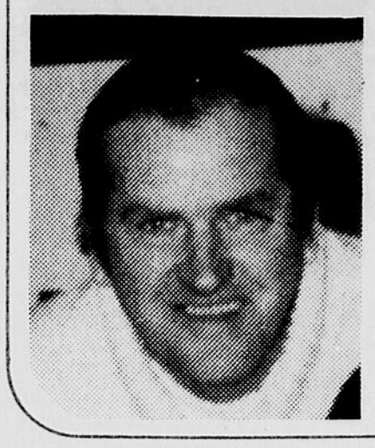
Arrestation du trésorier de Dolbeau



par Guy Bergeron

DOLBEAU — Le trésorier de la ville de Dolbeau, Marcel Boissonneault, a été arrêté hier soir, par la Sûreté du Québec, pour répondre à une accusation de vol.

En effet, Boissonneault sera accusé ce matin, en Cour criminelle, au Palais de justice de Roberval, d'avoir, entre le mois d'octobre 1969 et le mois de février 1976, volé un montant de $106,739.57 à la municipalité de Dolbeau.

Une bombe éclatera à nouveau aujourd'hui, alors que cinq autres employés municipaux seront traduits également devant les tribunaux, en rapport avec ce vol de $106,000.

Il semblerait, selon nos informations, que les autres individus seraient accusés de complicité pour certains montants. Ces révélations ont été confirmées au Quotidien, hier soir.

Tout au cours de la journée d'hier, le procureur de la Couronne, Me Jacques Simard, en compagnie des enquêteurs de la Sûreté du Québec, les sergents Dumas, Paul Allaire et le caporal Marc Gilbert ont travaillé à la rédaction des plaintes.

Cependant, nous avons appris que c'est le procureur-chef de la Couronne, Me Lucien Tremblay, qui prendra charge des dossiers à compter de ce matin.

Au cours de la journée d'aujourd'hui, la Sûreté du Québec s'apprête à effectuer d'autres arrestations.

Ce coup de théâtre vient clôturer, dans un premier temps, l'enquête policière déclenchée suite aux irrégularités qui avaient été décelées dans les livres de la cité, par le comptable Yvon Couture. On se rappellera qu'à la suite de ces révélations, tous les livres de la municipalité avaient été saisis.

Depuis quelques semaines, l'administration municipale était paralysée. Même le gérant municipal, M. Claude Tremblay, faisait office non seulement de gérant, mais également de greffier et de trésorier.

Toujours selon nos renseignements, nous avons appris que les autres employés municipaux mêlés à cette affaire seraient des cadres supérieurs, mais les policiers ont refusé de commenter la situation davantage.



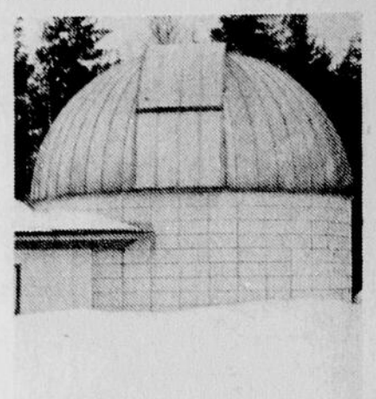
LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

3e année No 123 | Vendredi 12 mars 1976 | 20 pages 25 cents

EN BREF



Observatoire

Le dôme de l'observatoire de Dolbeau et les autres installations sont très fréquentés par la population, sujet de problèmes que l'envoyé spécial du "Quotidien" explique.

En page 5

PLQ

Selon M. Claude Desrosiers, le président du PLQ, les propos méprisants qu'a tenus le premier ministre Trudeau à l'endroit de leur chef M. Bourassa, ont eu pour effet de resserrer les liens des membres libéraux de la province.

En page 7



Parti québécois

Selon M. René Lévesque, MM. Trudeau et Bourassa deviennent de plus en plus inquiets devant la popularité croissante du PQ. M. Lévesque ajoute que le tandem libéral ne s'occupe pas des priorités et que pendant ce temps le climat social se dégrade.

En page 7

AANB

La plupart des dirigeants des provinces anglaises semblent soucieux de se rallier à l'appel du premier ministre Bourassa en vue de contrer les mesures unilatérales envisagées par Ottawa dernièrement. M. Trudeau adoucit sa position. Les provinces renforcent les leurs.

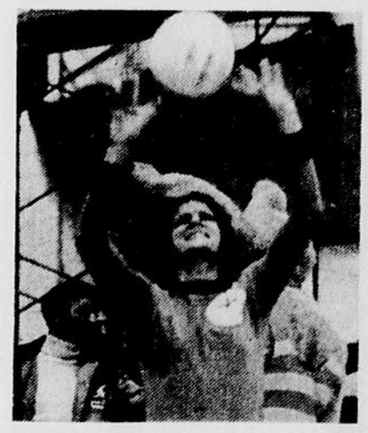
En page 9

Démission?

La persistance de la crise libanaise incite le premier ministre Rachid Karame à songer à la démission.

En page 20

SPORTS



Jeux de Jako
En pages 11, 12 et 15

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	14
— Bourse	17
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	20
— Finance	16
— Horoscope	19
— Mots croisés	6
— Mots mystères	20
— Patron	18
— Sports	11 à 15
— Télévision	8



MEDAILLES — Gilles Asselin a raison d'être fier de ses protégés Carl Girard, Sylvain Blanchet, Ronnie Rathé et Carl Lavoie qui ont tous décroché des médailles aux Jeux de Jako. (Photo Réal Tremblay)

La région au 1er rang

JONQUIERE — Suite au deuxième bloc de compétitions, le Saguenay-Lac-Saint-Jean vogue toujours au premier rang des quatrièmes finales provinciales des Jeux du Québec, hiver 1976.

Au cours de la journée d'hier, la région hôtesse des Jeux Jako a amassé deux médailles d'or, cinq d'argent et une de bronze, pour inscrire 181 points au classement général. Il s'agit d'une avance de 28 points sur les représentants de l'Est du Québec, au second rang.

CLASSEMENT GENERAL	Or	Argent	Bronze	Points
Sag.-Lac-Saint-Jean	11	11	10	181
Est du Québec	15	11	5	153
Québec	16	9	13	150
Rive-Sud	1	3	8	146
Lac-St-Louis	5	7	4	128
Abitibi-Témiscamingue	2	1	3	123

Dans la région

Alcan investira $1.5 milliard en quinze ans

par Gabriel Berberi

MONTREAL — La compagnie Alcan investira $1 milliard 500 millions, en l'espace de 10 ou 15 ans, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, pour accroître considérablement sa capacité de production et moderniser complètement ses installations.

L'aluminerie, que la société projette de construire à Grande-Baie, sera notamment deux fois plus grande que les plans originaux, puisqu'elle produirait 200,000 tonnes de métal par année. L'implantation de cette troisième usine de la compagnie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, coûtera également beaucoup plus cher que prévu lors du dévoilement du projet, il y a quelques années. L'investissement requis pourrait facilement atteindre $400 millions.

Ces précisions sur le programme d'expansion de l'Alcan dans la région ont été recueillies, hier, à l'issue de l'assemblée annuelle des actionnaires, à l'Hôtel Bonaventure, à Montréal.

Toutefois, il est impossible de savoir, pour le moment, quand l'entreprise sera en mesure d'entreprendre ces travaux, en raison des difficultés relatives au financement. On sait néanmoins que la moitié des capitaux requis proviendront de sources internes, les autres fonds nécessaires émanant de l'extérieur de la compagnie.

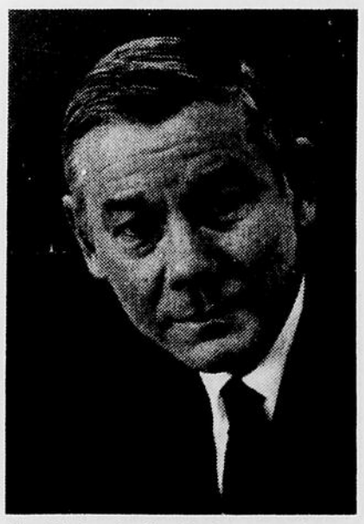
Reprise en cours

Par ailleurs, M. Nathanael V. Davis, président du conseil d'administration de Alcan Aluminium Limitée, a révélé, hier matin, devant l'assemblée, que les ventes de l'aluminium dans le monde sont actuellement en progression. Une augmentation de 15 pour cent des livraisons mondiales est prévue, dès cette année. Il ajoutait: "Aux Etats-Unis, des livraisons devraient augmenter d'au moins 25 pour cent, après avoir fléchi de 35 pour cent, l'an dernier. Ces taux de reprise ne permettront pas de ramener les livraisons de l'industrie au niveau de 1973 et de 1974, mais ramèneront certainement les stocks à des niveaux plus acceptables en 1976 et, probablement, à des niveaux normaux en 1977."

M. Davis a, d'autre part, félicité le gouvernement d'avoir abandonné son projet d'imposer une taxe sur les exportations. "Etant donné qu'environ 75 pour cent de la production canadienne d'Alcan est exportée, cette décision ne peut être que la bienvenue", a-t-il déclaré.

Négociations en Jamaïque

Le président Davis a parlé brièvement des frais plus considérables encourus par la compagnie en Jamaïque, où des négociations se déroulent entre l'Alcan et le gouvernement. Interrogé par un actionnaire, M. Davis a cependant refusé de dévoiler la teneur de ces pourparlers. Il est question, comme on le sait, de la prise de contrôle possible par le gouvernement jamaïquain des installations de l'Alcan dans ce pays.



M. Nathael V. Davis, président-directeur général d'Alcan.

Au Canada, pendant ce temps, l'Alcan n'a pas déposé de mémoire à la Commission royale d'enquête sur la concentration des entreprises. Mais, la commission a fait appel à deux professeurs de l'Université Carleton pour effectuer un rapport sur les activités de l'Alcan, et les résultats de ces recherches seront disponibles en juin 1976.

Les Eglises interviennent

Des émissaires des Eglises canadiennes, lesquels possèdent un lot de 50,000 actions ordinaires de l'Alcan ($1 million), sont revenus à la charge, hier, pour dénoncer l'attitude de la compagnie, en Afrique du Sud.

Selon ces actionnaires, l'Alcan, par le truchement de ses filiales dans ce pays, contribue à empêcher l'émancipation des travailleurs de race noire aux niveaux économique, politique et social.

L'Alcan compte 1,300 employés dans ce pays et la majorité sont de race noire. Les représentants des Eglises soutiennent que les salaires versés aux employés de race blanche, en Afrique du Sud, sont actuellement dix fois supérieurs à ceux versés aux Noirs. Mais les dirigeants de la compagnie ont encore affirmé, hier, que ces renseignements sont erronés.

Environ 125 actionnaires ont participé à l'assemblée qui a duré une heure, dont 25 minutes réservées aux interventions des Eglises.

Immixtion dans la justice

Démission possible de Drury

OTTAWA (PC) — Selon certaines rumeurs, le ministre fédéral des Travaux publics, M. Charles Drury, remettrait aujourd'hui sa démission, aux Communes, suite aux accusations portées contre lui par le juge Kenneth Mackay.

Ce dernier l'avait accusé d'être intervenu auprès d'un juge de la Cour supérieure du Québec dans le procès intenté au ministre André Ouellet pour outrage à un magistrat.

M. Drury a participé hier à une réunion de 90 minutes avec le premier ministre Trudeau et les autres ministres accusés d'interventions.

La réunion fut convoquée suite à la réception du rapport du juge en chef Jules Deschênes de la Cour supérieure du Québec, dans cette affaire.

Admission

Devant un groupe de journalistes, M. C. M. Drury, ministre des Travaux publics, a déclaré jeudi qu'il n'avait pas rejeté toute possibilité de se retirer du cabinet fédéral, à cause d'une intervention faite auprès d'un juge chargé d'entendre la cause du ministre André Ouellet, pour outrage au tribunal, en janvier dernier.

Un peu plus tôt, aux Communes, M. Drury avait admis qu'il avait téléphoné au juge James Hugessen, samedi le 9 janvier, le lendemain du début du procès, et au moment où le bruit courait que déjà il avait démissionné.

"Je n'ai pas démissionné. Et je n'ai pas offert de démissionner", a assuré M. Drury. Et comme on l'interrogeait plus avant, il a répliqué: "Qui peut dire ce qui nous tourne dans la tête?" C'est alors qu'il a admis qu'il n'avait pas encore rejeté cette possibilité de démission.

De son côté, en dehors de la Chambre, le chef de l'Opposition, M. Joe Clark, a déclaré que si M. Drury était dans son cabinet, il le forcerait à partir.

"Il ne fait aucun doute dans mon esprit qu'il devrait démissionner," a dit, d'autre part, le leader néo-démocrate Ed Broadbent.

Au cours de ses explications devant la députation, M. Drury a refusé de confirmer ou nier certains rapports indiquant qu'en s'adressant au juge, il aurait décrit M. Ouellet comme un "Canadien-français et une personne qui pourrait avoir de l'importance pour lui.

Il a également refusé de commenter des allégations voulant qu'il aurait demandé au juge si des excuses de M. Ouellet suffiraient à clore l'affaire.

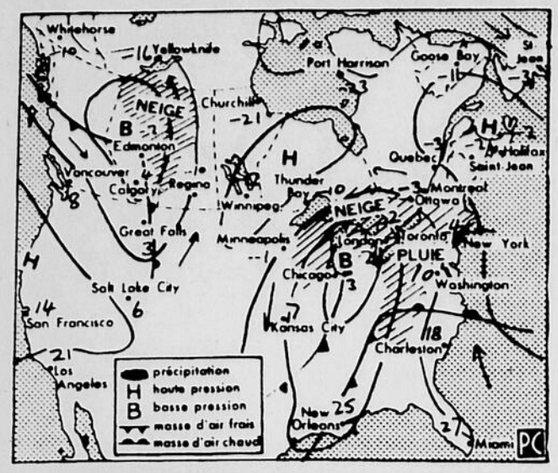
Le ministre répondait à des questions de M. Broadbent, au moment où l'Opposition en était à sa septième journée d'interrogatoire tenace touchant des interventions ministérielles en cette affaire.

Au cours du débat, le premier ministre Trudeau a dit qu'une réponse à ce sujet parviendrait la semaine prochaine du juge en chef Deschênes.



Le ministre Charles Drury

MÉTÉO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement Canada pour vendredi, avec un aperçu pour samedi.

Abitibi et Chibougamau: généralement nuageux avec quelques flocons de neige. Maximum moins 4 à moins 6. Aperçu pour samedi: nuageux avec faible neige.

Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie et Laurentides: ennuagement suivi de neige. Maximum moins 3 à moins 5. Aperçu pour samedi: nuageux et neige.

Outaouais et Montréal: ennuagement suivi de neige et de poudrerie. Devenant venteux. Possibilité de neige se changeant en pluie verglaçante en soirée. Maximum moins 2 à moins 4. Aperçu pour samedi: nuageux et neige.

Québec et Trois-Rivières: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi suivi de neige et de poudrerie. Devenant venteux. Maximum moins 4. Aperçu pour samedi: nuageux et neige.

Cantons de l'Est: ensoleillé en matinée. Ennuagement en après-midi suivi de neige et de poudrerie. Devenant venteux. Maximum moins 2. Aperçu pour samedi: nuageux et neige.

Gaspésie et Rimouski: généralement ensoleillé devenant nuageux en soirée. Maximum moins 4. Aperçu pour samedi: nuageux et faible neige.

Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau et Sept-Iles: généralement ensoleillé devenant nuageux en soirée. Maximum moins 5 à moins 7. Aperçu pour samedi: nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques centres de villégiature hivernale:

	Min.	Max.
Vancouver	2	8
Victoria	4	8
Edmonton	-20	-7
Calgary	-13	-8
Yellowknife	-38	-16
Saskatoon	-16	-11
Regina	-13	-12
Winnipeg	-17	-11
Churchill	-32	-20
Sudbury	-19	-8
Toronto	-4	-1
Ottawa	-6	-3
Montréal	-3	-3
Québec	-5	-3
Fredericton	-7	1
Saint-Jean, N.-B.	-9	0
Moncton	-6	-1
Halifax	-9	-1
Charlottetown	-8	-1
Saint-Jean, T.-N.	-16	-5
Chicago	-2	8
Detroit	-6	6
Boston	1	8
New York	1	7
Miami	19	28
Los Angeles	11	16
San Francisco	10	16
Acapulco	23	29
Barbade	23	27
Bermudes	19	23
La Havane	21	28
Kingston	22	29
Mexico	12	25
Nassau	19	29

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER
Président directeur-général
Gaston VACHON
Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information:
Bertrand GENEST
Chef des nouvelles:
Claude COTE
Chef de pupitre:
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes:
Paul BERGERON
Directeur de la publicité:
Yvon RHAINDS
Directeur du tirage:
Jean-Louis LAVOIE
Directeur mise en marché:
Jean BELAND

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe (No 3213).

Blâme du conseil de comté du Lac-St-Jean-Est au maire d'Alma

ALMA — Le conseil de comté de Lac-Saint-Jean-Est déplore à son tour les déclarations du maire d'Alma, M. Gabriel Fortin, au sujet du projet d'autoroute Alma-La Baie. Réunis en assemblée régulière, les maires du comté ont déclaré cette semaine qu'ils n'étaient pas d'accord avec la politique d'intervention que semble adopter le maire Fortin.

Porte-parole de l'organisme, le préfet Gaston Simard rappelle que les autorités municipales du comté se sont déjà prononcées en 1974 et 1975, sur ce projet, et que l'autoroute continue d'être une priorité pour les membres de l'organisme.

"Nous considérons la construction de cette autoroute entre le port de mer et le Lac-Saint-Jean comme une priorité officielle, explique le préfet, et pour relier le secteur Nord du comté au début de l'autoroute à Saint-Bruno, il conviendrait peut-être de négocier une sortie supplémentaire. Contrairement à ce que semble croire le maire d'Alma, le tracé proposé empêcherait le drainage du commerce vers le Saguenay plutôt que de la faciliter, ajoute M. Simard".

Dans un autre domaine, les maires ruraux du comté de Lac-Saint-Jean ont déploré la déclaration d'un conseiller d'Alma, M. Maurice Tremblay, au sujet des HLM à être construits. Le conseil de comté se dit d'avis que les projets des municipalités qui n'ont aucun HLM pourraient passer avant le sixième projet d'Alma, et que ce serait là plutôt normal.

Pompiste assommé par des cambrioleurs

ALMA — Quatre individus ont assommé, vers 00 h. 15, dans la nuit de mercredi à jeudi, le pompiste Richard Dufour, de la station de service Shell, de l'avenue du Pont, pour lui soutirer un montant de $600.

Le quatuor s'est présenté à la station de service au moment où M. Dufour fermait les portes, et c'est avec une violence inouïe que les individus ont brutalisé leur victime.

Ce n'est que 20 minutes plus tard que M. Dufour a pu recevoir les premiers soins, lorsque son père s'est présenté à la station de service, inquiet du retard de son fils. M. Richard Dufour repose dans un état satisfaisant à l'hôpital d'Alma.

Arrestations

Par ailleurs, quatre adolescents ont été arrêtés en rapport avec un vol de marchandises de plusieurs centaines de dollars commis au magasin Lavoie et Brassard.

Egalement, les individus avaient des marchandises volées à l'école St-Sacrement, et les policiers-enquêteurs sous la direction du capitaine André Gaudreault ont eu la surprise de leur vie de constater que les administrateurs de l'école St-Sacrement n'étaient pas au courant qu'il y avait un vol de commis.

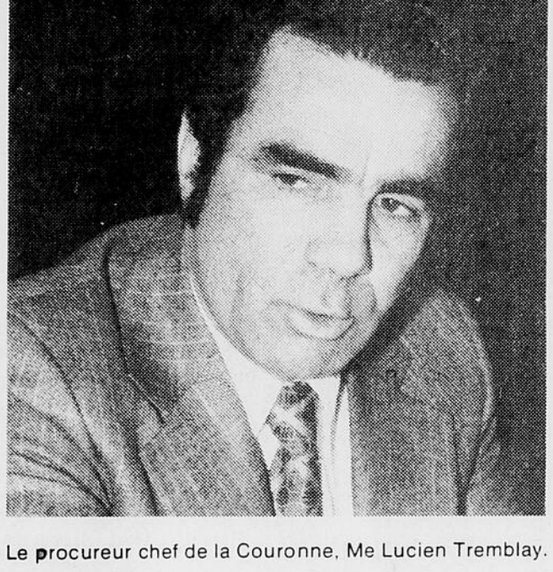
Les tests de l'ivressomètre ne devraient pas être négligés

par Guy Bergeron

ALMA — "Si ce n'est que pour une vulgaire question d'argent, il est complètement injustifiable et injustifié qu'un technicien de la Sûreté du Québec ne soit pas disponible pour faire passer le test de l'ivressomètre à un automobiliste".

C'est ce qu'a affirmé, hier, le procureur-chef de la Couronne, Me Lucien Tremblay au moment où les chefs de police du Saguenay-Lac-Saint-Jean se plaignaient, qu'en certaines occasions, la Sûreté du Québec avait refusé de payer des techniciens sur les appareils de l'ivressomètre, lorsque des corps policiers municipaux conduisaient des automobilistes susceptibles de dépasser le .08 d'alcool dans le sang.

Le chef de police de Chibougamau a soutenu que dans son secteur, il n'avait jamais eu de problème avec la Sûreté du Québec, mais qu'une directive régionale signalait qu'au moment où il n'y avait pas de technicien en service, il était défendu de faire entrer un technicien en temps supplémentaire à moins qu'il ne s'agisse d'un accident où il y aurait des blessés.



Le procureur chef de la Couronne, Me Lucien Tremblay.

Le directeur Gérard Giroux, de la Sûreté municipale de Chicoutimi, a précisé que quelques cas sont survenus et il demandait l'opinion de Me Tremblay sur la question.

Reconnu pour son franc parler, le procureur-chef de la Couronne a soutenu que les corps policiers et le ministère de la Justice s'étaient battus une dizaine d'années pour que l'ivressomètre soit instauré et lorsque "nous n'avons pas cet élément de preuve, nous perdons un excellent moyen de faire condamner un automobiliste qui représente un danger pour la vie d'autrui".

Au moment où Me Tremblay et les chefs de police soulevaient cette question, les représentants de la Sûreté du Québec, invités à l'assemblée, n'avaient pas répondu dans la matinée.

Capitale provinciale

Par ailleurs, les chefs de police ont refusé un cautionnement moral à la "Capitale provinciale de la jeunesse", un groupement de Québec formé de délinquants qui réclame des fonds de porte en porte pour l'établissement d'une maison pour anciens détenus et en même temps pour fournir des cautionnements pour la libération de prévenus.

Seul le directeur de la Sûreté municipale de Port-Alfred a accepté de cautionner cette association de Québec qui n'a aucun représentant dans la région.

Quant au chef Gérard Giroux, il a été très sceptique sur cette question.

Vols d'automobiles

Pour le moment, les chefs de police du Saguenay-Lac-Saint-Jean lanceront une campagne de sensibilisation auprès des automobilistes pour qu'ils ne laissent plus leur véhicule avec le moteur en marche et les portières non barrées.

L'article 33, du Code de la route prévoit: que tout véhicule doit être muni d'une fermeture à clé ou autre appareil pour empêcher qu'il ne soit mis en marche.

2e - Lorsque le véhicule est laissé seul dans le chemin public, il doit être mis ou tenu sous clé, ou fermé de façon qu'il ne puisse être mis en mouvement.

Actuellement, les chefs de police ont décidé d'avertir les automobilistes mais si jamais la situation ne s'améliorait pas, on procédera à la saisie des véhicules.

Absentéisme de 100% dans les écoles de la CSR Saguenay

CHICOUTIMI — Les cours n'ont pas eu lieu, hier, dans les écoles secondaires de la CSR Saguenay, faute d'étudiants. Le taux d'absence allait jusqu'à 100% dans certains cas, et, sauf l'école Ste-Anne, où des cours ont pu être donnés avec 40% des élèves absents, les six autres sont demeurées ouvertes, mais les professeurs n'ont pas pu donner les cours.

Au niveau primaire, le taux d'absence variait considérablement d'une école à l'autre, et les cours ont eu lieu.

Alma

A Alma, les étudiants du Collège ont décidé de ne pas aller à leurs cours jusqu'à lundi, jour qui marquera le début du congé de mi-session. Quant aux étudiants de niveaux secondaire, ils ont également décrété un débrayage général, ce qui a entraîné la fermeture des écoles.

UQAC

De leur côté, les étudiants de l'UQAC ont procédé à une manifestation publique, pour réclamer notamment la reprise de leurs cours dès lundi. A cet effet, ils se sont rendus à la station de radio CJMT, avec l'intention d'occuper les ondes.

Les employés de la station leur ayant demandé de déléguer des porte-paroles, les étudiants ont acquiescé, et six d'entre eux ont expliqué, sur les ondes la nature de leurs revendications, pendant que les camarades, au nombre d'une soixantaine, bloquaient la circulation sur la rue Racine. Le tout a duré environ 30 minutes, après quoi le groupe a encore circulé sur la rue Racine en portant des pancartes.

Trou béant à l'entrée de l'école St-André

CHICOUTIMI — Au moins un parent alerte s'est plaint, par voie téléphonique au QUOTIDIEN, hier, du danger que représente un trou d'une profondeur de douzaine de pieds, à l'entrée de l'école Saint-André.

Le trou en question, sur la rue Dubuc à l'angle du boulevard Saint-Paul, a été creusé par la compagnie Chamberland et Ouellet qui procède, pour Bell-Canada, à des travaux d'enfouissement de fils, à proximité de l'école.

Bien que non dangereux, pour les automobilistes parce que bien identifié par un panneau de limite de vitesse indiquant 8 milles à l'heure, un autre illustrant le déroulement de travaux à cet endroit et de nombreux clignotants, il en est tout autre pour les enfants.

Ce trou, entouré d'une frêle clôture à neige, est situé à moins de deux pieds du passage que doivent emprunter les jeunes élèves du primaire pour pénétrer à l'intérieur de l'école. Une bousculade ou un coup de coude malheureux d'un enfant turbulent pourrait provoquer le déséquilibre fatal.

La directrice de l'école, Mme Carmen Potvin, assure que, malgré les nombreuses absences (65 pour cent, selon la Commission scolaire de Chicoutimi, et 80 pour cent, selon le comité de parents), l'école reste ouverte. La directrice a suspendu les périodes de récréation pour éviter que les enfants qui restent s'approchent trop du trou, en question et elle a demandé plus de surveillance de la part des enseignants. A son avis, la crainte des parents au sujet des travaux, de même que les directives de comités de citoyens, pour garder les enfants à la maison, dans le cadre de la négociation des enseignants seraient à la base du taux d'absences.

Mme Potvin cite le cas de l'école Sainte-Thérèse, où il n'y a pas de travaux et qui connaît un fort taux d'absences, comparable à l'école Saint-André. Le directeur de la Commission scolaire de Chicoutimi et le directeur de l'équipement, M. Rosaire Tremblay ont vérifié les lieux. Mardi soir, les autorités de la commission ont décidé de garder l'école ouverte pendant la durée des travaux, et malgré les nombreuses absences.

Le Comité de parents, par la voie de son président, M. René Poulin, a affirmé avoir visité les lieux, mercredi, et fait remplir une tranchée près de l'entrée des élèves et demandé le renforcement des mesures de sécurité, près du trou. Le comité de parents n'a pas encore donné le mot d'ordre pour garder les enfants à la maison, mais le président, auquel on a demandé si se serait un bon geste, que de garder les enfants à la maison, a répondu: "Ce ne serait pas une mauvaise chose. D'ailleurs, il y a une réunion, samedi, des parents de toutes les commissions scolaires, à l'Auditorium Dufour, pour y discuter de l'éventualité de retirer les enfants des écoles."



La construction de l'usine d'Alcan pourrait débuter incessamment si...

MONTREAL (PC) — Il n'est pas exclus que l'Alcan puisse entreprendre avant la fin de 1976, le programme d'expansion annoncé en 1974 et qui prévoit notamment la construction d'une aluminerie ultra-moderne de quelque $100 millions au Saguenay.

Au cours d'une brève entrevue qui a suivi l'assemblée générale annuelle d'Alcan aluminium Ltée, jeudi, à Montréal, le président de la compagnie, M. Paul H. Leman, a précisé que pour l'instant les problèmes de financement qui ont retardé la réalisation de ce projet existent toujours, mais que la situation pourrait s'améliorer avant la fin de l'année.

Le programme d'expansion et de modernisation de l'Alcan, qui doit entraîner des investissements approchant le $1 milliard sur une période de dix ans, sera amorcé par la construction d'une aluminerie ultra-moderne d'une capacité de 90,000 tonnes par année.

M. Leman a expliqué que les dirigeants d'Alcan ont en effet convenu que la meilleure stratégie serait d'accroître dès que possible la production de la compagnie grâce à de nouvelles installations, plutôt que d'entreprendre dans une première phase la modernisation des installations existantes.

Les projets de modernisation font cependant toujours partie du programme de l'Alcan.

Ils doivent permettre à la compagnie d'augmenter sa production d'environ 30 pour cent et visent à une utilisation maximale des ressources hydroélectriques d'Alcan, qui sont particulièrement importantes au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

En prévision de la construction de sa nouvelle aluminerie, l'Alcan a complété au cours de 1975 l'achat de tout l'espace requis dans le territoire de la municipalité de Port-Alfred, à la Baie des Ha! Ha! au Saguenay.

Les plans de la nouvelle usine sont déjà prêts.

"Nous sommes en mesure d'entreprendre la construction à tout moment dès que la situation du marché de l'aluminium sera satisfaisante et que les problèmes de financement seront solutionnés", a expliqué le président d'Alcan.

A l'Alcan

La CSN veut une hausse de $1.80 pour sortir les travailleurs du trou

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Les employés de l'Alcan affiliés à la CSN comptent sur la prochaine négociation pour se "sortir du trou" et obtenir la parité avec la compagnie d'aluminium Reynolds de Baie-Comeau.

Pour la première fois hier, la CSN a dévoilé ses demandes salariales qui défoncent le plafond de la loi anti-inflation. Les 1,000 travailleurs du chemin de fer Roberval-Saguenay et de l'usine Alcan de Shawinigan réclament dans leur projet de convention collective une augmentation générale et égale pour tout le monde de $1.80 sur deux ans, en plus d'une correction de courbe décroissante de 25 cents pour le journalier à 0 cent pour l'électricien et une formule d'indexation intégrée au salaire à la fin de l'année.

Cette augmentation se répartie comme suit: 90 cents le premier juin 76 et la correction de courbe décroissante de 25 à 0 cent; 65 cents, le 1er janvier 77 et 25 cents, le 1er janvier 78.

Lors de la conférence de presse hier, le responsable des services de recherche de la CSN-aluminium, l'économiste Kemal Ouassef a précisé qu'il existait une marge de manoeuvre pour la négociation au niveau des demandes de la deuxième année.

La CSN a déjà déposé son projet de convention et les négociations devraient débuter le 21 mars prochain. Elle est la première à faire connaître publiquement ses demandes, dans l'aluminium la fédération des syndicats du secteur aluminium (FSSA) n'ayant pas encore dit un seul mot sur le sujet.

"Si les travailleurs de l'Alcan ne réussissent pas à diminuer l'écart salarial qui existe actuellement dans l'aluminium, ils resteront au fond du trou pour longtemps". C'est la remarque qu'a fait hier le représentant de la Fédération de la métallurgie, Richard Daigneault.

Au mois de juin, le salaire du journalier de l'usine de Baie-Comeau (CSN) sera de $6.21 l'heure alors que celui du journalier de l'Alcan (CSN) se chiffrera à $5.34. C'est la même situation pour l'élection: $7.82 à la Reynolds et $7.26 à l'Alcan. Cet écart va en augmentant si l'on tient compte de l'indexation qui sera intégrée au salaire de l'employé de la Reynolds, à la fin de l'année. Les chiffres fournis par l'économiste de la CSN révèlent que les salaires atteindront à Baie-Comeau à la fin de 1976: $6.42 pour le journalier et $8.03 pour l'électricien.

En plus des salaires, la CSN réclame des changements importants dans les vacances, les prestations supplémentaires dans les cas d'accidents et de maladie, les prestations de chômage, le fonds de pension et les primes. Le syndicat vise dans chacun des cas à se rapprocher des gains de la Reynolds, la compagnie d'aluminium où les employés ont le meilleur contrat de travail.

Concernant le fonds de pension, la CSN propose que la pension versée par l'Alcan soit équivalente à 2 pour cent du salaire des trois meilleures années multiplié par le nombre des années de service.

Ainsi, un employé de 30 ans de service recevrait 60 pour cent de son revenu. Si l'ont veut un exemple précis, disons que l'employé qui a travaillé de 1946 à 1976 a droit actuellement à une pension de $2,054. alors qu'avec le nouveau calcul de la CSN, ce même employé recevrait $5,209.

Les principaux d'écoles craignent la faillite de l'année scolaire

CHICOUTIMI — Les principaux d'écoles du Saguenay-Lac-Saint-Jean craignent que l'on ait atteint la date ultime pour assurer la réussite de l'année scolaire actuelle et préparer la prochaine.

Ils craignent tout particulièrement pour les élèves du secondaire qui ont subi de sévères dérangements depuis l'an dernier. Dans ce secteur, la qualité du contenu des programmes de même que la quantité de la matière à assimiler par les élèves ne s'est pas réalisé dans un contexte favorable à un bon apprentissage.

Dans un communiqué de presse, les principaux de la région affirment qu'ils donnent un appui complet à leur exécutif concernant la dénonciation faite la semaine dernière sur la situation qui prévaut dans les écoles.

Les principaux continuent de dire qu'ils sont les plus près du lieu où se déroule l'action et qu'ils sont en mesure de vérifier ce qui se passe dans les écoles du territoire.

Ils craignent qu'on ne puisse rencontrer les délais exigés pour l'information, le classement, l'inscription, la planification et la confection des horaires pour 1976-77.

Les principaux manifestent une volonté unanime dans l'importance d'une solution rapide et négociée pour retrouver la paix scolaire.

Démission du bureau de révision du Conseil de comté de Chicoutimi

CHICOUTIMI — Parce qu'il ne croit pas pouvoir défendre efficacement des cas d'évaluation contestés par deux puissantes compagnies de la région, Alcan et Price, le bureau de révision du Conseil de comté de Chicoutimi, a donné sa démission. Ce geste vise à ce que l'organisme fasse appel au Bureau provincial de revision qui, croit-on, plus en mesure de faire valoir la position des municipalités.

Pour les municipalités du territoire couvert par le conseil de comté de Chicoutimi, l'enjeu est de taille, car il représente, dans le cas de la compagnie Alcan, une évaluation proche du million de dollars, et, dans celui de la compagnie Price, des dizaines de milliers de dollars.

Conduite

La contestation de la compagnie Alcan porte sur une longue conduite qui va déverser, à Laterrière, des effluents industriels. Dans son évaluation, le Conseil de comté retient cette conduite, comme toute conduite d'égouts.

C'est la position que la compagnie Alcan conteste, car, selon elle, il s'agit d'un équipement "dépolluant", ne pouvant donc pas être sujet à une évaluation à des fins de taxation.

Entrepôt

Le cas de la compagnie Price porte sur une bâtisse située à Falardeau, qui sert à sécher le bois mouillé. Le Conseil de comté a inscrit dans son rôle d'évaluation l'immeuble comme un entrepôt, et donc susceptible d'être soumis à la taxation.

La compagnie Price s'objecte en soutenant que la bâtisse ne peut être considérée comme un simple entrepôt, puisqu'elle est, par sa nature et sa vocation, un équipement, un "outil" indispensable dans le processus de traitement du bois.

Evaluation

L'évaluateur du Conseil de comté, M. Oscar Lamarre, expliquait que le problème vient d'une nouvelle loi fédérale dont on a changé la prémisse majeure. Auparavant, le législateur considérait que "tout est taxable, sauf les exceptions" alors que maintenant, on part du principe que "rien n'est taxable, sauf les exceptions".

Cette nouvelle philosophie aurait été adoptée dans un esprit de relance économique, car elle permet, en ne mentionnant pas "certaines exceptions" (de ce fait, elles n'en sont plus), à plusieurs compagnies et maisons d'affaires de bénéficier indirectement d'allègements fiscaux.

Cette nouvelle forme de taxation, selon M. Lamarre, place les municipalités déjà aux prises avec des problèmes de revenus, l'éventualité de perdre une partie de leurs revenus actuels.

En effet, la nouvelle loi fédérale ouvrirait la porte à plusieurs demandes d'exemptions. D'ailleurs, selon M. Lamarre, le bureau de revision prévoyait, au moment de la remise de sa démission, plusieurs autres contestations d'évaluation, du genre celle de Price et d'Alcan.

Cette dernière effectuerait même les démarches nécessaires pour faire baisser son évaluation imposable, de $123 millions à $70 millions, ce qui constituerait inévitablement une perte importante de revenus pour les municipalités.

Si le phénomène fait boule de neige, cela risque d'être catastrophique pour les municipalités. Les maisons d'affaires et entreprises peuvent selon M. Lamarre, invoquer des exemptions pour de "l'équipement" qui auparavant, était considéré comme un bien immeuble imposable. "A cet égard, le cas des "voûtes" de banques est tout à fait typique", note l'évaluateur.

Bureau provincial

Le Conseil de comté de Chicoutimi fera donc appel au Bureau provincial de revision, car il se voit incapable de soutenir l'argumentation légale de l'Alcan "qui, dit-on, à l'intention de mettre le paquet". Son argumentation prendrait un caractère hautement technique et le Bureau provincial de revision a les ressources humaines et financières pour la contenir. Du moins, le pense-t-on...

A Dolbeau

Faible hausse de la charge fiscale

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Les contribuables de Dolbeau n'ont subi qu'une augmentation de 1.07 pour cent de leur charge fiscale sur celle de l'an dernier, en tenant compte du municipal et du scolaire.

Dans un document remis à la presse, M. Claude-G. Tremblay, gérant municipal, apporte un exemple d'une évaluation moyenne de $16,500. Il tient compte de l'évaluation moyenne pour l'imposition scolaire, avec facteur de conversion au taux de 1.29, en 1975 ($19,350), et de 1.09, en 1976 ($17,985).

	ANNEE 1975	ANNEE 1976
Taxe foncière		
Année 1975, $16,500.00 X 1.50 / 100.	$247.50	—
Année 1976, $16,500.00 X 1.95 / 100.	—	$321.75
Taxe scolaire		
Année 1975, $19,350.00 X 1.65 / 100.	$319.27	—
Année 1976, $17,985.00 X 1.30 / 100.	—	$233.80
Taxe d'eau		
Année 1975	$65.00	—
Année 1976	—	$125.00
	$631.77	$680.55

Il n'y a donc en 1976 qu'une augmentation de $48.78, soit 1.07 pour cent.

La répartition du budget est la suivante:

Administration générale	14.46%
Sécurité publique	10.44%
Transport routier	7.71%
Hygiène du milieu	10.51%
Santé et bien-être	.0%
Urbanisme & mise en valeur du territoire	1.33%
Loisirs et culture	6.45%
Autres activités	8.66%
Autres dépenses	40.44%
Total:	100.00%

VILLE DE CHICOUTIMI

le mouvement de la rivière fait la joie de la ville

DEVISE: Comme on peut le constater, la devise de ville de Chicoutimi n'est pas inscrite en latin, comme c'est généralement le cas sur la plupart des armoiries.

Nouvelles armoiries à Chicoutimi

CHICOUTIMI — Chicoutimi n'aura pas pris beaucoup de temps à se doter de nouvelles armoiries. Déjà, l'écu est conçu et il sera adopté officiellement, la semaine prochaine, à l'occasion d'une cérémonie spéciale, à l'hôtel de ville.

En fait, des contigences légales matérielles ont accéléré le processus de réalisation. L'agent de liaison de Chicoutimi, M. Guy Parent, nous affirmait en effet que la nouvelle administration devait posséder ses armoiries en raison des exigences légales inhérentes à toutes les transactions financières.

De plus, les réserves de l'ancienne papeterie (papier à lettres, enveloppes) sont tout à fait insuffisantes et il fallait, de toute façon renouveler les réserves.

Description

Le concepteur des nouvelles armoiries, M. Michel Couturier, du Groupe Concepteurs, signale que, pour marquer la volonté d'évolution, "nous avons décidé de rompre avec l'écu de forme antique au profit d'un écu de forme plus moderne, qui lui donne une force et un équilibre de bon aloi".

L'écu montre deux "V" entrelacés, l'un identifiant le fjord Saguenay (tourisme), l'autre, d'argent bordé de rouge, symbolise la vocation commercial et le dynamisme de la ville.

On retrouve, sur le fond de l'écu, les symboles des quatre villes fusionnées. Au-dessus, la couronne seigneuriale rappelle le légendaire royaume du Saguenay, couronne dont les quatre tours représentent la défense du bien commun par les quatre agglomérations.

Enfin, deux ornements entrelacés de feuilles de chêne illustrent la vocation culturelle de Chicoutimi au sein de la région.

A Chicoutimi

Quatre candidats en lice au poste de commissaire industriel

CHICOUTIMI — Quatre candidats ont été retenus mardi, par le comité de sélection pour le poste d'un commissaire industriel du Haut-Saguenay. Selon ce qu'il a été possible de savoir, une ou deux des candidatures retenues proviendraient de hauts fonctionnaires du ministère de l'Industrie et du Commerce ou du ministère de l'Expansion économique régionale.

Quant aux candidats de la région, il a été impossible de savoir s'il en restait encore en lice.

Cette première sélection du comité a été référée au MIC, qui examinera les candidatures retenues et fera éventuellement une recommandation.

Un membre du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay expliquait au Quotidien que le ministère de l'Industrie et du Commerce avait en quelque sorte un droit de regard sur le choix du futur commissaire industriel, car il versait $30,000 au fonds d'opération du commissariat industriel.

On connaîtra sans doute dans une ou deux semaines le récipiendaire du poste.

Une foule de petites choses éloignent la SNQ du CRD

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — La Société nationale des Québécois se pose de "très sérieuses questions" au sujet de sa présence au sein du Conseil régional de développement, à tel point qu'elle pourrait se retirer de l'organisme dès le prochain congrès annuel du CRD, en juin. En fait, la décision finale devrait être prise à la prochaine rencontre des administrateurs de la SNQ.

Les raisons qui la poussent à remettre en question sa participation? "Une foule de petites choses", répond le directeur général, M. Georges Perron. Notamment les deux campagnes menées par la SNQ au sujet des services spécialisés à l'hôpital de Chicoutimi et sur la réfection du boulevard Talbot.

"Le Conseil régional de développement ne nous avait pas appuyé du tout lors de notre campagne pour conserver à Chicoutimi les services spécialisés de santé", rappelle M. Perron.

Quant à la pétition lancée par la SNQ dans toute la région pour obtenir la transformation du boulevard Talbot en une route à quatre voies, le directeur général soutient que l'appui du CRD avait été très mitigé.

Vice-président

Le retrait poserait cependant un problème au représentant de la Société nationale au Conseil régional de développement, M. Gérard Claveau, qui occupe le poste de vice-président de l'organisme para-gouvernemental.

M. Claveau n'était pas présent à la dernière réunion de la SNQ où il a été question de la désaffiliation possible, et c'est pour cette raison, explique M. Perron, qu'on attendra à la prochaine réunion des administrateurs pour décider de la question.

D'ailleurs, conclut le directeur général, si M. Claveau veut maintenir sa participation au CRD, il peut le faire en son nom personnel, et même poser sa candidature à un poste du conseil d'administration.

Congrès

Incidemment, la Société nationale tiendra son 24e congrès annuel les 8 et 9 mai, au Collège d'Alma, sous la présidence de M. Lucien Bergeron. Le thème en sera "L'Education au Québec".



COMMENTAIRE QUOTIDIEN

L'Alcan devrait entreprendre son expansion, l'an prochain

Même si l'assemblée annuelle des actionnaires de l'Alcan offrait aux journalistes l'occasion de causer avec les autorités de l'entreprise multinationale, il fut absolument impossible de connaître quand exactement seront entrepris les travaux de construction de la troisième aluminerie, à La Baie.

La raison est bien simple à comprendre: la direction, y compris MM. Nathanael V. Davis et Paul Lehman, les deux présidents de l'entreprise, ne peut fixer de date. Car l'amorce du programme d'expansion est conditionnée aux fluctuations économiques du monde occidental et aux possibilités du marché des capitaux.

Le rapport du président Davis indique bien que l'Alcan, après une année record en 1974 au terme de laquelle elle encaissa des profits de $169 millions, a plongé au fond de la vague, avec un maigre $35 millions de bénéfices l'an dernier.

La reprise économique aux Etats-Unis a réanimé l'optimisme, mais elle ne permet pas encore d'anticiper une année satisfaisante puisque l'activité demeure modérée en Europe et au Japon, les deux autres marchés majeurs de l'Alcan.

Et même lorsque la demande aura non seulement rejoint mais dépassé l'offre, le principal employeur du Saguenay-Lac-Saint-Jean devra avoir trouvé, à un taux satisfaisant, les capitaux nécessaires à l'exécution du programme d'expansion et de rénovation.

Environ la moitié de l'argent nécessaire aux investissements considérables envisagés dans notre région sera puisée à même les bénéfices envisagés au cours des prochaines années. Mais les centaines d'autres millions requis feront l'objet d'emprunts à long terme. Présentement, les taux d'intérêt sont prohibitifs à cause évidemment d'une course effrénée au marché des capitaux attribuable principalement — du moins au Québec — aux grands travaux de la Baie James et des Jeux olympiques. L'Hydro-Québec a dû, par exemple, il y a deux semaines, contracter un emprunt d'un milliard de dollars.

On peut cependant affirmer que le programme touchant le complexe régional figure en tête des priorités. Son importance a même grandi au cours des derniers mois. La troisième aluminerie à La Baie, par exemple, produira pas moins de 200,000 tonnes par année, soit davantage que l'usine d'Alma, et elle bénéficiera des dernières innovations de la haute technologie, ce qui rendra les conditions de travail attrayantes et la pollution à peu près inexistante.

Mais pendant ce temps, pour maintenir sa production et sa rentabilité, l'Alcan devra rénover, l'une après l'autre, ses salles de cuves d'Arvida. Car présentement, les vieilles usines sont un peu comme une Cadillac qui, après avoir roulé à plein régime durant une dizaine d'années, crache l'huile, gaspille de l'énergie et coûte très cher à faire fonctionner. Mais comme on ne dispose pas des crédits nécessaires pour en acheter un neuf, il faut bien continuer à l'utiliser pour répondre aux besoins actuels.

A moins que la reprise économique ne soit qu'un mirage, on peut anticiper, pour l'an prochain, la mise en chantier du vaste programme de rénovation et d'expansion de l'Alcan. Son exécution s'étirera sur une quinzaine d'années et même si sa réalisation n'augmentera pas considérablement le niveau des emplois réguliers à l'intérieur des usines nouvelles ou transformées, la longue étape de construction provoquera une demande croissante de main-d'oeuvre spécialisée. Le mouvement d'entraînement sera alors fort salutaire et devrait donc réduire progressivement le taux de chômage.

Je me suis appliqué à établir les plus justes hypothèses à la lumière des commentaires faits, hier, devant les actionnaires et obtenus au cours d'entretiens privés avec les membres de la haute direction.

Une réalité demeure toujours la meilleure garantie aux projections industrielles de l'Alcan touchant le Saguenay-Lac-Saint-Jean: l'avantage que détient la compagnie avec ses propres centrales hydro-électriques, et la prédiction des économistes d'une pénurie d'aluminium dans le monde occidental, dès le milieu de 1977. Pour vous donner une plus juste idée de la situation, je vous rappellerai cette estimation que m'a faite, cette semaine, un spécialiste de l'Hydro: l'électricité tirée à la Baie James coûtera au moins quatre fois plus cher que celle développée par les centrales de Shipshaw et de Chute-à-Caron.

Le programme d'expansion de l'Alcan représente le plus important cran d'arrêt à la glissade du Saguenay-Lac-Saint-Jean vers les bas fonds de l'économie.

Bertrand TREMBLAY



PAROLE AUX LECTEURS

La femme doit se préparer à toute éventualité

J'aimerais apporter mon appréciation sur l'article du 18 février 1976 intitulé "Toutes les femmes devraient être indépendantes".

Félicitation à mademoiselle Christiane Laforge qui a fidèlement rapporté nos propos.

Cependant, j'aurais aimé qu'elle y ajoute ceci: "Il ne faut pas oublier que sous le couvert d'une femme très active, se cachent des enfants et un mari compréhensif, et que sans leur collaboration de tous les jours, aucun des événements relatés dans l'article ne serait possible".

Je voudrais ajouter aussi que je n'ai pas aimé le "titre". Je crois que selon la politique de votre journal, c'est une autre personne que Christiane Laforge qui l'a fait. Il aurait dû s'intituler: "Les femmes devraient être mieux armées pour affronter la vie".

C'est vrai que je crois que toutes les femmes devraient être indépendantes, mais je dois en expliquer le sens pour ne pas induire le lecteur en erreur.

Ceci s'adresse surtout aux jeunes filles qui pour des raisons de facilité ne terminent pas leurs études et se marient. Je voudrais leur dire: "Terminez vos études avant ou après le mariage, mais terminez-les!

Ayez un diplôme pour être en mesure d'affronter les années futures. Une ère économique difficile s'annonce et la seule chose qui ne risque pas d'être dépréciée, c'est l'instruction".

Même si vous croyez ne jamais avoir besoin de travailler, obtenez un diplôme quand même! On ne sait jamais...

Votre mari peut vous quitter; vous pouvez un jour avoir envie de travailler par plaisir ou pour aider un mari en période difficile. Vous pouvez être frappée par des épreuves comme la mort de votre conjoint, le divorce, etc. Assurez-vous d'être capable de subvenir aux besoins de vos enfants en faisant un travail que vous aimez!

Christine Desbiens,
624, des Franciscaines,
Chicoutimi.
Le 4 mars.

Trudeau ne prêche certainement pas par l'exemple

Fortement impressionné par cette nouvelle philosophie que tente de nous inculquer le Premier ministre canadien, je me suis permis de regarder de plus près, en scrutant certains faits et gestes commis par le gouvernement Trudeau, ainsi que par le promoteur de cette "nouvelle société", tout en dégageant certains éléments qui me paraissent à la fois importants et inquiétants.

Depuis quelque temps, le pays a connu, comme bien d'autres, le phénomène de l'"hyperinflation" qui n'est pas sans causer plusieurs problèmes à bon nombre de Canadiens.

Voilà que le lundi soir, 13 octobre 1975, le Premier ministre Trudeau annonce qu'un contrôle des prix et des salaires serait imposé dans le but de minimiser les effets néfastes causés par cette inflation galoppante. De prime abord, cela me semblait juste et nécessaire.

Enfin, une action concrète, me disais-je.

Par la suite, plus précisément le 18 décembre au soir, M. Trudeau déclarait que son administration mettait de l'avant un programme de restrictions des dépenses gouvernementales de l'ordre de $1.5 milliard et des règlements régissant la Commission Pépin.

C'est alors que je ne marche plus. On annule pour un an l'indexation des allocations familiales (hausse prévue de 11%), on élimine pour l'été 1976, le programme Perspectives-Jeunesse, on restreint le programme d'Initiatives locales aux régions à fort taux de chômage, on abolit Information-Canada, la compagnie des Jeunes Canadiens, on réduit du même coup le personnel du bureau du Premier ministre, ceci favorisant une hausse du chômage qui n'arrange rien à la situation.

On gèle pour un an les salaires des parlementaires du Sénat et des Communes, celui des fonctionnaires et juges des différentes instances.

Mais le comble de tout, c'est que ce même gouvernement dépensera dans cette seule journée, une somme de $333,000 pour expliquer aux Canadiens ce qu'il fait pour économiser de l'argent. De plus, la "farce" monumentale dans tout cela, c'est que le lundi, 26 janvier, les libéraux eux-mêmes défont rapidement une motion de l'opposition en vertu de laquelle les allocations et traitements **non imposables** des députés auraient été gelés ($2,000.00).

Du même coup, M. Trudeau mentionne, d'un sérieux déconcertant, qu'il faut se serrer la ceinture alors qu'il oublie de mentionner son propre salaire qui est de $67,890.00 par année. Ce n'est pas tout, il y a quelque temps, on nous invitait à diminuer nos dépenses, notre consommation et même d'abaisser la température de nos maisons.

Sans doute, l'épouse de "notre" bon Premier ministre n'a-t-elle pu tenir le coup, puisqu'un article du Quotidien daté du 18 février, nous révélait qu'elle faisait du vélo à Key Biscayne où elle passa la semaine devant les chauds rayons du soleil.

N'oublions pas de suivre l'exemple du "chef" qui possède deux Cadillac au coût de $80,000.00, qui a fait débourser $400,000.00 au Trésor pour rénover sa résidence officielle, sans compter l'aménagement d'une "garçonnière" au coût de $100,000.00. N'oublions pas non plus, les $11,000.00 que nous ont coûté les vacances d'hiver de 1975 de M. Trudeau, en plus des $3,000.00 que le gouvernement avait déboursés pour l'arbre de Noël de M. Trudeau en 1973.

Je n'ai pas besoin de vous mentionner cette piscine de $. . . , 000.00, vous en avez déjà suffisamment entendu parler.

Quant au gouvernement qu'il représente, qu'il ne suffise de mentionner quelques dépenses banales, telles: le lancement, le 17 janvier du fameux nouveau satellite de communications au coût de $60 millions, la construction du nouvel édifice des Forces Canadiennes à Montréal, qui coûtera $88 millions, le paiement de $1 million de loyer pour des locaux non occupés (réf. Quotidien, 10-12-75), les $201,382.45 qui ont été dépensés pour équiper et meubler les bureaux du Premier ministre et de son personnel, le coût des déplacements des fonctionnaires fédéraux par avion qui était de plus de $16 millions pour le seul premier trimestre de 1975, le désir de Boeing de vendre au Canada pour $1,300,000,000.00, 16 avions 707 équipés de directeurs de sous-marins, en plus de McDonnell-Douglas qui désire construire pour le Canada, 120 chasseurs F-15, au coût de $1,500,000,000.00, en plus du contrat d'un milliard de dollars accordé à Lockheed, vous savez cette compagnie qui... enfin.

Somme toute, un bilan "positif" qui se solde par un déficit de près de $1,000,000,000.00 (pour les trois premiers mois de 1975), ajoutez à cela une assiduité étonnante de la part de nos représentants en Chambre (moins de 100 députés sur une possibilité de 262, lors de la reprise des travaux aux Communes en date du premier mars 1976).

Avec des revenus de $2,945.00 par mois en salaire et en allocations de dépenses non imposables, ce genre de situation est sûrement compréhensible.

Mais face à tout cela, je demeure quand même des plus optimistes, sachant que le président de la Commission anti-inflation saura juguler ce fléau qui ronge le porte-monnaie des contribuables, considérant que l'effort fourni par ce dernier pourrait être proportionnel à son salaire qui est de $54,000.00 par année.

P.S.: Les chiffres fournis proviennent d'articles de journaux et sont donc vérifiables.

Jean-Claude Desgagné,
286, Price ouest,
Chicoutimi.
Le 9 mars.

Il faut accepter la souffrance

Sachons comprendre la souffrance. Dans ces temps troublés que nous traversons, où l'égoïsme est roi, peut-être que le temps du carême est une occasion propice de nous interroger sur la valeur de la souffrance.

Valeurs de la souffrance

La souffrance ne vaut rien en ce qu'elle est, mais par l'acceptation qu'on en fait. Personne n'est à l'abri des maladies, des revers de fortune et des ennuis.

Pourquoi ne pas la rendre plus supportable, puisque de nous donner la grâce, Dieu se charge? Il est tout à fait insensé, d'oublier de la lui demander! L'intensité de la souffrance, ne se mesure pas dans une balance... Quand on est tordu par la douleur, très très lentes sont les heures.

Que l'on subisse une opération, ou qu'au maximum soit notre tension, c'est toujours la maladie présente que l'on trouve la plus accablante. Qu'elle soit physique ou morale, la souffrance, ça fait toujours très mal. Que de calomnies on a à subir, qui sur le coup nous font bondir; et que l'on nous accuse injustement, c'est toute une révolte en-dedans!

Que ce soit abandon ou malveillance, vaut mieux ne rien savoir à l'avance, car alors on pourrait peut-être douter, du courage requis pour à travers passer!

Jamais, il ne faut perdre de vue, que la souffrance ce n'est jamais superflu, et que c'est dans toutes ses formes l'acceptant, que se forge l'âme des vaillants.

Si aujourd'hui, on se sent si perdu, c'est que d'égoïsme on est imbu; et pourquoi tant de malheureux? C'est qu'on veut tout régler sans Dieu. Puisque la souffrance est inévitable, sachons l'offrir à Celui qui est immuable; et si, de moins en moins nous l'acceptons, de plus en plus insatisfaits nous vivons.

Ni l'argent, ni les honneurs ne peuvent nous l'éviter, car à tous les tournants, on peut la rencontrer. L'accepter avec courage et dignité, c'est la formule pour conserver notre sérénité. Si le carême nous apprend cette vérité, beaucoup de nos problèmes seront réglés.

Rosée Simard,
1330, des Cèdres,
Dolbeau.

OPINION DES AUTRES

Il faut d'abord protéger le public

La suggestion du gouvernement fédéral d'abolir la peine de mort ne sera approuvée par le Parlement et admise de la population que si elle est assortie de certitudes suffisantes pour la protection du public - et des gardiens de prison - contre des meurtriers reconnus.

Estimant - avec raison, selon nous que la pendaison n'est ni une peine civilisée ni un moyen de dissuasion pour d'autres meurtriers en puissance, le gouvernement propose de l'abolir. Elle ferait place à des sentences minima plus longues pour les assassins et à des règlements plus sévères de libération conditionnelle...

Il est vital que ce qui remplacera la pendaison assure la sécurité des policiers, des gardiens de prison et du public...

Le projet de loi franchit plusieurs étapes importantes dans cette direction. Il comprend une sentence d'au moins 25 ans de prison pour tous ceux qui sont reconnus coupables du meurtre prémédité d'un policier ou d'un gardien de prison ou de tout assassinat accompagnant un enlèvement, un viol ou attaque sexuelle et un acte de piraterie. Les auteurs d'autres assassinats, soi-disant passionnels, devront purger au moins dix ans avant d'être admissibles à la libération conditionnelle...

Dans tous les cas de remise en liberté d'un meurtre, celui-ci passerait toute sa vie sous le régime de la libération conditionnelle. Ceci rendrait possible une certaine surveillance et assurerait ainsi la sécurité publique.

Il y a des failles toutefois du côté de la protection des gardiens et autres responsables contre les meurtriers dans les pénitenciers...

Le gouvernement sait qu'il faut améliorer cette facette des prisons. On a l'intention, exprimée dans le projet de loi, de bâtir de petites institutions à sécurité maximum, pourvues d'un imposant personnel, destinées aux prisonniers dangereux et servant à former des équipes spéciales pouvant faire face à des situations de crise en milieu carcéral.

Si le gouvernement tient ses promesses, l'effet conjugué des amendements devrait satisfaire les citoyens quant à leur sécurité tout en faisant avancer notre société vers un système judiciaire plus efficace et plus humain.

"The Star", Toronto.

Le scandale de Lockheed

Il semble ahurissant qu'une société ait si désespérément besoin de vendre qu'elle en risque sa réputation, celle de son pays d'origine et, de ce fait, la crédibilité en général de tous les milieux d'affaires.

C'est toutefois ce qu'a causé le scandale impliquant la Lockheed Aircraft Corp. Ce qui semble pire c'est que la culpabilité de la Lockheed n'avait pas besoin d'être prouvée. L'entreprise a avoué elle-même avoir versé $22 millions en pots-de-vin à des dirigeants pour conclure des contrats militaires avec le Japon, les Pays-Bas, l'Italie et l'Allemagne fédérale...

Le ministre de la Défense, M. James Richardson, doit être félicité pour avoir convoqué les patrons de la Lockheed à Ottawa afin de discuter de la santé financière du constructeur dans cette situation de crise....

Mais cela ne rend pas moins grave le fait que la réputation des compagnies américaines en général a été sérieusement atteinte par les présentations révélations et que la façon américaine de faire les choses sera pendant longtemps couverte d'opprobre.

"The Whig-Standard", Kingston.

Frictions entre Dolbeau et le Centre Astro

par Serge Cloutier

DOLBEAU — Avant de parler en détails de la Société astronomique de Dolbeau Inc., connue sous le nom de Centre-Astro, il convient d'apporter des précisions, qui permettront aux lecteurs de comprendre mieux ce qui s'est récemment passé.

Il faut d'abord savoir qu'il existe deux sociétés d'astronomie, celle de Québec et celle de Dolbeau, qui sont indépendantes l'une de l'autre, et dont les relations sont nulles présentement.

Le président de la Société astronomique de Dolbeau est M. Raymond Fortin, de l'endroit, et le président de la Société astronomique de Québec est M. Jean Tétreault, un notaire de Plessisville.

Le Centre-Astro

Le Centre-Astro, qui désigne la Société astronomique de Dolbeau, est une corporation privée, sans but lucratif, fondée en 1969 et incorporée en 1970. Le président-fondateur est M. Raymond Fortin, qui a quitté son poste puis y est revenu, et c'est lui qui préside, aujourd'hui, le conseil d'administration. La société, qui poursuit cette semaine sa campagne de recrutement, regroupe en moyenne 350 membres par année, moyennant une carte vendue $2.00. De ces 350 membres, 50 sont de l'extérieur, les autres de Dolbeau.

La Société astronomique a été fondée pour vulgariser l'astronomie et construire un observatoire devant être ouvert au public. Ce dernier point en fait d'ailleurs un endroit unique, puisque nulle autre part en Amérique, semble-t-il, il serait possible d'observer le ciel avec de tels instruments pour l'ensemble de la population.



PRESIDENT INVENTEUR — M. Raymond Fortin est aussi un inventeur, et cette caméra spéciale qui permet de faire des gros plans des étoiles ou des astres a été conçue et réalisée par lui-même. Il a aussi fabriqué un télescope, et a dessiné les plans du gros télescope que les employés de Domtar ont fabriqué pour l'observatoire du Centre Astro.

Les débuts

Dès le début, des contacts ont été établis avec la Société astronomique de Québec, mais, selon le président actuel, les relations ont peu à peu diminué entre les deux, pour devenir nulles, pour ainsi dire. Mais, en principe, le Centre-Astro ne s'oppose pas à une collaboration, même si la Société de Québec semble en moins bonne santé que celle de Dolbeau.

En 1970, le Centre-Astro a fait des démarches auprès de la ville de Dolbeau et a obtenu une subvention de $14,200 pour la construction du pavillon de l'astrolab et l'observatoire.

Plus tard, la ville a acheté les terrains, où sont situés les équipements du Centre-Astro, et la corporation se trouve donc locataire de la ville.

Frictions

Le président, M. Raymond Fortin, explique ensuite que des frictions nombreuses sont survenues avec le conseil municipal. Tellement que la société a acquis son propre terrain, donné par les Frères de l'Instruction chrétienne, en avril 1975, et qu'elle projette de s'y installer petit à petit.

Le terrain est voisin de celui de la ville, et couvre 1.4 million de pieds carrés. Un plan d'aménagement est déjà dessiné pour le site éventuel.

Sur le terrain actuel, la société possède certains actifs, dont la valeur est estimée à $200,000. Le Centre-Astro, même si son fonctionnement est assuré par des projets PJ ou PIL depuis le début, sauf la subvention municipale de départ, n'a pas de dettes.

L'affaire de la vente à l'encan d'appareils d'astronomie, dont il a été question récemment, regarde la Société de Québec. Cette dernière est propriétaire d'horloges de précision, et de l'astrolab, un appareil scientifique. Il serait question d'une subvention promise par l'OPDQ, mais les détails restent à venir dans cette affaire.

Ingérence

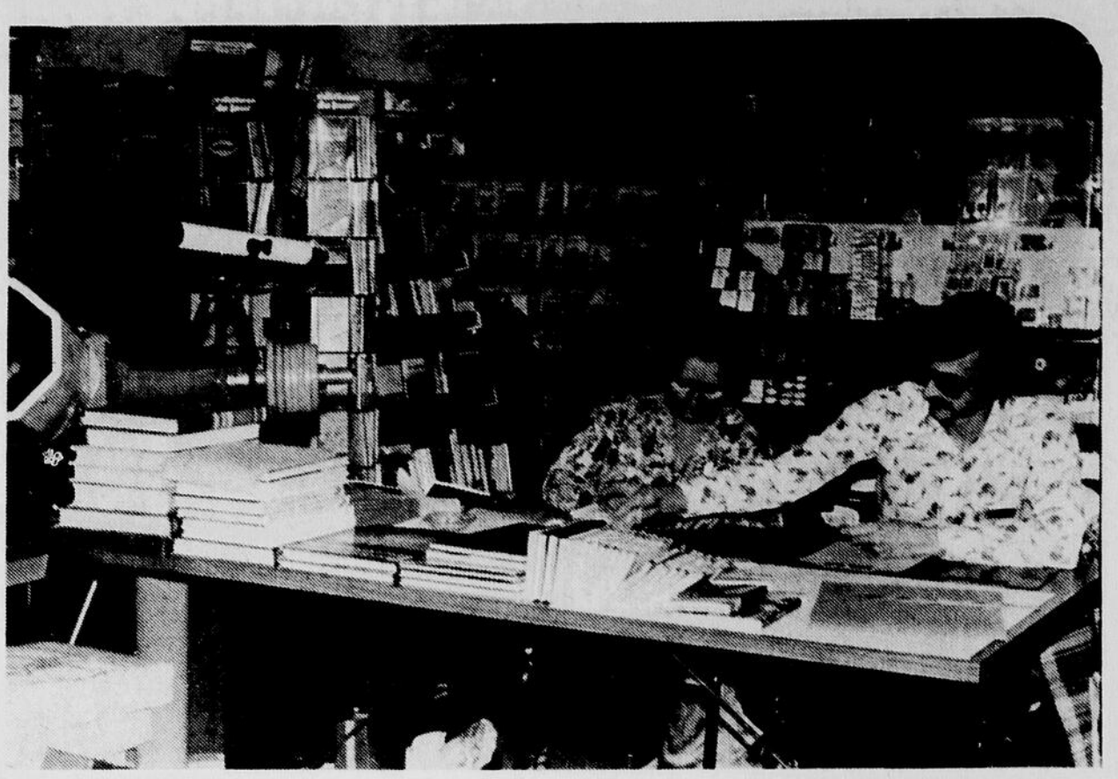
Or, pourquoi cette affaire de dettes n'était-elle pas connue? Selon le président, Raymond Fortin, le maire Vézina savait ce qui se passait, mais n'en disait rien. Toujours selon M. Fortin, le maire a voulu s'ingérer dans les affaires du Centre-Astro, en achetant les terrains actuels avant que la société le fasse par exemple, et "en décidant de certaines ententes avec la Société astronomique de Québec sans consulter la Société astronomique de Dolbeau".

Le Centre-Astro publie une revue mensuelle où l'on retrouve des articles scientifiques dans tous les domaines, sciences naturelles et astronomie. La publication est tirée à 500 exemplaires.

Projets PIL

Malgré sa popularité évidente, le Centre-Astro n'a pas d'autres sources de financement que la cotisation des membres et les subventions d'Initiatives locales.

D'ici l'été, un budget de $64,500.00 est affecté à la création d'environ 25 emplois au Centre-Astro, des guides pour les visites d'une part, et du travail sur le terrain à compter du printemps d'autre part.



SEMAINE D'ASTRONOMIE: Mme Raymond Fortin, publicitaire, et M. Jean-Guy Savard, responsable de l'observatoire, se tiennent à la disposition des visiteurs pendant cette semaine spéciale, où le recrutement est à l'honneur.

L'observatoire est présentement ouvert aux visiteurs, ainsi que le Musée de sciences naturelles, le jour et le soir, au moins jusqu'à la fin de juin. Notons ici que les sciences naturelles n'étaient qu'un à-côté au début, mais que leur place dans le centre est importante maintenant.

Fréquentation

Pendant cette semaine de l'astronomie à Dolbeau, un kiosque est situé à la Librairie Centrale, où les citoyens peuvent obtenir des détails sur le Centre-Astro ou les sciences en général. A l'observatoire est au musée, les groupes d'étudiants se succèdent par dizaines depuis le début de la semaine.

Les dirigeants du centre veulent sensibiliser les citoyens de Dolbeau, qui connaissent parfois mal cet équipement pourtant situé à moins de quatre milles du centre-ville, et que des milliers de visiteurs d'ailleurs ont pourtant visité depuis 1971.

En cinq ans, 91,842 personnes ont visité le Centre-Astro. De ce nombre, 57,828 du Saguenay-Lac-Saint-Jean; 10,656 de Québec; 10,294 de Montréal; près de 5,000 des autres provinces canadiennes.

Parmi les visiteurs, touristes ou amateurs de science, 576 de France, 359 de Californie, 210 de New York, et aussi des Anglais, des Belges, des Yougoslaves, des Suisses, des Africains, Japonais, Espagnols, Américains du Sud.

Attitude intolérable à l'égard du Centre Astro

DOLBEAU — Le président du Centre Astro de Dolbeau, M. Raymond Fortin, critique le comportement du maire de la ville, M. Armand Vézina, et exprime l'avis que ce dernier veut utiliser la tactique de diviser pour régner.

Commentant l'attitude du maire à l'égard de la Société astronomique de Dolbeau, M. Fortin trouve intolérable que le maire ne consulte pas les dirigeants de cette corporation avant de prendre des décisions relatives au terrain où est situé le centre.

C'est ainsi que la décision d'offrir à la société d'horticulture de Dolbeau un espace pour ériger une serre, et la décision de construire une maison pour M. Nadeau de la Société astronomique de Québec sont jugées sévèrement par M. Fortin. Celui-ci réclame qu'on consulte la corporation avant de prendre des décisions qui dérangent le plan de développement tel que prépare par la Société.

C'est d'ailleurs cette attitude de M. Vézina qui aurait incité le Centre Astro à acquérir son propre terrain, voisin de celui où il se trouve présentement.

On sait par ailleurs que le maire, M. Vézina, a déjà répliqué à ces remarques en déclarant que c'est le conseil municipal qui avait décidé de construire une maison pour abriter les horloges, comme cela avait été promis dans un bail, et non pas lui seul.

Quoiqu'il en soit, le dialogue fait nettement défaut entre les autorités municipales et les dirigeants de la Société astronomique, et le comité de citoyens, pour un, entend demander des explications aux personnes concernées.

Entente possible sur les clauses normatives à l'UQAC

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — L'université du Québec et le syndicat des employés de soutien des différentes constituantes pourraient en venir à une entente sur les clauses normatives, d'ici lundi.

Cette information, le responsable des relations publiques à l'université de Chicoutimi, M. René Laberge dit la tenir des négociateurs patronaux de la table-réseau.

Toujours selon M. Laberge, l'état des négociations serait très avancé. Le syndicat local refuse de confirmer ces affirmations, tant qu'il n'aura pas tous les renseignements pertinents. La présidente, Mme Lise Bluteau quittait Chicoutimi, hier soir, pour se rendre à la table de négociations.

Un règlement à la table-réseau ne veut pas dire la fin immédiate de la grève.

Les employés de soutien négocient aussi à une table sectorielle où il est uniquement question des salaires. Les discussions à cette table ne sont guère fructueuses pour l'instant.

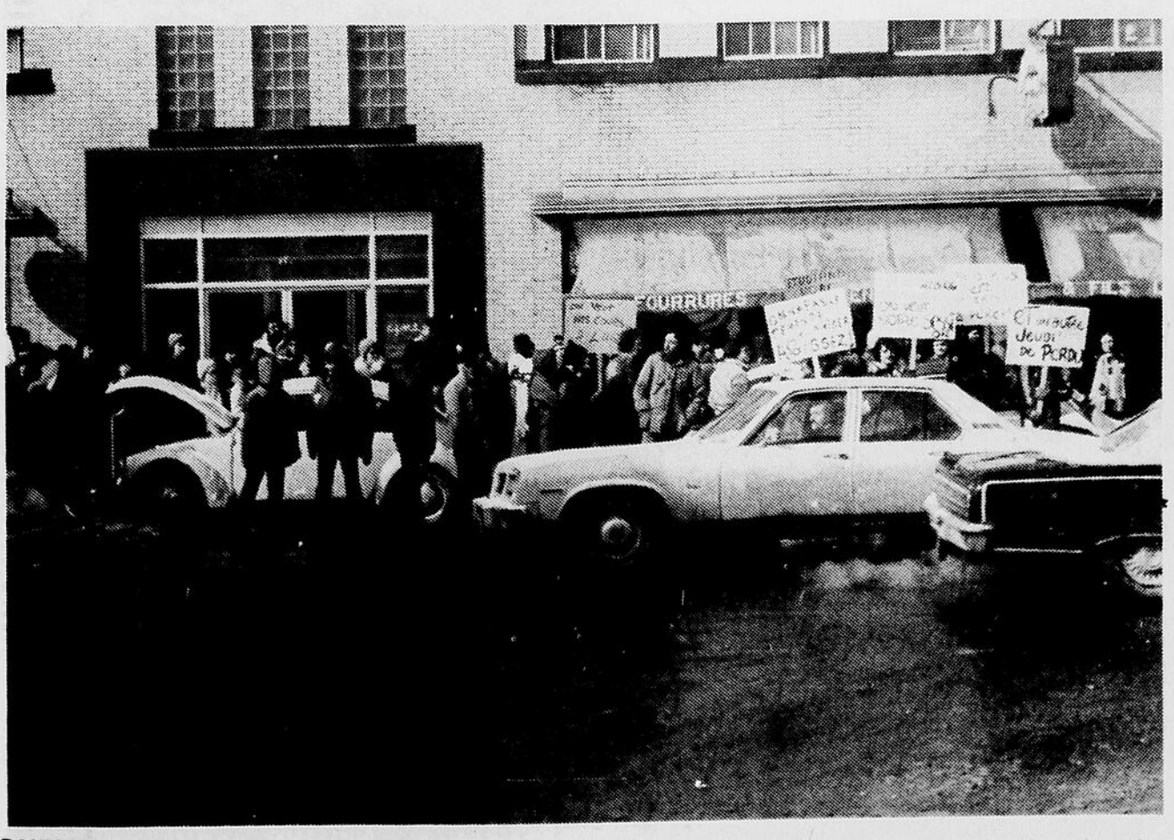
Il faut, toutefois, se rappeler que les employés de soutien (affiliés au syndicat canadien de la fonction publique FTQ) ont débrayé pour faire avancer les négociations à la table-réseau. C'est l'objectif premier de la grève.

Les étudiants

L'impatience des étudiants grandit. Durant la journée d'hier, ils ont fait la journée des media d'information pour alerter l'opinion publique sur le danger de perdre leur année académique si la grève se prolonge.

Les effets du conflit sont nombreux pour les étudiants: déboursés financiers (pour ceux de l'extérieur), danger de perdre leur année académique, retard dans la recherche d'un emploi d'été, difficulté pour rencontrer les dates des examens des corporations, etc.

Les étudiants paniquent. Ils réclament la réouverture de l'université dès lundi. Sinon, ils entendent intensifier leurs protestations.



PANIQUE — Les étudiants de l'Université du Québec à Chicoutimi paniquent. Ils craignent un prolongement de la grève des employés de soutien qui aurait de lourdes conséquences sur leur année académique. Au cours de la journée d'hier, ils ont envahi les studios de radio et de télévision pour crier leur mécontentement. On les aperçoit ici devant le poste CJMT de Chicoutimi où ils s'apprêtent à entrer.

Eclairage inadéquat à Arvida

JONQUIERE — Les administrateurs de Jonquière envisagent la possibilité d'ajouter de l'éclairage en bordure du boulevard Taschereau, à partir de la sortie du quartier d'Arvida jusqu'à l'entrée du quartier de Kénogami.

Le maire Francis Dufour en a parlé brièvement, lors de la dernière séance du Conseil métropolitain du Haut-Saguenay, en mentionnant qu'il en coûterait $35,000 pour donner un éclairage qui rendrait moins dangereuse cette route d'une longueur d'un mille et quart.

Questionné à cet effet, le maire de Jonquière a dit qu'une telle éventualité était envisagée.

Le maire Dufour a avoué que cette route était dangereuse en raison de l'éclairage inadéquat et qu'il faudrait éventuellement faire quelque chose.

Aucune autre amélioration n'est prévue pour cette route très achalandée, pas plus que les autorités de la ville de Jonquière n'ont l'intention de présenter, au ministère des Transports, un projet d'élargissement.

"Nous avons beaucoup de projets dans le domaine routier, a dit le maire Dufour, des projets prioritaires qui viennent avant l'élargissement de cette route. Il est important pour le moment de diminuer les dangers d'accidents en assurant un éclairage plus adéquat."



FOURRE-TOUT

DES PILULES

Les contraceptifs séquentiels oraux ont récemment fait l'objet d'une controverse largement diffusée, mais selon Ortho Pharmaceutiques Canada Ltée, le plus important fournisseur de contraceptifs oraux du pays, on a fait une interprétation erronée. Et voici la version des faits que cette compagnie donne: "ORTHO-NOVUM SQ, le seul produit ORTHO qui soit en cause, restera sur le marché canadien, mais il ne sera prescrit qu'à titre thérapeutique seulement. Il importe de noter, bien qu'ORTHO fabrique cinq autres produits contraceptifs oraux sous la marque ORTHO-NOVIUM, qu'aucun de ces autres produits n'est affecté. Il est conseillé aux femmes qui prennent ORTHO-NOVUM SQ, à titre anticonceptionnel, de consulter leur praticien qui leur prescrira un autre produit". Voilà la mise au point est faite.

DEVANT LES JOURNALISTES

Après la visite de leur "ami" Denis Hardy, ministre québécois des Communications, les membres du Cercle de presse du Saguenay accueilleront, mercredi prochain, un autre ministre du Cabinet Bourassa. Il s'agit de M. Normand Toupin, titulaire du ministère des Terres et Forêts et ancien ministre de l'Agriculture. La semaine suivante, le 24 mars, l'invité sera M. Robert Gaulin, négociateur de la CEQ et le 31 mars, M. Claude Castonguay, responsable québécois de l'application des mesures anti-inflationnistes.

PERSONNALITE FEMININE

Pour une sixième année consécutive, le Club Lion d'Alma organise son concours de la "Personnalité féminine". La population sera encore une fois invitée à participer à cet événement en transmettant leur choix et toutes les mises en candidatures seront analysées par un jury qui déterminera cette personnalité. On peut envoyer ces recommandations au Club Lion d'Alma, C.P. 400. Mentionnons que ce concours couvre le territoire de Lac-Saint-Jean-Est, soit de Sainte-Monique à Desbiens. Le nom de la "Personnalité féminine 75" sera connu le 11 avril, à l'occasion d'une soirée qui aura lieu au Manoir du Rocher, à Alma.

PARENTS INVITES

Tous les parents du Saguenay qui ont des enfants fréquentant l'école, sont invités à assister à une importante réunion qui aura lieu samedi après-midi, à 14 hres, à l'auditorium Dufour, du Campus de Chicoutimi. Les dirigeants des différents comités de parents du territoire les informeront sur la situation scolaire dans la région et dans la province. Il y a aussi des projets de résolutions pour accélérer les négociations entre l'Etat et les enseignants et il est même question d'une marche sur le Parlement. Mentionnons que de telles réunions doivent avoir également lieu au Lac-Saint-Jean.

PARC-SAGUENAY

Pour M. Denis Hardy, ministre québécois des Communications, le problème de Parc-Saguenay ou de celui de l'intégrité du territoire québécois se pose dans le cadre général du fédéralisme. Il précise: "Ce qui rend le fédéralisme défectueux, c'est que l'on ne trace pas de lignes assez précises entre le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral, et que lorsque ces lignes sont précises, le gouvernement d'Ottawa s'empresse de violer la loi fondamentale de la constitution".

JC DE LA BAIE

Une réunion très importante dite d'animation Jeune chambre est prévue pour lundi prochain à l'école polyvalente de La Baie, à 19 h. 30. Et cette session est offerte à tous les membres de la JC ainsi qu'à ceux qui voudraient le devenir. Par ailleurs, mentionnons que le tlé-thon présenté en fin de semaine dernière a été couronné d'un véritable succès. Les organisateurs ont recueilli plus de $3,200 tandis que l'objectif fixé n'était que de $3,000. Et les dirigeants de la JC de La Baie profitent de cette chronique pour remercier la population de La Baie de sa générosité.

UNE GRIPPE DE 3,500 MORTS

L'épidémie de grippe qui sévit depuis six semaines en Angleterre et au pays de Galles a causé jusqu'ici la mort de 3,752 personnes.

Le ministère de la Santé a toutefois fait savoir qu'elle paraît en voie de régression. Au cours de la semaine dernière, 1,157 décès ont été constatés, soit 126 de moins que la semaine précédente.

RECRUTEMENT

Le Cercle des Affaires d'Alma est en pleine période de recrutement, d'ici la période intensive, le 24 mars, décrétée grande JOURNEE DU RECRUTEMENT annuelle. Déjà 142 membres ont renouvelé leur adhésion à leur association et on est assuré d'atteindre l'objectif de 250 membres.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

L'Association des citoyens des Jardins Talbot, à Chicoutimi, tiendra son assemblée générale le dimanche 14 mars à 20 heures, à l'école Félix-Antoine-Savard. Les deux conseillers du quartier, Mme Louise Paré et Emile Corneau, doivent être présents pour répondre aux questions des contribuables. Une invitation est lancée aux citoyens du quartier à assister à cette importante réunion.

Rapport du PLQ

La maîtrise de l'économie; le sine qua non de l'épanouissement de la culture des Québécois

QUEBEC (PC) — L'épanouissement de la culture des Québécois, ces "esclaves bien nourris", ne pourra se faire sans qu'ils maîtrisent, en autant que c'est possible en 1976, leur propre économie.

De plus, tout ce qui touche à la culture québécoise, dans son sens le plus large, doit être décidé par eux, les Québécois, qui ne sauraient partager avec d'autres le soin de ces décisions.

Quant aux champs de la culture québécoise, ils sont faciles à déterminer puisque "la culture c'est tout".

Ces opinions sont puisées dans le rapport du comité des affaires culturelles de la commission politique du Parti libéral du Québec que M. Claude DesRosiers, le président, a rendu public, jeudi, lors d'une conférence de presse à Québec. Le document, qui en est un de travail, sera soumis aux membres du parti lors de leur congrès de la fin d'avril, à Québec.

Ces prémisses étant posées, le comité formule plusieurs recommandations dont le rapatriement sous juridiction provinciale des fonds dépensés au Québec par le gouvernement fédéral et la création d'un Conseil de la culture.

Il demande aussi au gouvernement Bourassa d'obtenir du gouvernement central "la reconnaissance de sa juridiction exclusive en matière de culture".

Il estime que l'Etat québécois doit avoir l'essence du pouvoir décisionnel en matière de planification et d'orientation économique au Québec.

"Plus une activité touche à l'âme du peuple canadien-français, c'est-à-dire à sa culture, affirme-t-il, plus ce pouvoir décisionnel doit être absolu pour l'Etat du Québec".

Esclaves bien nourris

Si le peuple québécois doit s'épanouir, poursuit le comité, c'est son économie qu'il doit maîtriser. "L'Etat, soutient-il, doit jouer le rôle de planificateur économique qui est peut-être devenu de nos jours son rôle essentiel.

Cela est d'autant plus nécessaire pour nous que la maîtrise de notre économie nous échappe à peu près totalement et que nous sommes, à ce point de vue, des esclaves bien nourris".

Soutenant qu'un peuple à économie avancée ne saurait exister avec une identité forte, "donc une culture vivante", il presse le gouvernement Bourassa de promouvoir, par tous les moyens valables, "la prise en main de l'économie du Québec par des Canadiens français".

Le comité se réfère davantage à la société canadienne - française qu'au peuple québécois lorsqu'il traite de la population de la province.

Il rejette la séparation du Québec du reste du Canada comme solution permettant l'épanouissement culturel des Québécois et la maîtrise de leur économie.

Toutefois, il soutient que: "Cette appartenance à la confédération canadienne doit être considérée comme essentiellement modifiable dans le temps, au gré du changement des conditions économiques, qui sont de nos jours très rapides".

Ministère

Le comité, soulignant "les trop nombreuses plaintes relatives à l'inefficacité administrative du ministère des Affaires culturelles", demande que celui-ci effectue les réformes administratives nécessaires pour devenir un organisme souple et efficace.

Il recommande aussi que le budget de ce ministère soit dorénavant accru considérablement et que son titulaire soit le "maître sans appel" des dépenses du ministère.

Dans ses recommandations d'ordre général, le comité demande, outre la création d'un Conseil de la culture, la présentation d'oeuvres d'art dans les couloirs du métro de Montréal "en remplacement de l'envahissement publicitaire", l'élimination des affiches publicitaires le long des routes de la province, l'adoption d'une loi cadre de l'édition et l'institution d'une surtaxe frappant les films étrangers projetés au Québec.

Affaires sociales

1,700 plaintes enregistrées après le débrayage des syndiqués

QUEBEC (PC) — Environ 1,700 plaintes ont été déposées jusqu'ici contre les syndiqués et les syndicats qui ont débrayé le 26 février dernier dans le secteur des Affaires sociales.

C'est ce qu'a révélé hier le ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, lors de sa conférence de presse hebdomadaire sur l'état des négociations dans la Fonction publique.

Certaines institutions n'ont pas encore déposé de plaintes en rapport avec la session d'étude par les syndiqués le dernier jeudi du mois dernier. Aussitôt que toutes les plaintes auront été déposées, le ministre a promis d'en rendre la compilation publique.

La convention collective des 728 ouvriers de la Société des alcools sera signée au début de la semaine prochaine, les propositions gouvernementales ayant été adoptées par un vote de plus de 75 pour cent.

Dans le cas des 1,600 employés de magasins et de bureau de la SAQ les négociations sur les clauses normatives sont terminées et les discussions ont commencé sur les clauses salariales. Le ministre espère un règlement dans un avenir prochain.

M. Parent a souligné que des progrès remarquables avaient été enregistrés à la table de la CSN, aux affaires sociales, qui a négocié durant quatre jours la semaine dernière.

"Il semble y avoir un nouveau climat suite à l'annonce faite par le Front commun, dimanche soir, que des instructions seraient données aux représentants syndicaux d'accélérer le processus de négociations, ce qui semble avoir proté fruit puisqu'il semble y avoir des efforts réels aux tables des Affaires sociales pour arriver à faire un déblocage", a-t-il dit.

La situation est la même à la table principale de l'éducation — élémentaire et secondaire — qui a siégé cinq jours la semaine dernière et qui siégera probablement quatre jours cette semaine.

Ce matin, une rencontre doit avoir lieu entre les représentants du gouvernement et ceux du Front commun pour tenter de s'entendre sur la première séance de la table centrale.

Si les progrès continuent à s'accentuer, a dit M. Parent, "il est possible que la table centrale puisse siéger dans un avenir rapproché."

Certaines tables sont prêtes à se rendre à la table centrale, en particulier la Fédération des CEGEP. Il est possible que la table centrale siège dès la semaine prochaine.

Le ministre a révélé au sujet des écarts existant entre les salaires payés aux hommes et aux femmes, qu'il appuyait le principe "a travail égal, salaire égal."

"Si nous avions commis des inégalités lors du dépôt de nos offres,elles seraient corrigées aux tables sectorielles ou à la table centrale au moment de la négociation," a-t-il dit.

"Si nous avons fait erreur dans la définition d'emploi masculin ou féminin ou si les termes employés déterminent le même emploi, il n'y a pas de doute dans mon esprit qu'il y aura salaire égal à travail égal pour ce qui concerne la femme."

Congrès UN

17 mai: date finale du bulletin de présentation des candidats

QUEBEC (PC) — Les candidats à la direction de l'Union nationale devront déposer leur bulletin de présentation au plus tard le 17 mai en prévision du congrès des 22 et 23 mai 1976 à Québec.

C'est ce qu'a fait savoir, hier dans une rencontre d'information, le président du congrès, Me Jean Blanchard, qui a précisé que 1,800 personnes environ auront droit de vote, dont neuf délégués par comté, élus lors de conventions.

Parmi les délégués d'office, se trouvent les députés et conseillers de l'UN depuis le 25 novembre 1935. Les candidats de l'UN et du Parti créditiste aux élections générales de 1973 et qui sont membres en règle du parti, 55 délégués généraux à être désignés par un comité formé du chef intérimaire, du président du conseil exécutif et du directeur général.

C'est Me Michel Côté, ancien chef du contentieux de la ville de Montréal, qui est chargé des mises en candidatures. Jusqu'à maintenant, aucune personne n'a encore manifesté l'intention de briguer les suffrages à la succession de M. Maurice Bellemare.

Celui-ci qui assistait à la conférence de presse, a bien établi qu'il n'appuiera aucun des candidats afin de laisser les militants libres d'élire l'homme ou la femme de leur choix.

M. Bellemare a par ailleurs indiqué qu'il ne songe pas à démissionner de son siège à l'Assemblée nationale en vue de permettre au nouveau leader de solliciter un mandat de député dans le comté de Johnson.

Il a réaffirmé qu'il compte bien se représenter devant les électeurs de Johnson au prochain scrutin.

Les candidatures

Me Côté a expliqué que chaque candidat devra recueillir au moins 75 signatures de délégués officiels et déposer une somme de $500 et être éligible comme candidat à un siège à l'Assemblée nationale pour être accepté sur les rangs à la direction.

La réunion aura lieu au centre municipal des congrès de Québec et les organisateurs attendent environ 4,000 personnes, délégués et observateurs.

La session

D'autre part, dans un communiqué remis à la presse, M. Bellemare a dit que "pour le premier ministre Bourassa, la quatrième session qui s'amorce la semaine prochaine sera celle de la dernière chance. Pour le Québec, ce sera celle de la victoire ou de la capitulation pure et simple."

M. Bourassa doit sortir de son bunker où l'a assiégé si brutalement le premier ministre Trudeau vendredi dernier et prendre résolument la tête des troupes, comme l'exige son poste de chef d'Etat, a dit encore le chef de l'UN.

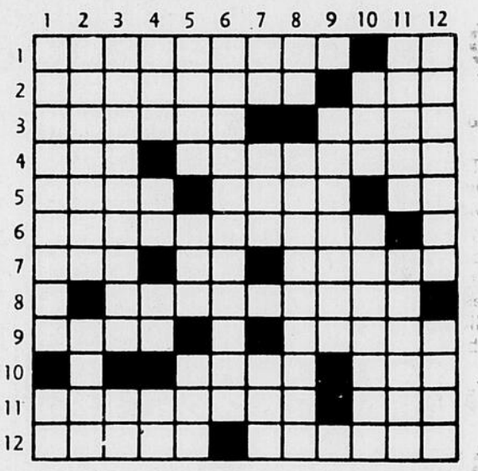
Ce dernier a assuré que son parti surveillera de très près la politique constitutionnelle du gouvernement ainsi que les projets de loi à vocation économique qui seront présentés à l'Assemblée nationale.



INSPECTION DU SITE OLYMPIQUE — Cyrille Delage, commissaire-enquêteur au département de la justice du Québec, converse avec des journalistes, au sujet de la mort des quatre employés victimes d'un accident de travail. M. Delage, au centre, rapportait hier que les résultats de son enquête ne seront pas rendus publics avant une quinzaine de jours.

MOTS CROISES

problème: no 719



HORIZONTALEMENT

1- Mâle de plusieurs oiseaux de proie.--Palladium.
2- Désinfecter.-- Venue au monde.
3- Travailler. -- Dommage, préjudice.
4- Roi d'Israël.-- Maladie due à une augmentation de globules blancs du sang.
5- Alors.--Coup. -- Radon.
6- Elle peut être contestée.
7- Se dirigera . -- Osmium.-- Revenu annuel.
8- Reconnaissance d'un bienfait reçu.
9- Contestée. -- Principe odorant de la racine d'iris.
10- Ville de l'Asie Mineure.-- Mammifère rongeur.
11- Maxime.-- Dans la Russie, tsariste.
12- Action de discuter une question entre plusieurs.-- Met en colère.

VERTICALEMENT

1- Notaire. -- Palladium.
2- Cabine où l'électeur prépare son bulletin de vote.-- Saoul.
3- Après déboisement, brûlis de broussailles qui permet la culture temporaire.-- Fleuve de l'U.R.S.S.
4- Chef, en Ethiopie .-- Note. -- Dieu solaire des Egyptiens.-- Se dirige.
5- Espace infini.-- Ville de l'Inde.-- Récipient en terre réfractaire.
6- Constater.
7- Lithium. -- Seule.-- Longue ceinture des Japonais.
8- Erbium.-- Chercher à plaire à une femme.
9- Se dit de chacun des muscles destinés à produire une tension.
10- Mot servant à désigner une personne.-- Indolent, mou.
11- S'éteindre, expirer. --Avait à la main.
12- Distraction, repos .-- Exister.

problème: no 718

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	S	A	N	I	T	E	S	■	C	I
2	M	O	U	L	I	N	E	T	■	N	O	M
3	D	U	M	A	■	S	■	R	U	I	N	A
4	A	B	A	T	T	U	R	E	S	■	T	M
5	C	A	V	E	■	L	A	■	E	R	R	A
6	T	■	A	R	E	T	I	E	R	■	É	T
7	I	F	■	N	I	E	N	T	■	O	B	■
8	O	L	T	E	N	■	U	■	C	L	O	S
9	N	U	E	■	A	R	R	O	S	E	U	R
10	■	E	S	S	U	Y	E	R	■	A	T	■
11	P	T	■	O	D	E	■	G	A	T	E	R
12	!	S	A	T	I	S	■	E	M	E	R	I

René Lévesque dénonce l'échec continu du fédéralisme



M. René Lévesque

QUEBEC (PC) — Les dirigeants du Parti québécois ne sont pas des académiciens et il est bien évident qu'ils recherchent le pouvoir avant tout pour être en mesure de mettre en application le programme, comme tout parti politique normal.

Il n'y a rien de plus légitime que la soif du pouvoir pour une formation politique sinon à quoi rimerait toute l'action de ce parti, sinon à du romantisme.

C'est ainsi que le président du PQ, M. René Lévesque, a répondu, hier à l'Université Laval, aux propos du premier ministre Trudeau qui, la semaine dernière au congrès provincial des libéraux fédéraux, avait voulu laisser croire que le référendum préconisé par le PQ avant de proclamer l'indépendance du Québec démontre bien que le parti souverainiste est plus imbu de pouvoir que de l'idée de la séparation du Québec.

A ce sujet, M. Lévesque a soutenu que MM. Trudeau et Bourassa deviennent de plus en plus inquiets devant la popularité du PQ "et vous avez remarqué que M. Trudeau ne parle plus de particule" en nous désignant.

Le leader indépendantiste était l'invité des étudiants de Laval et, pendant une heure et demi il a dénoncé "la continuité de l'échec du régime fédéraliste qui met constamment en chicane Ottawa et le Québec" et expliqué le processus qu'entend suivre son parti pour arriver à négocier l'indépendance, si le PQ prend le pouvoir.

Les quelque 300 étudiants ont écouté avec grand intérêt l'allocution et les réponses de M. Lévesque aux questions qui ont porté sur cette idée du référendum, sur l'attitude du parti face aux négociations du Front commun syndical avec le gouvernement et sur la politique énergétique du parti.

Le PQ entreprendra, à la fin du mois, une autre campagne de financement parmi la population et, déjà hier, les étudiants ont souscrit un certain montant dans le chapeau qui a circulé dans l'assistance au cours du débat-midi.

Au début de sa causerie, M. Lévesque s'est attaqué à M. Trudeau "qui est mal pris politiquement pour faire du rapatriement de la Constitution, un vieux chiffon colonial, une priorité".

"Le French Power"

Commentant la querelle Trudeau-Bourassa, le président du PQ a dit que le premier ministre canadien est déjà "sur le chemin de la sortie et que le French power n'en a plus pour longtemps à Ottawa".

"Trudeau est venu dans la colonie québécoise pour tâcher de montrer qu'il demeure encore le grand boss, comme Duplessis jadis, mais il est en train de finir plus mal que lui, d'une façon plus répugnante, lui Trudeau qui a tant combattu 'le Chef'," a dit encore M. Lévesque au grand amusement des étudiants.

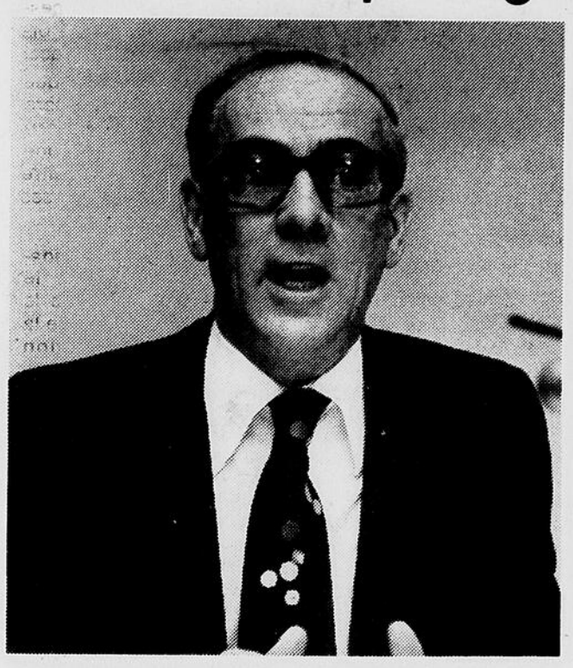
Les $200 millions que réclame le gouvernement du Québec du fédéral pour l'aider à éponger le déficit des Jeux olympiques est en passe de devenir le symbole de l'impuissance du Québec dans ce régime, a-t-il poursuivi, en rappelant que l'ancien premier ministre Bertrand s'est déjà cogné le nez à Ottawa en demandant aussi $200 millions pour la politique de sécurité sociale du Québec de même que l'ex-ministre de la Justice quêtait $200 millions à Ottawa en guise de paiement des services de police au Québec.

M. Lévesque a dit que l'on a jamais vu deux priorités aussi "fofolles" que le rapatriement de la Constitution et les Jeux olympiques alors que des écoles ferment au Québec, que les services essentiels dans les hôpitaux traversent une période difficile, que le climat social se dégrade, que les familles à revenu modeste triment dur.

Mais, pour les dirigeants politiques, ces problèmes ne pressent pas "et on verra à cela en temps et lieu, disent-ils", a ajouté M. Lévesque.

Négociation syndicale

La FCSCQ plonge dans l'eau bouillante



M. Hubert Lavigne

VAL-D'OR — La Fédération des commissions scolaires du Québec a le sentiment de tenir un taureau par les cornes dans la présente ronde de négociations avec les syndicats des employés des commissions. Sa position n'a rien de confortable, mais elle n'a pas le moindrement l'intention de lâcher prise.

C'est en ces termes que le président général de la fédération, Monsieur V. Hubert Lavigne, a imagé la situation vécue par l'organisme qu'il représente, lors d'une rencontre avec des journalistes à Val-d'Or, jeudi.

M. Lavigne a dit que la fédération a tout fait pour obtenir une ronde de négociations humanitaires, sans affrontement inutile, fondée sur les besoins éducatifs du milieu exprimés par les commissions scolaires.

"Nous avons réussi, a ajouté M. Lavigne, à faire intégrer aux offres patronales le maximum des orientations voulues par les commissions scolaires, mais nous n'avons pas réussi à humaniser la négociation." Selon lui, seule la pression de l'opinion publique pourra en arriver à forcer les parties à modifier leur style de négociations qui n'est plus adapté au besoin de la société.

Le président de la Fédération des commissions scolaires a profité de l'occasion pour faire valoir les améliorations apportées aux conditions de travail des personnels des commissions, notamment au chapitre de la charge de travail, de la sécurité d'emploi, des avantages sociaux et de la rémunération.

Nous avons proposé une égalisation de la tâche des enseignants, une augmentation du nombre des enseignants à l'élémentaire, au secondaire professionnel et à l'enfance inadaptée, a précisé M. Lavigne. Nous avons aussi accordé la sécurité d'emploi au personnel permanent, favorisé la recherche d'un emploi pour le personnel non permanent, augmenté les montants au chapitre des avantages sociaux et mis de l'avant des hausses de traitement qui varient d'environ 26 pour cent à 50 pour cent, a-t-il ajouté.

Il nous reste maintenant à nous entendre dans le respect des droits des employés des commissions scolaires, des droits des enfants à une éducation de qualité et des droits des dirigeants scolaires élus démocratiquement pour gérer et faire évoluer le système d'éducation, a conclu le président de la Fédération des commissions scolaires.

Prix Desjardins à un groupe de citoyens des Bois-Francs

MONTREAL (PC) — Le premier Prix annuel Desjardins a été accordé, jeudi, au Centre de relèvement et d'information sociale de Victoriaville, un organisme qui travaille au regroupement en association des citoyens de la région des Bois-Francs.

D'une valeur de $5,000, le prix a été remis aux dirigeants de l'organisme par M. Alfred Rouleau, président de la Fédération de Québec des Caisses populaires.

Le Prix annuel Desjardins a été créé dans le but d'apporter un appui à un groupe de citoyens engagés dans des projets à caractère communautaire.

Né en mars 1972, le centre a d'abord été considéré comme un organisme destiné à décharger la municipalité des exigences et des urgences de la pauvreté dans la région de Victoriaville.

Par la suite, les responsables ont travaillé à la mise sur pied de divers types d'associations: clubs alimentaires, boucherie coopérative, ACEF, comités de résidents de HLM, jardins communautaires, club d'endossement pour les familles à faible revenu, etc...

Le jury présidé par M. Léo Cormier, de la Ligue des droits de l'homme, a accordé également trois mentions spéciales.

Contrôle des prix

Québec et Ottawa concluent un accord

par Paul Bennett

OTTAWA (PC) — Québec et Ottawa sont finalement parvenus à un accord quant aux modalités d'application du programme fédéral de contrôle des prix et des salaires aux secteurs public et parapublic du Québec.

C'est ce qu'a annoncé hier, en Chambre, le ministre fédéral des Finances, M. Donald Macdonald, qui a précisé que les organismes municipaux, les commissions scolaires, les établissements de santé et de service sociaux et les Caisses d'épargne et de crédit relèveraient également de la Régie québécoise des mesures anti-inflation.

De plus il a été nécessaire d'amender la législation fédérale afin de permettre à l'Office de la construction du Québec d'appliquer les directives anti-inflation au secteur de la construction.

Le Québec revendiquait ce 'privilège" en raison du fait que la rémunération dans cette industrie est fixée par décret.

Le Québec est la septième province à endosser concrètement l'initiative du gouvernement fédéral en matière de lutte contre l'inflation, après l'Ontario, Terre-Neuve, l'Ile-du-Prince-Edouard, l'Alberta, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick.

L'entente conclue avec le Québec diffère cependant sensiblement de celles signées par les autres provinces en ce qu'elle confère à la Régie provinciale non seulement le contrôle des secteurs public et parapublic, mais également de tous les secteurs de juridiction provinciale et de l'industrie de la construction qui, dans les autres provinces, sont soumis directement aux directives de la Commission anti-inflation.

Le ministre québécois des Finances, M. Raymond Garneau, avait répété à plusieurs reprises que le gouvernement du Québec appuyait sans réserve le programme fédéral et y collaborerait pleinement à condition que certains "arrangements administratifs" puissent être négociés afin de sauvegarder l'autorité du Québec dans les domaines de sa juridiction.

L'accord, signé le 4 mars dernier, a été paraphé pour le Québec par le ministre chargé de l'application de la loi provinciale, M. Paul Berthiaume, et par le ministre des Affaires intergouvernementales, M. François Cloutier.

Il est valide jusqu'au 31 décembre 1978, date à laquelle doit prendre fin la loi fédérale, et est rétroactif au 14 octobre 1975.

Par cet accord, le ministre fédéral des Finances s'engage à donner préavis au gouvernement du Québec de toute modification envisagée aux indicateurs établis par la loi fédérale.

Un comité sera de plus créé afin de permettre aux deux gouvernements de réviser les indicateurs de façon périodique.

Quant à M. Berthiaume, il doit donner une conférence de presse ce matin où il dévoilera les directives qui devront être appliquées par la Régie québécoise.



LE BEBE DES MULRONEY — Brian Mulroney un des candidats défait à la dernière convention à la chefferie chez les conservateurs rendait visite, hier, à son épouse Mila qui a donné naissance à un garçon qui portera le prénom de son père. La famille se porte bien si on en juge par leur mine réjouie.

Câblodistribution

Nouvelle société

QUEBEC (PC) — Une nouvelle société de câblodistribution entièrement québécoise, Socabli, vient de déposer une requête devant la régie des services publics du Québec pour desservir une partie de la ville de Québec et de la banlieue, déjà accordée à la compagnie Télécâble de Québec, une filiale de National Câblevision.

Socabli est une entreprise mise sur pied par un groupe de 11 citoyens de la région de Québec.

En janvier dernier, cette entreprise avait offert de se porter acquéreur de Télécâble de Québec. Son offre avait toutefois été rejetée.

Les propos de Trudeau ont resserré les liens des membres du PLQ

par Donat Valois

QUEBEC (PC) — Désapprouvés sûrement par les membres du Parti libéral du Québec, les propos sévères, souvent méprisants, qu'a tenus, en fin de semaine, le premier ministre Trudeau sur son homologue québécois, M. Bourassa, l'ont aussi été fortement par les militants de l'aile québécoise du Parti libéral canadien."

C'est l'opinion qu'a exprimée, jeudi, le président du PLQ, M. Claude DesRosiers, lors d'une conférence de presse qu'il donnait à Québec sur le prochain congrès de son parti, qui aura lieu dans la capitale, les 23, 24 et 25 avril.

Ce congrès qui devait d'abord se dérouler à Montréal, en novembre dernier, aura pour thème: "La famille dans la société québécoise".

A la lumière des évènements de la fin de semaine, peut-on s'attendre que le leadership de M. Bourassa soit contesté à ce congrès a demandé un journaliste.

M. DesRosiers a répliqué que certainement pas puisque les propos de M. Trudeau devant les militants de l'aile québécoise de son parti avaient provoqué un "resserrement" des forces libérales derrière leur chef, M. Bourassa.

Dans un long discours à ses partisans, vendredi dernier, M. Trudeau avait successivement critiqué les politiques constitutionnelle, linguistique et économique de M. Bourassa. Il avait aussi rejeté catégoriquement sa demande pour que le gouvernement fédéral aide le Québec à éponger le déficit prévu ($800 millions) des Jeux olympiques de Montréal qui auront lieu, en juillet".

Hier, M. DesRosiers s'est félicité d'avoir été, en 1964, l'un des plus fervents partisans de la séparation des organisations du PLQ et du PLC.

Cette séparation, a-t-il dit, a éliminé "la double fidélité" qui devait exister chez les libéraux du Québec. "On a la preuve aujourd'hui que cette décision était sage", a-t-il ajouté.

Il a rappelé que le chef du PLQ n'a pas, comme c'est le cas dans d'autres partis, à affronter à intervalles réguliers un congrès à la direction. Selon lui, cette situation présente plus d'avantages que de désavantages, car elle oblige le chef à s'assurer, en permanence, de l'appui de ses troupes.

"En somme, c'est l'épée de Damoclès au-dessus de la tête du chef", a-t-il comparé.

M. DesRosiers a expliqué que le parti convoque un congrès à la direction lorsque le chef est contesté par les membres de certaines associations régionales notamment.

D'autre part, le président du PLQ a laissé entendre que le député de Taillon, M. Guy Leduc, qui siège comme indépendant depuis le printemps de 1975, pourrait bien réintégrer le parti au cours des prochaines semaines.

Régime Naran: la recette pour maigrir chez soi.

Le régime Naran vous aidera à vous débarrasser de vos livres superflues de graisse, et ce sans que vous ayez à sortir de chez vous. Un tel régime est économique et aussi, facile à suivre. Rendez-vous d'abord à la pharmacie et demandez le régime amaigrissant Naran. Chaque emballage contient tous les détails; quant au mode d'emploi, il est clairement décrit sur l'étiquette. Vous n'avez qu'à verser la formule liquide dans un contenant d'une chopine, puis à ajouter du jus de pamplemousse jusqu'à la pleine contenance. Deux cuillerées à soupe suffisent, deux fois par jour, selon vos besoins. Absorbez toutefois le supplément vitaminique inclus et tenez-vous-en au régime alimentaire quotidien à faible teneur en calories.

Dès le premier essai, vous saurez qu'il s'agit là de la meilleure façon, car la plus simple, de diminuer votre embonpoint et de vous redonner grâce et sveltesse. Cou, menton, bras, hanches, poitrine, mollets et chevilles reprendront bonne forme, par suite de la perte de poids excédentaire et des pouces superflus de graisse. Si vous ne retirez pas entière satisfaction au premier essai, retournez-nous la boîte vide: nous vous la rembourserons. Optez donc pour la méthode facile que plusieurs personnes ont déjà expérimentée avec succès. Voyez vous-même avec quelle rapidité les boursouflures disparaîtront et le regain de bien-être qui en naîtra. Vous retrouverez votre apparence de jeunesse, votre entrain et votre vivacité. (Annonce)

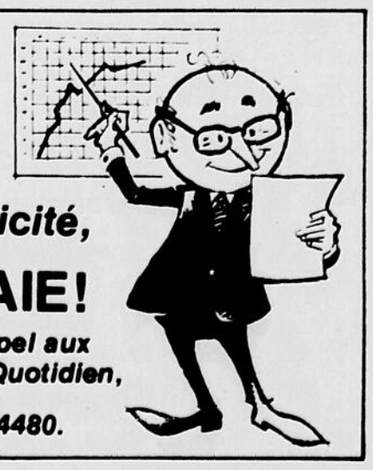
Oui, c'est prouvé!

La publicité,

CA PAIE!

Faites appel aux experts du Quotidien,

tél.: 545-4480.



"Vous vendez des meubles ou des articles-loisirs? Faites-moi parvenir vos nom et adresse et je vous montrerai comment "empocher" des profits en vendant ma gamme de tables de billard pour la maison."



Le billard est en voie de devenir l'un des loisirs familiaux les plus populaires en Amérique du Nord. Grâce à un minime investissement qui vous permettra de monter votre stock, vous pourrez vendre au détail la gamme de tables et d'articles de billard la plus connue sur le marché, celle de Minnesota Fats. Vous aurez un choix parmi 30 différents modèles de tables dont le prix varie entre $225 et $3,000. et parmi tous les articles complémentaires. *Appelez à frais virés, envoyez un telex ou écrivez-nous aujourd'hui. Nous vous donnerons tous les renseignements nécessaires pour devenir un détaillant des produits Minnesota Fats.*



le nom vous en dit gros

MINNESOTA FATS *Les articles-loisirs Minnesota Fats pour la famille*

Un produit de: **La Cie Pre-Vue (Canada) Ltée.,**
Division des articles-loisirs / rue 945 King Edward
Winnipeg, Manitoba R3H 0P9
Tél: (204) 775-8081 / Telex: 07-57232

CKRS-TV

VENDREDI, 12 MARS 1976

9.00 Information première
9.05 Les animaux chez eux
9.30 Les Oraliens
9.45 En mouvement
10.00 Clak
10.15 Au jardin de Pierrot
10.30 Conseil-express
11.00 Les recettes de Juliette
11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et comptoir-express
12.00 Information midi
12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma "La femme à la voix d'or"
16.00 Bobino
16.30 La Ribouldingue
17.00 Daktari
18.00 Au fil de l'actualité
18.30 Les plus beaux films: "Jane Eyre"
20.31 Hors séries "Splendeurs et misères des courtisanes"
21.30 Causeries politiques (Camil Samson)
21.45 Chantons bar
22.00 Destination monde
22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.53 Nouvelles du sport et météo
23.00 Lawrence Welk Show
00.00 Cinéma "Tabu"

SAMEDI, 13 MARS 1976

9.00 Sésame
9.30 Roquet belles oreilles
10.00 Le robinson suisse
10.30 Lassie
11.00 Gaspard et les fantômes
11.30 Génies en herbe
12.00 Chapeau melon et bottes de cuir
13.00 Sporthèque "Natation"
14.00 Femmes d'aujourd'hui
15.00 Techno-flash
15.30 Ciné-jeunesse "A communiquer"
17.00 Information
17.05 Ciné-festival "Les nerfs à vif"
18.55 Parade de mode Louson
19.00 Lise Lib
20.01 La soirée du hockey: "Boston à Montréal"
22.31 Téléjournal
22.47 Nouvelles du sport
23.01 Super production: "Khartoum"

DIMANCHE, 14 MARS 1976

9.00 Sésame
9.30 Les contes de la rive
9.45 L'évangile en papier
10.00 Le jour du Seigneur
11.00 Monsieur Country
11.30 Ciné-magazine
12.00 Magazine de la semaine verte
13.00 Science et réalité
13.31 Dossiers
14.00 Jeux d'hiver du Québec
15.30 L'heure de la bonne nouvelle
16.00 La panthère rose
16.30 Le francophonissime
17.00 Second regard
18.00 Walt Disney
19.00 La petite patrie
LES BEAUX DIMANCHES
19.31 "Monsieur B"
20.30 "Le pavillon des cancéreux #1"
22.00 "Concert pop de Toronto"
22.30 Téléjournal
22.46 Sport-dimanche
23.00 La question
23.30 Ciné-club "Les gants blancs du diable"

CJPM-TV

Vendredi, le 12 mars

10.00 Fanfan Dédé
10.30 Pour vous mesdames
11.30 A votre service
12.00 Les nouvelles du midi
12.15 A la bonne heure
13.00 Fémina
14.00 Cinéma "Trois visages de la peur"
15.30 Pour vous mesdames
16.00 Super car
16.30 Patofville
17.00 Les tannants
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase
19.30 Cinéma sur demande "A venir"
21.30 Découvertes 76
22.00 La corne d'abondance
22.15 Région 02
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 La dernière édition
23.05 En fin de soirée "Un homme Sledge"

Samedi, le 13 mars

12.00 Thierry La Fronde
12.30 La famille Stone
13.00 Au pays des géants
14.00 Sur le matelas
15.00 Actualités
15.30 Samedi sports
16.00 Télé revue
16.30 Ciné jeunesse "Hercule et la reine de Lydie"
18.00 Soirée canadienne
19.00 Les grands spectacles "Roulotte de plaisir"
21.15 Arts et spectacles
21.30 A l'heure Olympique
22.30 Les nouvelles TVA
23.00 La dernière édition
23.10 En fin de soirée "Fureur sur la plage"

Dimanche, le 14 mars

11.00 Rex Humbard
12.00 Réflexion
12.30 C'était l'bon temps
14.30 Bon dimanche
16.30 Au royaume des animaux
17.00 C'est pas sorcier
17.30 La cadets de la forêt
18.00 Showbizz
19.00 Lord Jim
22.00 Regard sur le monde
22.30 Nouvelles TVA
23.00 Onzième heure

télésag Inc.

T.E.C.S. - T.V., CANAL 13

VENDREDI 12 MARS 1976

8.00 Musique F.M. d'ambiance - Etat des routes - Météo
9.00 Programmation détails de ce jour - Marché aux puces - Musique F.M. d'ambiance
11.00 Diversités audio-visuelles
13.00 Jusqu'au trip: "L'été de l'avenue des ormes" (C)
13.30 Chronique de France (C)
14.00 Des lieux et des hommes: "Une balle de gin" (C) - "Le beau plaisir" (C)
14.30 Programmation détails de ce soir - Marché aux puces - Musique F.M. d'ambiance
17.00 Diversités audio-visuelles
18.00 Programmation détails de ce soir - Musique F.M.
19.00 Tourlou "Dessins animés"
19.30 Revue des sciences: "Science revue" (C)
20.00 Les Farfadets: "Dessins animés"
21.00 Programmation détails de ce soir - Musique F.M. d'ambiance
21.30 Sportathèque: "Championnat mondial de soccer 1962" (C)
22.00 Mon ami mon frère: "Mon Bengal en or" (C) - "Un grain de sable en Tunisie" (C)
22.30 Etes-vous au courant: "A votre santé" (C) Pencil crayon" (C)
23.00 Encre et plume: "Quelques pages de grands écrivains" - "Pierre Ronsard" (C)

télésag

392 RACINE EST CHICOUTIMI P Q

CANAL 43, TECS-TV — 8 à 10 hres et 12 à 13 hres: description de la programmation du jour. — 13 à 15 hres: répétition de la programmation de la soirée précédente.

CANAL 8, RADIO-QUEBEC — 10 à 12 hres: description de la programmation du jour — 13 à 17 hres: répétition de la programmation de la soirée précédente.

Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAG, veuillez communiquer au numéro suivant:

Tél.: 545-1112*

* Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord seulement

CINEMA

ALMA
Canadien
Jusqu'au 18 mars incl.: "Les dents de la mer" - "Sujets courts".

CHICOUTIMI
Impérial
Jusqu'au 18 mars incl.: "Votre plaisir mesdames" - "Un sacré Zizi".

Cartier
Jusqu'au 18 mars incl.: "Le crime de l'Orient-Express" - "Brigade du Texas".

Capitol
Jusqu'au 18 mars incl.: "Mahler" - "R.A.S".

BAGOTVILLE

Saguenay
Jusqu'au 18 mars incl.: "Crime de l'Orient-Express" - "A cause d'un assassinat".

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1
"Les dents de la mer" (JAWS).

Cinéma 2
"L'aventurière de Hong Kong" "Dieu sauve la reine".

Cinéma 3
"Que la fête commence" - "La grande bourgeoise".

JONQUIERE
Bellevue
Jusqu'au 18 mars incl.: "Les dents de la mer" (JAWS) - "Sujets courts"

Centre
Jusqu'au 18 mars incl.: "Le crime de l'Orient-Express" - "Brigade du Texas".

Elysée
Jusqu'au 18 mars incl.: "Votre plaisir mesdames" - "Un sacré Zizi".

DOLBEAU
Météore
Jusqu'au 19 mars incl.: "Bruce Lee, sa vie, sa mort, ses combats" - "Société anonyme anticrime".

MISTASSINI
Orphéon
Jusqu'au 18 mars incl.: "Adolescence pervertie" - "Pleins feux sur un voyeur".

NORMANDIN
Le Foyer
Jusqu'au 15 mars incl.: "Noces de cendre" - "Ne vous retournez pas".

ARVIDA
Palace
Jusqu'au 18 mars incl.: "Tremblement de terre" - "Don Angelo est mort".

ARTS ET SPECTACLES

Le Centre socioculturel

Objectif: $50,000

par Yvon Paré

CHICOUTIMI — C'est parti! Le Centre socioculturel... Vous connaissez! On en a parle, on va en parler encore et beaucoup pendant les prochaines semaines. Objectif: $50,000! Oui, la souscription populaire est en marche et on veut recueillir cette somme d'ici la fin de mars.

C'est Claude Blain, le président du comité de la souscription qui dévoilait ses batteries au cours d'une conférence de presse.

Jean-Paul Régis, pour sa part, a révélé qu'un sondage a prouvé que les gens désiraient le Centre socioculturel et que 82% de la population étaient pour le projet présenté de même que l'endroit choisi.

Bon, on le veut! Va falloir débourser maintenant! Cracher, comme on dit!

Dans une première phase, il y aura un marcheton. Ce sont surtout les jeunes qui seront touchés par cette manifestation. Suivra une campagne éclair! On demande $1.00 par foyer! Ceux qui achèteront ces billets pourront gagner des toiles, des poteries et divers objets d'art.

Et pour ceux qui sont prêts à faire plus pour le Centre socioculturel, ceux qui débourseront une somme de $25 auront le privilège d'assister à une soirée de cinéma à l'Auditorium Dufour. On parlera des "Ballets Bolchoï" et des danseurs de "l'Armée rouge".

Et pour ceux qui ont l'âme plus généreuse et qui débourseront $100, ils recevront une linogravure de l'édifice du Séminaire.

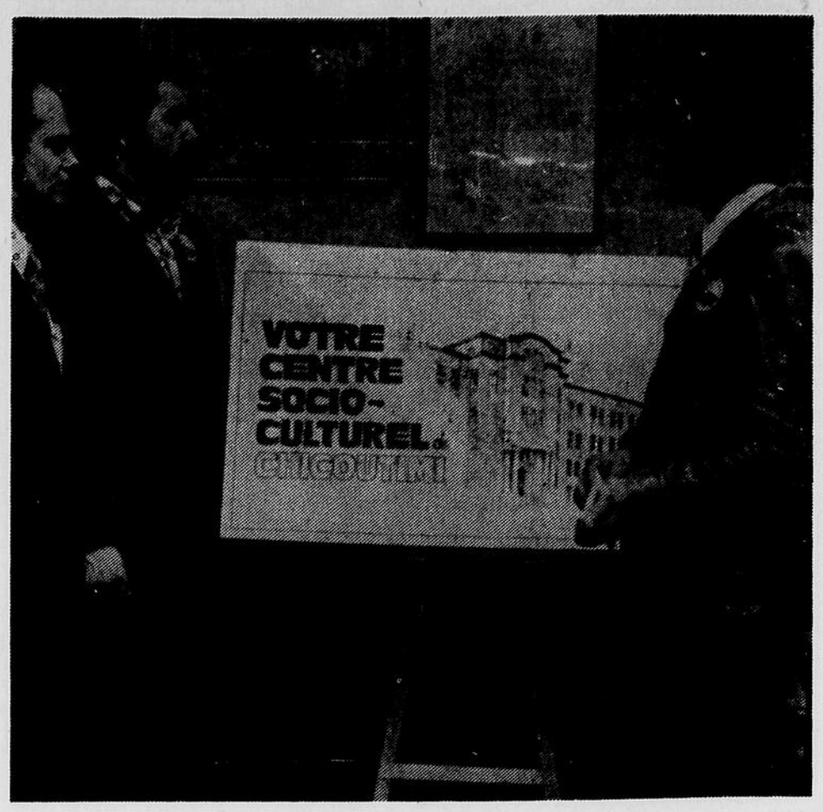
Pour devenir ami des arts, il faut verser entre $100 et $500 et pour devenir mécène, il faudra délier les cordons de sa bourse et verser entre $500 et $1,000.

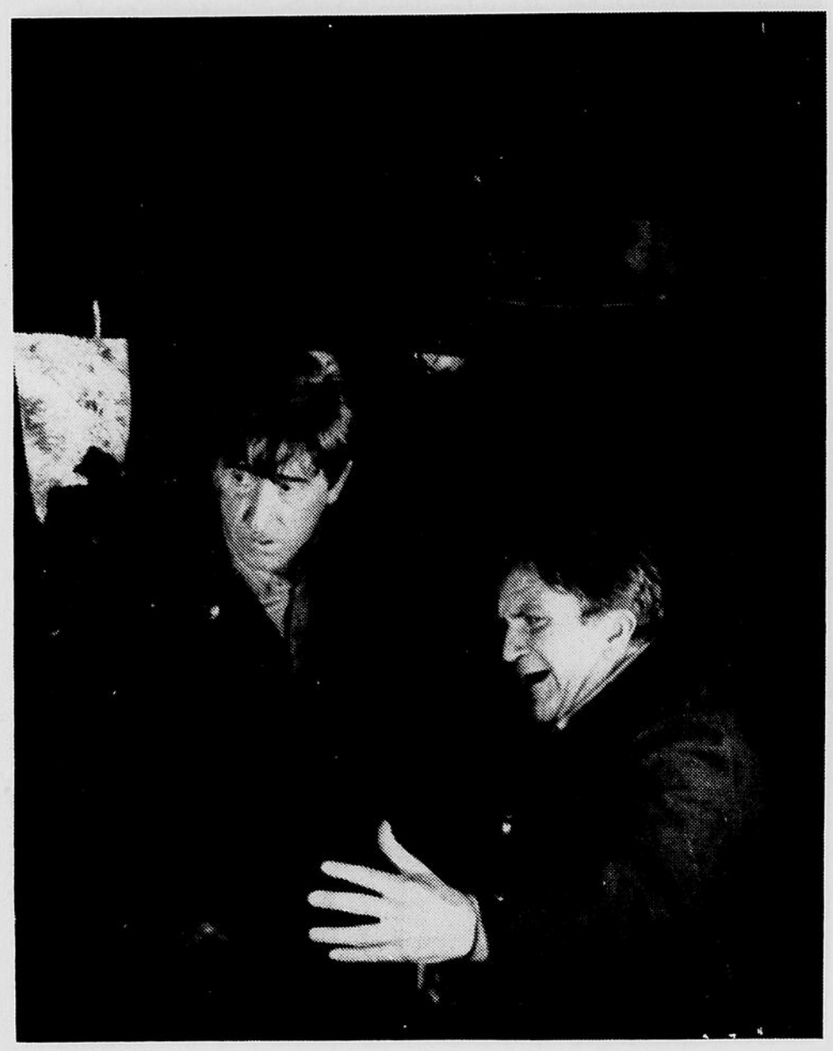
Voilà!

Des entrevues sont prévues dans les divers media d'information tout le long du mois.

"Et le fait d'entreprendre notre campagne de souscription démontre notre sérieux et le ministère va sûrement être favorablement impressionné", a mentionné le responsable de cette campagne.

Oui, vous allez en entendre parler du Centre socioculturel, et souvent!





Jean Lefebvre et Pierre Mondy dans "On a retrouvé la 7ième compagnie".

Robert Lamoureux retrouve sa septième compagnie

Voici seulement deux ans, Robert Lamoureux faisait une première entrée triomphante dans le cinéma en réalisant son premier film "Mais où est donc passée la 7e compagnie?". Possédé ensuite par le virus du cinéma, il devait tourner coup sur coup "impossible pas Français", et "Opération Lady Marlène". Mais le public avait envie de revoir la "7e compagnie", et plus particulièrement, ses héros malgré eux, le Maréchal des Logis Chaudard, et les bidasses Pithiviers et Tassin. Lamoureux a donc imaginé d'autres épisodes héroï-comiques pour ce trio, et sachant que les suites que l'on donne à un succès sont toujours périlleuses, il s'est fait aider pour l'adaptation et les dialogues par Jean-Marie Poiré, auteur en pleine ascension depuis sa réussite avec "Pas de problème".

Jamais lâches

"On a retrouvé la 7e compagnie", continue l'épopée de Chaudard, Tassin et Pithiviers, pendant la débâcle de 1940. A bord de la depanneuse volée aux Allemands à la fin du premier film, ils vont se charger sans grand enthousiasme d'"ouvrir la route" pour leur compagnie en retraite. Ils seront faits prisonniers avec leurs camarades. Mais l'on emprisonne pas facilement Chaudard, Tassin et Pithiviers. Tantôt par erreur, tantôt par chance, tantôt en y mettant un peu du leur, ils s'évaderont et seront repris plusieurs fois, les dernières images les montrant fuyants à bord d'une locomotive capturée à l'ennemi, après quelques épisodes ferroviaires à rendre jaloux Buster Keaton et son "Mécano de la générale".

".- Oui, raconte Lamoureux, c'est à nouveau un film à la gloire de la débrouillardise et du Système D., spécialité bien de chez nous. Tout le monde est un peu héroïque à sa manière, et il est bien difficile de savoir qui sera héros et qui ne le sera pas. Mes personnages ont des défauts que nous avons tous. Ils sont très gaulois, braillards, râleurs, courageux ou "tire-au-flanc", mais ils ne sont jamais lâches, seulement extrêmement prudents à certains moments. Ils ressemblent d'ailleurs à la grande majorité des soldats du monde qui, dans les guerres, ont pour objectif de sauver leur peau avant de sauver la patrie.

Il faut avoir le courage de rappeler des détails aussi simples, tout comme celui, en arrière-plan de cette comédie très farce, de montrer une vision assez réaliste de la déroute. Je sais que cela ne fera pas plaisir à tout le monde que je rappelle que des officiers à cette époque abandonnaient leurs uniformes pour des vêtements civils, afin de s'enfuir plus facilement. De même, dans "Opération Lady Marlène", il fallait bien rappeler, avec le sourire, que les résistants, il n'y en avait pas beaucoup jusqu'en 1945, et que le principal souci sous l'occupation, était de se nourrir. Mais ne me faites pas passer pour plus sérieux que je ne veux l'être. Avec ma "7e compagnie", on veut surtout s'amuser.

.- Il semble que vous vous êtes amusés beaucoup, pendant le tournage?

.- Ce fut une sorte de partie de plaisir entre copains, mais avec des moments très difficiles. Car j'ai beaucoup demandé à mes comédiens, pendant trois mois."

Ces comédiens, ce sont Pierre Mondy, Jean Lefebvre, et Henry Guybet, remplaçant Aldo Macione dans le rôle de Tassin. Ils ont en effet subi, sans être doublés, de dures épreuves consistant par exemple à être pris dans les eaux glacées et tourbillonnantes d'un torrent, à tourner coincés dans la roue à auges d'un moulin, à sauter d'un wagon à l'autre sur un train en marche, à subir les vapeurs brûlantes d'un foyer de locomotive.

Howard, le roi du "porno"

BOSTON (PC) — Willie Howard est devenu le roi du "porno" à Boston aux environs de 1960, après qu'il eût acquis un modeste héritage. Détenteur d'une maîtrise de Harvard, il décida de mettre son imagination à profit, afin de bâtir une entreprise valable.

"Jusque-là, dit-il, la vie était plutôt monotone. Mais quand le sexe est entré en jeu, tout a démarré".

Il a donc ouvert une série de boutiques, de salons de massage, et de librairies porno, ainsi que des salles où on projette des films de même acabit. Bientôt les profits commencèrent à s'accumuler, mais Howard souffrait de ne pas avoir le respect de ses concitoyens.

"A un moment donné, les choses allaient tellement mal que même les éboueurs ne voulaient plus ramasser mes ordures, personne ne voulait habiter la même rue que moi, et je me suis fait arrêter au moins vingt fois".

Mais pour lui, et pour des centaines d'autres à Boston, tout cela a changé. En effet, après avoir tenté pendant des années de lutter contre le commerce de la pornographie, les édiles municipaux ont finalement décidé de créer une oasis pour les entrepreneurs de ce genre.

Paradis du sexe

Dans un quartier délabré du centre-ville, l'hôtel de ville a délimité un secteur de sept acres, connu sous le nom de "zone de combat" et qualifié délicatement par les Bostonnais de "centre de distractions pour adultes". Là, on trouve de tout: des spectacles pour voyeurs, des effeuilleuses, des prostituées, des films osés et une variété étonnante de livres et de revues pornographiques.

La "zone de combat" existe maintenant depuis un an, et elle est prospère.

La ville a transféré les boutiques porno autrefois éparses et les a relocalisées dans la zone en question.

Les commerçants ont engagé un relationniste qui donne des conférences devant les clubs Rotary et autres, afin d'améliorer encore davantage, la réputation du quartier.

Au moins 50 autres villes américaines étudient le nouveau développement bostonnais, et plusieurs ont laissé entendre qu'elles voulaient l'imiter.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents, et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

VENDREDI: 14 HEURES.

LES TROIS VISAGES DE LA PEUR (4) — It., 1963. Drame d'horreur de M. Bava avec Jacqueline Pierreux, Michèle Mercier et Boris Karloff. — Trois histoires de fantômes. — Effets parfois forcés. Sens de l'image. Réalisation habile. Bons interprètes.

VENDREDI: 23 H. 05.

UN HOMME SLEDGE (5) — It., 1969. Western de V. Morrow avec James Garner, John Marley et Dennis Weaver. — Un hors-la-loi se fait volontairement enfermer dans une prison où l'or qu'il convoite sera gardé dans un coffre lors d'une halte du convoi. — Personnages bien typés. Interprétation convaincue. Scène de dure violence.

JONQUIERE — CKRS

VENDREDI: 14 H. 30.

CHASSE AUX ESPIONS.

VENDREDI: 18 H. 30.

LE BAISER DU VAMPIRE.

VENDREDI: MINUIT.

LES SEPT SAUVAGES.

20 ET 21 MARS

14 ANS

TREMBLEMENT DE TERRE

PRESENTE DANS LA NOUVELLE DIMENSION SONORE SONORAMA

DEUXIEME FILM

Don Angelo est mort

CINEMA FAMILIAL EN MATINEE

CINEMA PALACE 436, BOUL. MELLON ARVIDA TEL.: 548-2244

$2.00 étudiants heures des rep 7h.30.

LE FILM "LES DENTS DE LA MER" EST PRESENTE AU BELLEVUE EN SOIREE SEULEMENT SAMEDI, LE 13 MARS.



MATINEES POUR ENFANTS
Samedi, le 13 mars...Adm.: $ 0.75

CAPITOL	BELLEVUE
SUPERMEN CONTRE LES AMAZONES 2e film LE GRAND BAZAR avec Les Charlots	LA PLANETE DES SINGES 2e film LES EVADES DE LA PLANETE DES SINGES

Rapatriement de l'AANB

Ralliement des provinces à l'appel de Bourassa

La plupart des dirigeants des autres provinces se sont ralliés à l'appel lancé par le premier ministre Robert Bourassa en vue de faire opposition à des mesures unilatérales de la part du gouvernement fédéral à propos des amendements à la constitution canadienne.

On sait que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a déclaré le week-end dernier que le gouvernement d'Ottawa pourrait prendre de telles mesures unilatérales pour rapatrier la constitution si aucune entente ne peut intervenir entre les provinces à ce sujet.

Il devait cependant adoucir sa position sur ce point, à la suite des controverses soulevées par sa déclaration, et préciser qu'il ne demanderait pas au Parlement d'agir avant qu'il ait consulté les gouvernements des provinces.

Comme on sait, la constitution canadienne — l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, qui a 109 ans cette année — ne peut être amendée que par le Parlement britannique. On a pu assister, ces dernières années, à l'échec d'un certain nombre de tentatives visant à l'établissement d'un consensus à propos d'une éventuelle formule purement canadienne d'amendement constitutionnel.

Dans le cadre de sa campagne d'opposition à tout amendement unilatéralde la constitution, M. Bourassa rencontrera demain, à Montréal, M. Frank Moores, premier ministre de Terre-Neuve qui préside cette année le conseil des premiers ministres provinciaux.

Entre-temps, d'autres dirigeants provinciaux on fait connaître leurs points de vue.

Ainsi M. Allan Blakeney, premier ministre de la Saskatchewan, estime que la question du rapatriement de la constitution n'est pas ce que l'on pourrait qualifier de question d'intérêt urgent pour le public.

"Je ne peux pas comprendre pourquoi le premier ministre aurait fait une telle déclaration si ce n'est pour détourner l'attention des actes de son gouvernement et de ses ministres", a-t-il ajouté.

Consultations nécessaires

Si Ottawa peut opérer le changement unilatéralement, a dit M. Blakeney, "les régions du Canada autres que le Québec et l'Ontario demeureront toujours à la merci du centre du Canada".

Le premier ministre de l'Alberta, M. Peter Lougheed, a fait état de son côté d'une certaine inquiétude à la suite des déclarations de M. Trudeau, ajoutant qu'il espérait que le premier ministre réviserait sa position.

M. Bourassa a d'autre part eu une conversation, mercredi, avec le chef du gouvernement de Victoria, M. William Bennett, présentement en vacances. De plus, le procureur général de la Colombie-Britannique, président d'un comité qui étudie la constitution, a lancé un appel "à la raison" en vue d'un consensus dans tout le pays.

M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, a déclaré lui aussi que tout amendement à l'AANB ne devrait être envisagé qu'après consultation avec les provinces.

D'après M. Davis, il est peu probable que le gouvernement fédéral s'engage sérieusement dans le champ des amendements constitutionnels sans avoir obtenu au préalable l'appui des provinces.

Au Manitoba, le premier ministre Ed Schreyer s'est montré plus conciliant envers une éventuelle décision unilatérale d'Ottawa.

Le gouvernement manitobain préfère que le Canada rapatrie sa constitution par un processus concerté auquel participeraient toutes les provinces, a-t-il dit, mais il ne s'opposerait pas à un geste unilatéral.

M. Alex Campbell, premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard est lui aussi en faveur d'une consultation avec les provinces, mais il a fait une mise en garde contre l'utilisation de la question constitutionnelle à des fins de négociation.

Si certaines provinces continuent à vouloir se servir de la question du rapatriement comme prétexte pour aborder d'autres questions, a souligné M. Campbell, elles risquent d'avoir à faire face à une décision fédérale unilatérale.

Loi anti-inflation

Soumission de nouveaux amendements pour faciliter la procédure d'appel

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a soumis hier une série d'amendements à sa législation anti-inflationniste de manière notamment à éviter que les parties touchées par les décisions de la Commission de lutte aient à y contrevenir afin d'en appeler devant le tribunal d'appel.

En outre, la précision de la procédure d'appel permettra aux parties concernées directement d'en appeler d'une décision, qu'elles soient nommées ou non dans l'ordonnance rendue par le directeur.

Cette dernière modification permettra par exemple au Syndicat canadien des travailleurs du papier d'en appeler de l'ordonnance rendue récemment par le directeur Donald Tansley contre la compagnie Irving Pulp and Paper, du Nouveau-Brunswick, pour avoir dérogé à une décision antérieure de la Commission de lutte à l'inflation.

Le ministre du Travail, M. John Munro, a, à cet égard, annoncé hier aux Communes que le Cabinet avait refusé de recevoir la requête du syndicat dans cette affaire, mais que les employés affectés pourront se prévaloir de la nouvelle procédure auprès du tribunal d'appel.

Le directeur a infligé une peine de $125,000 à la compagnie Irving dans cette affaire pour avoir passé outre à une décision de la commission qui a ramené de 23 à 14 pour cent l'augmentation salariale négociée entre les deux parties.

Il est proposé également que le directeur puisse rendre des ordonnances visant simultanément les deux groupes touchés par une décision de la commission.

Afin de clarifier la procédure d'appel, les parties touchées directement par une décision de la commission pourront dorénavant la référer au directeur, sans avoir à l'enfreindre, pour qu'il rende une ordonnance pouvant par la suite être portée devant le tribunal d'appel.

Les modifications proposent que les travailleurs puissent expressément porter une affaire à l'attention du directeur ou du tribunal d'appel dans le cas d'un litige concernant la négociation collective au moyen d'une action en justice de portée générale.

Afin d'éliminer, toute confusion, le gouvernement a par ailleurs décidé "d'établir officiellement les pouvoirs conférés au directeur et au tribunal d'appel de fixer eux-mêmes le montant des augmentations de rémunération reposant sur un lieu historique."

D'autre part, il a été convenu que la limite admissible d'augmentation salariale de $3.50 l'heure ou $600 par an s'applique au traitement ou salaire et non plus à la rémunération, qui comprend les avantages sociaux, comme c'est le cas présentement.

De plus, on a apporté certaines précisions aux indicateurs de façon notamment que les variations du prix de l'essence au niveau de la consommation tombent sous le coup du programme anti-inflationniste.

Chez Irving

Rejet de la requête des papetiers

OTTAWA (PC) — Le cabinet fédéral a rejeté jeudi une requête du Syndicat des employés du papier réclamant le rappel d'une décision rendue par l'administrateur du programme anti-inflationniste du gouvernement.

L'administrateur Donald Tansley avait décrété le 13 février dernier que les syndicats d'Irving Pulp and Paper Ltd., de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick, ne devraient pas obtenir une hausse supérieure à 14 pour cent durant la première année de leur convention collective. Le syndicat avait négocié une hausse de 23.8 pour cent avec l'employeur.

La décision de M. Tansley maintenait un jugement rendu antérieurement par la Régie de contrôle des prix et des salaires.

Amendes

Publicité trompeuse

OTTAWA (PC) — Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a révélé, hier à Ottawa, qu'au cours du quatrième trimestre de 1975, 16 chefs d'accusation de publicité trompeuse avaient été logés auprès de la Direction de la publicité trompeuse.

Ces accusations impliquaient neuf contrevenants contre lesquels des condamnations furent prononcées et le total des amendes s'est élevé à $2,500.

La compagnie Taxis La-Salle (1964) Inc. de Montréal, a plaidé coupable à deux chefs d'accusation et a été condamnée à deux amendes d'un plein d'essence et indiquait que les clients qui voulaient faire laver leur véhicule devraient aller aux pompes à l'arrière. L'enquête a révélé que le prix du gallon d'essence achetée en face du poste était inférieur au prix de celle achetée à l'arrière où les coupons pour le lavage gratuit étaient distribués. Les autorités ont conclus que le lavage de la voiture n'était donc pas gratuit.

Deux autres personnes de Montréal ont été poursuivies et ont plaidé coupables à trois accusations de publicité trompeuse.



SESSION TUMULTUEUSE — L'ancien chef libéral ontarien, Robert Nixon, debout, et Stuart Smith, le nouveau chef libéral, en bas à gauche, gesticulaient, hier, à qui mieux mieux durant la période de questions. Les deux exigent des précisions sur le programme gouvernemental qui veut forcer le retour au travail des gens habilités à travailler et qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage.

Brise-glace

OTTAWA (PC) — Le Canada est un pionnier dans l'utilisation de véhicules sur coussin d'air comme brise-glace et des essais qui doivent se tenir à Ottawa seront observés de près pour savoir si cette méthode est utilisable en Union soviétique. C'est ce qu'a annoncé un haut dirigeant de la marine russe, le capitaine K. N. Chubakov.

Chef de l'administration de la navigation en Mer du Nord, le capitaine Chubakov a déclaré lors d'une entrevue, jeudi, que l'URSS n'a pas encore tenté de briser des glaces avec des véhicules sur coussin d'air comme cela se pratique déjà sur le fleuve Saint-Laurent.

$1.25 PAR PERSONNE
POUR LES GROUPES DE 20 ETUDIANTS ET PLUS. (SUR SEMAINE SEULEMENT)

CATHERINE DENEUVE
un film de MAURO BOLOGNINI
musique de ENNIO MORRICONE
MARCEL BOZZUFFI · FERNANDO REY · GIANCARLO GIANNINI
LA GRANDE BOURGEOISE
Inf.: 545-4260.
"Jamais l'Histoire, au cinéma, n'a été pareille fête . . . On jubile." — L'EXPRESS
PHILIPPE NOIRET · JEAN-PIERRE MARIELLE · MARINA VLADY
dans un film de BERTRAND TAVERNIER
QUE LA FETE COMMENCE...
PLACE DU ROYAUME CINÉMA 3
Bourgeoise: 7h.30. La fête: 9 h. 30.

UN FILM TERRIFIANT TIRE DU GRAND ROMAN A SUCCES AUSSI TERRIFIANT! 14 ANS
VERSION FRANÇAISE
JAWS
2e SEM
LES DENTS DE LA MER
BELLEVUE ET CINEMA I: Sur semaine - 6:45 - 9:05 p.m.
CINEMA I: Samedi, dimanche - 12:15 - 2:25 - 4:40 - 7:00 et 9:15 p.m.
BELLEVUE: Samedi - 6:45 - 9:05. Dimanche - 12:15 - 2:25 - 4:40 - 7:00 - 9:15.
BELLEVUE tel 542 5519 · CINEMA I PLACE DU ROYAUME · CANADIEN ALMA · PLAZA DOLBEAU

Après "JUSTICE SAUVAGE" 14 ANS
Joe Don Baker explose à nouveau dans...
L'aventurière de Hong-Kong
avec Joe Don Baker · Jim Kelly · Elizabeth Ashley
2E FILM D'ACTION
Rod Steiger · Lee Remick
"DIEU SAUVE LA REINE"
VERSION FRANÇAISE DE HENNESSY COULEUR
PLACE DU ROYAUME CINÉMA 2
CHICOUTIMI 545-4260
Dieu sauve la reine: 7 h. 25.
L'aventurière de..: 9 h. 20.
Sam. et dim., dès 12 h. 30.

AGATHA CHRISTIE 14 ANS
LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS
FINNEY · CASSEL · CONNERY · BACALL · BISSET · PERKINS · REDGRAVE · BERGMAN · WIDMARK · YORK
avec ALBERT FINNEY, LAUREN BACALL, MARTIN BALSAM, INGRID BERGMAN, JACQUELINE BISSET, JEAN-PIERRE CASSEL, SEAN CONNERY, JOHN GIELGUD, WENDY HILLER, ANTHONY PERKINS, VANESSA REDGRAVE, RACHEL ROBERTS, RICHARD WIDMARK, MICHAEL YORK
2ième FILM AU CARTIER ET CENTRE
KIRK DOUGLAS · BRUCE DERN dans "Posse"
"BRIGADE DU TEXAS"
PLUS
2ième FILM AU SAGUENAY
A CAUSE D'UN ASSASSINAT avec WARREN BEATTY · PAULA PRENTISS
CARTIER · CENTRE · SAGUENAY

Elle connait la musique... 18 ANS Adultes
UN SACRÉ ZIZI!
JEAN PIERRE DEL ABBADIE
Votre plaisir mesdames...
MIRIAM DANIEL · BRIGITTE FAMULO
IMPERIAL · ÉLYSÉE

LE RÊVE SYMPHONIQUE ULTIME DE KEN RUSSELL 14 ANS
Ken Russell est un visionnaire, il traduit l'âme même d'une musique. Des moments étonnants, des images inoubliables, d'un baroque subjuguant.
KEN RUSSEL MAHLER
Un enfer d'amour et d'obsession
ETUDIANTS AVEC CARTE: $1.50
R.A.S.
CAPITOL

ASSOCIÉE DES APPELS UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS

CONCOURS

SUPER ARGENT

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Gagnez des billets de Super Loto.
100 billets à gagner chaque mois.
25 billets sont tirés à chaque semaine.

Comme les numéros de ces billets se suivent dans l'ordre,
IL EST CERTAIN QU'UN DE CES BILLETS GAGNERA

AU MOINS **$100.00**





UN PAS GRATUIT VERS LE DÉMI-MILLION

CE CONCOURS EST RESERVE EXCLUSIVEMENT AUX ABONNES
REGULIERS DE NOTRE JOURNAL DU QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Règlements du concours:

- *Etre un abonné régulier du Quotidien inscrit dans nos registres.*
- *Tous les abonnés sont éligibles au concours. Les employés de Progrès du Saguenay Ltée et les membres de leur famille immédiate, ne sont pas éligibles.*
- *Un seul coupon par lettre sera accepté.*
- *Le tirage aura lieu tous les vendredis à 2 heures p.m. à nos bureaux.*
- *Il y aura 25 lettres pigées au hasard parmi les lettres reçues.*
- *Ces lettres seront pigées soit par un client ou un invité en présence de 2 membres de la direction du journal.*
- *Tous les noms de ceux qui seront pigés seront vérifiés avec nos listes d'abonnés et seuls ceux qui sont inscrits recevront par la suite, par malle enregistrée, leurs billets de Super Loto.*
- *Si, parmi les lettres pigées, il y a des personnes dont les noms ne sont pas inscrits sur nos listes d'abonnés, leur participation sera rejetée et des lettres supplémentaires seront tirées lors du tirage suivant.*
- *Vous pouvez y participer autant de fois que vous le désirez mais il ne doit y avoir qu'un seul coupon par enveloppe de participation.*
- *Les gagnants devront accepter de se faire photographier et la photo pourra servir comme promotion pour le journal.*
- *Chaque concours se termine lors du tirage de la Super Loto, et le présent concours pourra prendre fin en tout temps.*
- *Tous les coupons de participation reçus après le tirage de la Super Loto serviront pour le tirage hebdomadaire suivant.*

- ***Pour participer il faut remplir le coupon-réponse qui apparaît dans l'édition du LUNDI de chaque semaine.***

L'UN PEUT VOUS RAPPORTER GROS

LE QUOTIDIEN SUPER LOTO

SUPER LOTO $500,000.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD
SPORTS

le journal des jeux

2e section | Vendredi 12 mars 1976 | Page 11

Pas question d'une année sabbatique

Il ne faut pas parler d'année sabatique pour la Société des Jeux du Québec.

Même si les finales provinciales d'été 1976 ont été contremandées, compte tenu des olympiques qui auront lieu dans la métropole, il n'est certes pas question de prendre un repos mais bien de planifier davantage pour les prochaines compétitions de 1977.



PIERRE FELLICE

Dans l'optique du président de la société, Me Gilles Morier, rien ne doit être changé dans le processus normal d'activités, d'autant plus que les régions auront par le fait même l'occasion de se structurer davantage.

On parle même d'augmenter le montant des subventions accordées aux régions pour l'organisation de leurs finales régionales.

"Mais ce point est loin d'être réglé pour le moment car il y a certains dangers à craindre", note le président. "Il faut nécessairement penser que les finales provinciales reviendront normalement dès 1977 et qu'ainsi, il faut garder un écart normal dans ces subventions".

A l'heure actuelle, la Société des Jeux du Québec reçoit quelque $550,000 en subventions du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports.

"Nous espérons d'autre part que suite à cette suspension d'un an des finales d'été, les régions en profiteront pour travailler à l'intérieur de leur secteur", de renchérir le directeur général de la société, Luc Lacharité. "Nous savons que certaines régions ont parlé d'organiser des finales intersecteurs, mais nous nous demandons jusqu'à quel point le tout pourrait être bénéfique pour ces régions.

En fait, si la société a décidé de suspendre pour un an les finales provinciales d'été, ce n'est certes pas dans le but de voir les régions organiser elles-mêmes un genre de finale provinciale miniature.

"Il n'est pas question pour la société d'accorder des subventions spéciales pour certaines finales inter-secteurs", de noter Luc Lacharité. "De ce fait, nous désirons que chacune des régions travaille intensément à l'intérieur de son secteur afin de structurer davantage certains points qui laisseraient à désirer présentement".

Et le troisième bloc

Pendant ce temps, le troisième bloc de compétitions se met en branle ce matin à Jonquière, et le Saguenay-Lac-Saint-Jean se retrouve en excellente position pour dénicher une première place au classement général final.

Avec une priorité de 28 points devant l'Est du Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean se retrouve toutefois dans le dernier droit avec quelques points d'interrogation, en particulier les disciplines du basket-ball et du ballon sur glace.

"Il s'agit de deux disciplines qui rapportent chacune 36 points aux régions", souligne le chef de mission, Louis-Georges Allaire. "C'est pourquoi il nous faudra être prudent si nous ne voulons pas que cette avance de 28 points présentement, s'effondre comme un château de cartes. Pour conserver nos chances intactes, il nous faudra au moins une huitième place dans ces deux disciplines d'équipe. De cette façon, nous ne craindrons pas de voir s'évanouir nos espérances."

D'une ligne à l'autre

Le karaté et la raquette seraient retirés des disciplines officielles des Jeux d'hiver du Québec, l'an prochain. Voilà un sujet qui a occasionné plusieurs discussions, hier à Jonquière, alors que les différents responsables de ces disciplines ont tenu une réunion avec la société. Il semblerait toutefois que la décision officielle serait loin d'être prise sur le sujet...

La délégation du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte 77 athlètes dans le dernier bloc de compétition qui débute aujourd'hui. Outre le basket-ball et le ballon sur glace, les disciplines du judo, de l'haltérophilie, de la raquette, du tennis sur table, et du saut à ski font partie de ce dernier bloc de compétition des Jeux Jako.



QUATUOR EN OR — On a raison de fraterniser suite à cette médaille d'or méritée en curling. Guy Emond, Serge Pedneault, Kevin Grégoire et Marc Larouche font partie de ce quatuor en or.

Médaille d'or au curling masculin

"Ma pierre pesait cent livres"

— *Guy Emond*

par Pierre Fellice

JONQUIERE — On aurait dit que tout avait été programmé à l'avance pour tenir le public en haleine jusqu'à la fin.

Un club Kénogami bondé à pleine capacité, un compte serré, quelques pierres ratées pour mettre sans doute du piquant supplémentaire à la rencontre, voilà autant d'étapes qui ont marqué l'ultime rencontre de curling masculin entre le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Richelieu-Yamaska.

Mais le jeu en valait la chandelle puisque le Saguenay-Lac-Saint-Jean, grâce au travail du quatuor de Guy Emond, de Chicoutimi, a mérité cette fameuse médaille d'or des Jeux Jako, suite à une victoire de 9 à 8 après neuf bouts.

"Je pense que cette fameuse dernière pierre pesait plus de cent livres", rappelait le jeune Guy Emond, après la victoire. "Je n'avais plus le choix, il fallait que ce dernier lancer trouve refuge au bon endroit".

C'est d'ailleurs dans un climat de haute intensité dramatique que cette rencontre à pris fin, en supplémentaire, et à la toute dernière pierre.

"Il ne faut pas se surprendre de la précision avec laquelle Guy Emond a effectué son dernier lancer", relatait pour sa part l'entraîneur Lucien Tremblay. "Quelle que soit la situation, il n'a pratiquement pas de réaction, de sorte qu'il est extrêmement difficile de lui faire prendre panique. C'est pourquoi je pense que Guy Emond a énormément d'avenir comme skip".

Il était pourtant difficile d'entrevoir une fin de match aussi serrée, compte tenu que le Saguenay-Lac-Saint-Jean menait 4 à 0 dès le premier bout et 8 à 3 après trois strophes.

Reste toutefois que le quatuor du Richelieu, du skip Mike Wilkinson, a drôlement rebondit pour finalement niveler les chances 8 à 8 au dernier bout.

C'est une sortie ratée de Guy Emond, qui a propulsé le match en supplémentaire.

"L'anse de la pierre n'était pas serrée au maximum et c'est la raison pour laquelle j'ai complètement raté mon dernier lancer", expliquait le curler chicoutimien. "J'ai alors pris conscience que ce mauvais lancer aurait pu me coûter cher par la suite. Mais heureusement, ce ne fut pas le cas".

Depuis l'instauration des Jeux du Québec provinciaux, c'est la première fois que le Saguenay-Lac-Saint-Jean mérite une médaille d'or dans les compétitions de curling. Auparavant, les nôtres avaient inscrit une médaille d'argent lors des toutes premières finales provinciales disputées sur l'Ile de Montréal en 1972.

En fait, le Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a disputé qu'un mauvais match au cours des Jeux de Jonquière, et ce dernier s'est soldé par une défaite de 11 à 2 face à l'Est du Québec.

"C'est probablement cette défaite qui nous a piqués au vif", devait noter Guy Emond, en se faisant le porte-parole de ses coéquipiers, Serge Pedneault, Kevin Grégoire et Marc Larouche. "Nous sommes demeurés invincibles par la suite".

Au niveau des autres médailles, Richelieu-Yamaska a nécessairement mérité l'argent pendant que Québec, grâce à une victoire de 8 à 4 devant Montréal Concordia, a inscrit la médaille de bronze.

Du côté féminin, le quatuor du Saguenay-Lac-Saint-Jean, dirigé par Annie Germain, de Dolbeau, a joué de malchance et n'a pas participé aux rencontres éliminatoires.

C'est le Richelieu-Yamaska qui s'est alors emparé de la médaille d'or en triomphant de l'Est du Québec, 7 à 6, alors que le bronze devenait la propriété des athlètes de l'Abitibi-Témiscamingue qui ont vaincu la Côte-Nord, 7 à 6 en finale consolation.

La région entreprend la dernière étape avec espoir

JONQUIERE (PC) — La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a pris une avance confortable de 28 points au classement général à l'issue du deuxième tiers de compétitions des quatrièmes Jeux d'hiver du Québec, à Jonquière.

Après le deuxième bloc d'activités, les jeunes représentants locaux ont recueilli 181 points, alors que l'Est du Québec en avait 153 au deuxième rang et la région de Québec, 150.

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est donc en excellente position pour répéter son exploit des Jeux de 1974, à Saint-Georges-de-Beauce, où il avait décroché le premier rang.

L'an dernier, à Rimouski, les porte-couleurs de la Vieille Capitale avait ravi la position de commande, et la revanche promet d'être douce pour le Saguenay-Lac-St-Jean, cette année.

Mais la surprise majeure est constituée par l'Est du Québec, une région sportive qui regroupe la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent.

Quatrièmes après le premier tiers des compétitions, les jeunes de l'Est du Québec ont excellé en curling, en escrime et en ski alpin, où ils ont ravi la deuxième position, et surtout en patinage de vitesse, où ils ont terminé en première place.

Ces performances exceptionnelles leur ont permis d'obtenir le deuxième rang au classement général, sans compter qu'à titre individus, 31 médailles leur appartiennent.

Le classement demeure néanmoins très serré à partir du cinquième rang, et les résultats des épreuves du troisième et dernier bloc pourraient apporter des bouleversements majeurs.

A peine 26 points séparent la cinquième position, détenue par Montréal-Lac-Saint-Louis, de la 14e de la Côte-Nord.

C'est grâce à des performances égales dans presque tous les sports que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a pu se maintenir au premier rang.

Ainsi, en curling, ils ont balayé les équipes rivales tandis qu'en escrime, ils l'ont emporté sans coup férir.

Au niveau des performances individuelles, c'est la jeune Andrée Bédard, de Richelieu-Yamaska, qui a volé la vedette avec ses trois médailles d'or en ski alpin.

La jeune skieuse de 13 ans, qui pratique son sport au Mont Sutton, dans les Cantons de l'Est, a terminé au premier rang successivement dans le slalom géant, dans le slalom spécial et au combiné.

L'autre exploit digne de mention est la triple victoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean en escrime, où au sabre chez les cadets, les frères Jean-Paul et Jean-Marie Banos et Claude Marcil, tous trois du club d'escrime de Chibougamau, se sont partagés les trois médailles disponibles.

Les quelque 1,000 athlètes du deuxième bloc des compétitions sont retournés chez eux jeudi soir.

Ils seront remplacés dès aujourd'hui, vendredi, par une dernière tranche de 894 athlètes accompagnés de 82 officiels et 198 responsables.

Sept sports figurent au programme des Jeux d'ici dimanche soir, soit le ballon sur glace, l'haltérophilie, le basket-ball, le judo, la raquette, le tennis de table et le saut à ski.

Cette dernière discipline est présentée à titre de démonstration, mais les six autres comptent au classement.

La Côte-Nord fait figure de parent pauvre

Avec une faible cueillette de deux médailles de bronze en patinage de vitesse et une quatorzième place au classement général, la région de la Côte-Nord fait figure de parent pauvre...

"Ce n'est pas trop alarmant", d'évaluer Rodrigue Simard. Il n'y a que 21 points qui séparent la huitième place de la quatorzième. C'est encore possible de remonter la pente"...

Les représentants de l'Outaouais ont raflé un total de quinze médailles en karaté, pour enlever facilement le premier rang, tandis que le Saguenay-Lac-Saint-Jean vient au second rang avec cinq...

Richard Crevier de la région des Laurentides se souviendra longtemps de la soirée d'initiation des chefs de mission qui a eu lieu mercredi soir, au Saguenay Country Club...

Les dirigeants de Mission 76 ont profité de la conférence quotidienne d'information pour lancer un intéressant document sur les athlètes devant représenter le Québec lors des Jeux olympiques de Montréal...

Selon un relevé effectué par Mission 76, 25 des athlètes québécois ayant des chances de participer aux Jeux de Montréal sont des anciens médaillés des Jeux du Québec...

Suite au voeu manifesté par ses membres, l'Association des professionnels de l'activité physique au Québec aura son centre d'accueil lors des Jeux de Montréal. Ce village permettra aux gens du milieu de prendre connaissance du réel esprit québécois. 35 nations ont déjà répondu à l'appel des initiateurs du projet...

Ancien animateur du Conseil régional des loisirs, Yvon Labrie se plaît dans ses nouvelles fonctions de directeur des loisirs de la ville de Ste-Thérèse, poste qu'il occupe depuis neuf mois...

Selon Yvon Rioux, chef de mission de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, les insuccès rencontrés en patinage sont attribuables aux manques de professeurs compétents et le nombre trop restreint pour le nombre de patineurs...

Les 894 athlètes formant le troisième bloc et devant compétitionner dans les disciplines du ballon sur glace, du judo, du basket-ball, du tennis sur table, de l'haltérophilie, de la raquette et du saut à ski ont fait leur entrée à Jonquière au cours de la journée d'hier...

Classement des médailles

Régions	Or	Ar	Br.	Pts
Sague-Lac-St-Jean	11	11	10	181
Est du Qué.	15	11	5	153
Qué.	16	9	13	150
Rive-Sud	1	3	8	146
Lac-St-Louis	5	7	4	128
Abitibi-Témis.	2	1	3	123
Mont.-Concordia	6	10	1	122
Laurentides	0	2	4	110
Richelieu-Yamaska	5	2	4	108
Mauricie	0	2	5	107
Lanaudière	6	9	3	105.5
Estrie	4	7	2	105
Sud-Ouest du Qué.	4	3	5	101
Côte-Nord	0	1	6	99
Outaouais	10	3	5	83.5
Laval	1	0	6	79.5
Centre du Qué.	1	0	6	68.5
Mont.-Bourassa	1	3	2	68

Les performances du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Médaille d'or
Ronnie Rathé (karaté) combiné
Equipe masculine de curling

Médaille d'argent
Carl Lavoie (karaté) combat
Carl Lavoie (karaté) combiné
Carl Girard (karaté) combat
Carl Girard (karaté) combiné
Ronnie Rathé (karaté) combat

Médaille de bronze
Nathalie Pelletier (patinage de vitesse) 300 mètres bantam

Gagnant de trois médailles en karaté

Ronnie a renoncé à la cigarette...

par André Lestourneau

— Hey, le karaté, ce n'est pas un sport pour les filles!

— Pardon, ça peut leur être utile comme moyen de défense. Ronnie Rathé se remettait à peine de ses émotions à la suite de sa défaite contre Johnny Parenteau. Larme à l'oeil, il suivait d'un oeil furtif le combat de sa compagne Linda Lemieux.

— Tu pleures parce qu'il t'a fait mal?

— Non, j'ai reçu un coup de pied à la tête, mais je suis surtout déçu. J'ai pourtant fait de mon mieux.

— Et cette marque au menton, c'est quoi?

— Un autre coup de pied que j'ai reçu lors de mes combats de mardi. J'aime autant ne plus les compter. C'est sensible un peu.

— Avec tes 65 livres, tu ne crains pas de te faire blesser sérieusement, de te casser un membre?

— Il suffit d'être en forme et de s'entraîner.

— Que fais-tu pour te maintenir en forme?

— J'ai renoncé à la cigarette pour toujours. Je ne fume pas.

— Et la boisson?

— Je n'ai pas pris de décision encore. Je ne connais pas ça. Je prépare parfois le gin de mon père. De temps en temps, j'y goûte... pas plus.

— Tu préfères donc le karaté!

— Même si c'est rude un peu, c'est un beau sport.

— Tu te spécialises surtout dans quel domaine?

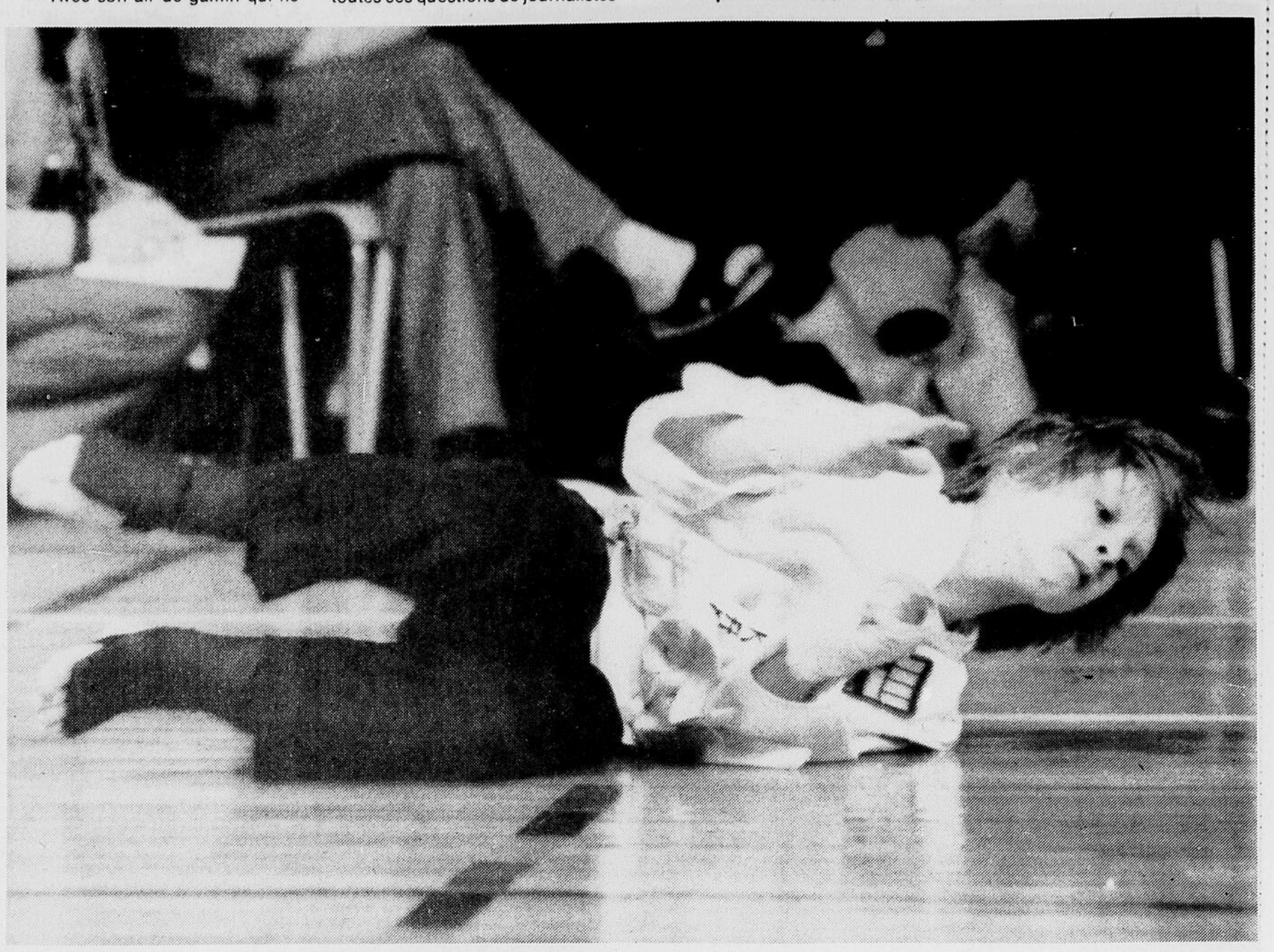
— Je ne sais pas. L'autre était bon avec ses pieds. Moi, je suis meilleur avec mes poings.

— A la suite d'une défaite comme tantôt, tu n'es pas porté à te décourager et à vouloir tout lâcher?

— Des fois... mais je vais m'entraîner encore plus fort afin de passer ma ceinture brune l'année prochaine. J'aurai de meilleures chances de gagner.

— Avec son air de gamin qui ne semble pas connaître le danger, Ronnie paraissait embarrassé par toutes ces questions de journalistes épris par sa physionnomie des plus sympathiques.

— Je peux maintenant m'en aller... je dois aller chercher mes médailles. Je dois en avoir trois en tout.



Ronnie Rathé... il goûte parfois au gin de son père.

(Photo Réal Tremblay)

Après avoir instauré le système pyramidal

Sassine songe à démissionner

par André Lestourneau

JONQUIERE — Vous connaissez le système pyramidal que certaines compagnies florissantes emploient pour vendre leur produit?... C'est un peu le même genre de procédé que Henri Sassine a utilisé pour implanter l'escrime à Chibougamau.

Le système est fort simple. Ancien maître d'armes, Sassine a incité ses élèves à l'imiter, à recruter de nouveaux membres et à leur enseigner la technique apprise par ce maniaque de l'escrime.

"Mes élèves communiquent leur expérience tout en progressant", d'expliquer Sassine. "Un escrimeur a besoin d'acquérir une certaine sagesse. Vivre l'expérience d'instructeur lui donne la chance d'accumuler des idées, d'avoir un meilleur jugement lors de ses combats."

Aujourd'hui, malgré des moyens de fortune fort limités, un groupe de 80 personnes pratiquent régulièrement l'escrime dans cette petite ville minière de 6,000 habitants. De ce nombre, plusieurs laissent entrevoir de belles possibilités.

A preuve, cette percée effectuée par les élèves de Sassine qui ont accumulé sept médailles, dont trois en or, lors des présents Jeux de Jako pour ravir le premier rang au tableau général.

Malgré cet intéressant résultat, obtenu à la suite d'un labeur soutenu de dix ans, Sassine se dit déçu de la situation.

"Tout le monde me met des bois dans les roues. Personne n'a encore rien compris. Je veux faire de l'escrime. J'ai raison d'être agressif envers la fédération. Je n'ai même plus la chance de m'améliorer. Je dois m'entraîner avec mes joueurs."

"Je suis découragé. Je commence à regretter ces dix ans passés à Chibougamau. Je regrette de ne pas avoir pris d'initiatives", de relater Sassine, un transfuge de l'Egypte qui a récolté une médaille de bronze lors des championnats internationaux de 1962.

"Ces résultats sont à la fois heureux et tristes. Je suis resté dans le doute jusqu'en 1970. Je crois que je vais laisser Chibougamau, maintenant que ces performances me donnent la maturité de prendre une initiative."

Sassine hésite à poursuivre la conversation. Il sait que ses propos risquent de nuire à l'évolution de son club qu'il tient à coeur pardessus tout.

Mais le bénévolat doit avoir des limites. A chaque année, il investit près de 2,000 dollars de son argent personnel pour faire fonctionner l'entreprise.

Se rappelant les performances des frères Banos et de Marcil, Sassine se sentait la conscience tourmentée.

"Je ne peux pas dire si je vais quitter Chibougamau. Quoiqu'il advienne, je m'arrangerai pour que quelqu'un s'occupe d'eux. Ils ont trop de talent pour les laisser tomber."



Henri Sassine... constamment des bâtons dans les roues.

(Photo Réal Tremblay)

Représentant Mission-Québec

Claveau fustige la presse en général

JONQUIERE (PC) — Seulement 22 pour cent des participants canadiens aux Jeux olympiques de Montréal seront originaires du Québec, a reconnu jeudi le vice-président de Mission-Québec 76, M. Marcel Claveau.

M. Claveau s'est dit cependant satisfait de ce pourcentage, lors d'une conférence de presse donnée dans le cadre des Jeux d'hiver du Québec à Jonquière.

Mission-Québec 76 est un projet du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports qui visait à porter à 30 pour cent la proportion de Québécois sur l'équipe canadienne olympique pour 1976.

Ce pourcentage comprend non seulement les sportifs, mais aussi les entraîneurs et les officiels qui participeront aux Jeux de Montréal.

Selon M. Claveau, Mission-Québec 1976 a tellement incité les jeunes Québécois à émerger dans le sport amateur qu'on peut s'attendre à ce que le total de 30 pour cent de participation soit atteint aux prochains Jeux olympiques, soit ceux de Moscou en 1980.

Par ailleurs, M. Claveau a dénoncé le caractère négatif qui entoure actuellement la présentation des Jeux olympiques.

"Bien sûr il y a eu quatre morts sur le chantier olympique au début de la semaine, mais il ne faut pas oublier qu'il y a 3,000 ouvriers qui continuent à travailler sans accident", a opiné M. Claveau.

Le vice-président de Mission-Québec 76 a invité les journalistes sportifs à ne pas présenter toujours le "caractère pessimiste des Jeux, mais à insister sur les bons côtés".

Quant au déficit de $800 millions engendré par l'événement, M. Claveau soutient qu'il ne faut pas faire de politique avec cela.

Selon le vice-président, il convient de laisser les esprits se calmer, et "le fédéral acceptera d'aider le Québec quand le temps sera venu".

M. Claveau est une personnalité bien connue dans les milieux du Saguenay-Lac-Saint-Jean puisqu'il était président des Jeux d'été du Québec qui se sont déroulés à Chicoutimi, en 1972, et candidat libéral défait dans le comté du même nom aux élections provinciales d'octobre 1973.

Jacques Gagnon fera le voyage en Hollande

Jacques "Labatt" Gagnon, fera partie d'un groupe d'anciens joueurs professionnels du Canada, qui se rendront à Amsterdam en Hollande, pour participer à un tournoi de hockey d'anciens professionnels. Ce tournoi aura lieu du 12 au 20 mars. Il y aura 16 équipes du Canada, dont trois du Québec. Les équipes du Québec sont celles de Montréal, Québec et des Cantons de l'Est, dont fait partie Jacques Gagnon.

Seaver en rogne

Tom Seaver des Mets de New York est en rogne envers quelques dirigeants des Mets. On sait que certains directeurs de l'équipe ne se sont pas gênés pour affirmer qu'ils n'hésiteraient pas à échanger leur as-lanceur si ce dernier en formulait la demande. C'est beau, la gratitude hein!

Une niche pour Neale

Les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont annoncé que Harry Neale, ancien instructeur des Fighting Saints du Minnesota, avait été désigné pour succéder au pilote Don Blackburn. Neale devint ainsi, le troisième instructeur des Whalers cette saison. Les Whalers ont indiqué par ailleurs que Blackburn demeurait avec l'équipe à titre d'adjoint au directeur général. Le principe de Peter, connaissez?

LE RAPIDO

"Broomball"

La finale de ballon sur glace de la Ligue intercité bat son plein. Cette série qui en est une de deux de trois, oppose le Kénogami Loisirs à la brasserie du Capitaine. La formation de Kénogami a remporté le premier match au compte de 5 à 3. Le prochain duel aura lieu lundi soir prochain, à Chicoutimi-Nord.

Equipe d'étoiles LJMQ

Les gouverneurs de la Ligue junior majeure du Québec, ont approuvé la participation d'une équipe d'étoiles au tournoi international de hockey junior, qui sera tenu dans l'Ouest du pays du 26 décembre 1976 au 3 janvier 1977. Cette équipe sera organisée et dirigée par un personnel désigné par la ligue, après consultation avec les gérants et instructeurs de la LJMQ.

Démissions

Les gouverneurs ont également accepté la démission de Georges Guilbaut comme président du conseil d'administration et il a été remplacé par Paul Emard, des Royals de Cornwall. Quant à l'inimitable Rodrigue Lemoyne, il a démissionné de son poste de trésorier du bureau des gouverneurs. Il aura comme successeur Yvon Monfette des Draveurs de Trois-Rivières.

Séries éliminatoires

Au cours de la même assemblée, il a été décidé que les séries éliminatoires de la ligue devront débuter au plus tard, le 26 mars. Les quarts-de-finale devront être terminés le 7 avril, les demi-finales le 21 avril et la finale le 5 mai. Les séries seront structurées comme suit, et ce pour les deux divisions: 1 vs 4 et 2 vs 3. Chacune de ces séries sera 4 de 7, et toutes les rencontres sont à finir.

Les Islanders font de l'oeil

Les Islanders de New York font de l'oeil à Dave Keon en vue des prochaines séries éliminatoires. Depuis la dissolution des Saints, il est devenu agent libre et s'il signe un contrat avec les Islanders, il pourra participer aux séries de fin de saison, bien que la date limite pour les échanges, soit maintenant passée. Les agents libres, en effet, ont jusqu'au 15 mars pour signer un contrat avec une formation de la LNH.

Domination de l'Est

Les skieurs de l'Est du pays ont dévoré les pentes de la station de ski Stoneham, près de Québec, où démarraient les finales Est-Ouest du circuit de la coupe Pontiac. L'épreuve de ski parallèle a vu la délégation de l'Est du Canada triompher par 56 points à 24 et prendre du même coup, une avance de trois victoires, contre deux, depuis l'insertion de cette course, il y a cinq ans, dans les épreuves pour la coupe Pontiac. Le slalom spécial débute ce matin.

Enquête de l'AMH

L'Association mondiale de hockey a annoncé qu'une enquête serait menée sur les incidents qui se sont produits mercredi soir à Winnipeg, au cours du match qui opposait les Jets aux Nordiques de Québec. La police a dû intervenir au cours de la bataille générale. L'arbitre du match a imposé un total de 184 minutes en pénalisations.

En diligence

Après quatre des six rencontres de la huitième ronde du championnat national de curling, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve dominent le classement... A l'issue des quatre rondes de l'Omnium de golf Doral, à Miami, Ben Crenshaw et Hubert Green partagent le premier rang... Le président du Capital Center de Landover, Abe Pollin, annonce que Mohammed Ali mettra son titre en jeu le 30 avril prochain, contre Jimmy Young... Aucune surprise au championnat du monde de patinage artistique où les favoris sont toujours en tête... Le jeune Suisse, Peter Luescher, a été crédité du meilleur temps de la dernière descente d'entraînement de la course de la coupe du Monde de ski alpin, qui aura lieu demain, à Aspen, au Colorado...

Revers de 3 à 1 à Cornwall

Les Saguenéens perdent...dignement

(Collaboration spéciale)

CORNWALL — D'accord, les Saguenéens de Chicoutimi ont connu à nouveau la défaite, hier soir, face aux Royals de Cornwall par un pointage de 3 à 1, dans un match disputé au Community Arena de Cornwall.

Mais rien n'empêche que les troupiers de l'instructeur Yvan Gingras ont offert la meilleure performance de leur présent périple qui prendra fin ce soir, alors qu'ils livreront bataille aux Dynamos de Shawinigan.

Les Saguenéens ont été dans le match du début à la fin et pour la première fois depuis leur départ, ils ont offert une performance égale au cours des trois périodes de jeu.

Les hommes de l'instructeur Orval Tessier se sont accaparés d'une avance de 2 à 1 après vingt minutes de jeu. Ed Crawley et James Conroy ont réussi à tromper la vigilance du jeune cerbère Samuel St-Laurent, lequel n'a pas eu le temps de chômer, étant bombardé de 45 lancers. Pierre Daigneault devait produire le premier et dernier filet des Saguenéens.



Dan Geoffrion... il n'a pas hésité à jeter les gants devant Pierre Daigneault.

Une seule pénalité fut décernée au cours du premier vingt et c'est Louis Lavoie qui a hérité de cette punition mineure. En parlant de Louis Lavoie, ce dernier a été employé à titre de joueur de centre tout au long des trois périodes.

A ce sujet, Yvan Gingras a mentionné: "Louis possède un excellent coup de patins en plus d'un puissant lancer. Tant que Louis se débrouillera à ce poste, je conserverai cette politique", a-t-il dit. Possiblement que ce changement a été apporté en raison du fait que les Saguenéens alignent un surplus de défenseurs.

Les Royals ont concrétisé leur triomphe au milieu de la deuxième période lorsque Mike Gibbs compléta une stratégie de Pierre Brassard et Rick Patterson.

Les Saguenéens ont tenté une remontée de dernière instance au troisième vingt, mais le cerbère des Royals, Mike Parker ne voulait rien entendre et il a stoppé 34 des 35 tirs lancés dans sa direction.

Encore une fois, Yvan Gingras était déçu du résultat final, mais il était moins amer que par les matches antérieurs. "Si nous avions joué comme nous l'avons fait ce soir, jamais nous aurions été déclassés à Laval et à Trois-Rivières. Je suis peiné de ne pas avoir eu l'occasion de goûter à la victoire depuis notre départ, mais nous tenterons de ne pas faire un voyage en blanc, en décrochant la victoire à Shawinigan", expliqua Gingras.

Quant à son homonyme, Orval Tessier, l'issue du match importait peu. Ce qui compte uniquement aux yeux de Tessier demeure la future série contre le Junior de Montréal.

"Nous avons une douce revanche à prendre contre le Junior de Montréal. Depuis déjà quelque temps, je prépare mes joueurs à cette série et je peux affirmer qu'ils seront prêts physiquement et mentalement, lorsque le rideau se lèvera sur la série, " avouait-il. On se rappellera que les Royals avaient été une proie facile pour les Montréalais, au printemps dernier, s'inclinant en cinq rencontres en quart-de-finale.

Un seul combat de boxe éclata au cours du match et ce fût un match nul que se sont livrés Pierre Daigneault et Danny Geoffrion en deuxième période.

Pour le championnat provincial midget

Série-suicide entre La Baie et Roberval

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Le National de La Baie et les Optimistes de Roberval se disputeront un duel de deux matches au total des points, afin de déterminer le représentant du Saguenay-Lac-St-Jean, au prochain championnat provincial midget, lequel aura lieu les 8-9 et 10 avril prochain à Québec.

Ces deux formations, qui ont terminé la dernière campagne régulière au premier rang de leur circuit respectif, livreront leur première bataille, dimanche soir, au centre Benoit Lévesque de Roberval.

Le gérant-général du National, Georges Gilbert, affirme que le National sera fin prêt pour cette série-suicide et que les joueurs de cette formation n'ont pas ménagé les efforts afin de remporter une victoire décisive.

"Nous avons tenu cette semaine trois séances d'entraînement intensives et nous avons profité de l'occasion pour mettre au point quelques stratégies qui devraient contre-carrer les plans du Roberval", avoue-t-il.

Ce dernier n'affiche aucun signe trahissant un certain excès de confiance. "A mon avis, nous avons tenu le haut du pavé lors de notre confrontation du dernier tournoi d'Alma. Mais je crois que nous avons manqué d'opportunisme face aux Optimistes. En fait, nous avons joué leur jeu et cela nous a fait mal paraître..."

D'autre part, Georges Gilbert est heureux de voir ses protégés disputer le premier de ces deux matches sur la glace des Optimistes. "C'est un fait reconnu, mes joueurs jouent mieux à l'extérieur. Nous jouons alors avec moins de pression sur les épaules. Les jeunes désirent représenter la région à ce championnat et ils entendent bien ne pas rater leur coup", de conclure le grand manitou du National midget.

Gain en surtemps

St-Honoré place Kénogami en fort mauvaise posture

CHICOUTIMI-NORD — Un but de Mario Desbiens, dans la deuxième minute de jeu de la première période supplémentaire, a procuré une victoire de 6 à 5 au Free-Air de St-Honoré aux dépens des Remparts de Kénogami, hier soir, pour permettre au Free Air de prendre l'avance 2 à 1 dans cette série demi-finale de la Ligue midget régionale.

Desbiens a également connu une soirée profitable puisqu'il a enregistré quatre filets au cours de cette rencontre. Mario Gauthier et André Cormier ont produit les deux autres filets des gagnants. Pierre Boudreau et Alain Bolduc ont été les meilleurs dans le camp des Remparts avec des performances de deux buts respectivement. Eric Cole a enregistré l'autre but du Kénogami.

Le Free Air tirait de l'arrière 5-4 dans la dernière minute de jeu, lorsque Mario Gauthier nivela le pointage dans les dernières secondes de jeu, peu après que l'instructeur Jean-Claude Gagnon eut retiré son gardien en faveur d'un sixième attaquant.

Dans l'ensemble ce fut un match où la rapidité et la robustesse ont eu prédominance, mais qui fut contrôlé avec efficacité par l'officiel en charge, Sylvain Girard. Les Remparts font face dimanche à l'élimination et ils tenteront de sauver leur peau dimanche à Kénogami.

Gilles Dicaire, nouveau capitaine des Marquis

par Claude Lussier

CHICOUTIMI — Les Marquis de Jonquière disputeront leur dernier match du calendrier régulier, ce soir, alors qu'ils rendront visite aux Ouananiches de Roberval. Match sans importance s'il en est un, mais rien n'empêche que les troupiers de Germain Munger traversent une certaine léthargie qui agace le système nerveux de Munger lui-même.

Ce dernier a donc profité de l'occasion pour mettre un peu d'ordre dans sa maisonnée. Ainsi, les Marquis auront un nouveau capitaine, ce soir, en la personne du vétéran Gilles Dicaire. Munger a donné en guise d'explication que Martin Voyer, lequel avait remplacé Marc Bezeau, n'aimait pas porter ce titre et qu'il ne se croyait pas en mesure d'assumer une telle fonction.

D'autre part, Germain Munger a décidé de rapatrier Sylvain Gagnon qui avait été congédié il y a quelques semaines. A savoir si la direction des Marquis avait posé certaines conditions particulières quant au retour du vétéran ailier gauche, Munger a simplement rétorqué: "Oui, à des conditions spéciales que nous ne pouvons dévoiler".

Il a également démenti la rumeur voulant que Michel Déry ait quitté les Marquis: "Comme tous les autres joueurs, Michel a passé par quelques mauvais moments. Il est en période de réflexion et tout redeviendra à la normale dès le début des séries éliminatoires..." Le pilote des Marquis a également l'intention de faire appel à quelques joueurs des Enseignes Daigle de Kénogami, de la Ligue juvénile régionale, si ces derniers subissent l'élimination avant le début de la demi-finale opposant Jonquière aux Saguenéens de Chicoutimi.

Victoire des Flyers

Dossier vierge des Sabres à Philadelphie

PHILADELPHIE (PC) — Reggie Leach a obtenu son 49ième but de la saison alors que les Flyers de Philadelphie disputaient une vingtième partie consécutive sans défaite en prenant la mesure des Sabres de Buffalo par 6-1.

Gary Dornhoefer, Mel Bridgman, Orest Kindrachuk, Terry Crisp et Bill Barber ont également trouvé le fond de la cage pour les détenteurs de la coupe Stanley.

Richard Martin avait donné espoir aux Sabres en première période en égalisant les chances. En fait, les Sabres n'ont remporté aucune victoire, ont subi 12 échecs et ont annulé en deux occasions au Spectrum depuis 1970.

Les Flyers ont pris les devants 1-0 à 6:12 du premier vingt alors que Dornhoefer a déjoué Al Smith à la suite d'une passe précise de Bobby Clarke.

Martin égalait le pointage trois minutes plus tard, mais, 34 secondes après ce filet, Leach donnait une avance que ne devaient plus perdre les Flyers.

A Boston Ken Hodge a enregistré trois buts, dont le 300ième de sa carrière dans la LNH, et Jean Ratelle en a marqué deux en plus de participer à deux autres alors que les Bruins de Boston ont infligé une défaite de 6-2 aux Leafs de Toronto pour ainsi porter à 13 leur série de victoires à domicile.

Hodge, qui a joué sporadiquement durant la majeure partie de la saison, a obtenu un but dans chacune des périodes pour porter son total de la saison à 20.

En moins de deux mois, il a fait bouger les cordages à 18 reprises.

Le vétéran John Bucyk a marqué l'autre filet des vainqueurs. Jack Valiquette et Claire Alexander ont donné les répliques pour les Leafs dont la défaite met un terme à une série de six matches consécutifs sans revers.

Ratelle a donné les devants aux Bruins en première en obtenant ses 27ième et 28ième buts de la campagne. Hodge faisait dévier un lancer de Darryl Edestrand à 15:32 et Bucyk portait le pointage à 4-0, toujours en première séquence, avec son 33ième but.

Wayne Thomas, qui avait commencé le match devant la cage des Leafs, a été remplacé par Don McLeod au début de la deuxième période.

Dans l'Association mondiale, un but de Reynald Leclerc en deuxième période a été le fait saillant d'un gain de 3-1 des Racers d'Indianapolis sur les Toros de Toronto.

Mark Napier avait donné les devants aux Toros en première mais des buts sans riposte de Nick Harbaruk et Leclerc, en deuxième, ont changé l'aspect du match.

Michel Parizeau, avec son 14ième but de la saison, complétait le pointage à la fin de la troisième période.

DIMANCHE SOIR 7:00 HRES

LE JUNIOR DE MONTREAL

visite

LES SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR



SOIREE KENNETH SCOLLARD

Soirée cent millième personnes.
La cent millième personne à passer à nos guichets recevra un bicycle 10 vitesses d'une valeur de $150.00 offert par la Brasserie Labatt.

CONCOURS DEVINEZ LE VAINQUEUR

Coupon dans le programme.
Agence de voyages Gilbert, Adventures Tours et Québecair.

Tirage au numéro du programme.
Prix de présence: billets Loto Olympique, offerts par Jean-Yves Girard.

3 ETOILES

DE LA COUPE LION D'OR

CONFRONTATION SPORT PEPSI

Prochaine partie: Les EPERVIERS de Sorel
nous visite
MARDI LE 16 MARS 8:00 HRES

DIXIT . . .



Reggie Leach

"Je ne vois pas pourquoi les Flyers ne remporteraient pas la coupe Stanley à nouveau cette année. Nous alignons les mêmes joueurs et si nous parvenons à demeurer en santé nous répéterons à nouveau l'exploit des deux dernières années. Nous avons éprouvé quelques difficultés au cours des derniers matches, mais tout reviendra dans l'ordre prochainement", dixit Reggie Leach.

HOCKEY

Ligue junior majeure

Hier
Chicoutimi 1 Cornwall 3

Aujourd'hui
Chicoutimi à Shawinigan
Laval à Québec
Sorel à Montréal
Trois-Rivières à Sherbrooke

Demain
Aucun match

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Québec	66	39	22	7	315	265	81
T-Rivi.	67	33	29	5	353	326	71
Sorel	68	26	31	11	290	357	63
Chicou.	67	25	30	12	320	354	62
Shawi.	66	9	53	4	239	512	22

Division Ouest

Sherb.	66	47	11	8	483	256	102
Cornw.	68	36	23	9	332	251	81
Mont.	65	33	25	7	304	254	73
Hull	69	28	34	7	300	310	63
Laval	68	23	39	6	290	335	52

Les Meneurs

	B	A	PT
Marsh, P., Sher.	73	76	149
Locas, S., Chic.	75	69	144
Dalpe, R., T-R.	60	84	144
Sherpley, G., Hull	58	72	130
Bossy, M., Laval	72	55	127
Simpson, R., Sher.	52	74	126
Dupont, N., Mont.	64	61	125
Leblanc, F., Sher.	56	66	122
Brassard, P., Corn.	62	59	121
David, R., T-R.	50	64	114

Ligue junior

Vendredi
La Baie à Alma
Jonquière à Roberval

Dimanche
Chicoutimi à Alma
Roberval à La Baie

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière	39	34	5	0	330	125	68
Alma	38	29	9	0	336	136	58
Chic.	38	19	19	0	228	251	38
La Baie	38	9	29	0	164	260	18
Roberval	37	5	32	0	125	382	10

Les meneurs

	B	A	Pts
Vigneault, L., Jong.	69	57	126
Gagnon, D., Alma	59	65	124
Dicaire, G., Jong.	47	60	107
Dufour, R., Chic.	47	58	105
Maltais, D., Alma	40	65	105
Jomphe, R., Jong.	33	45	78
Voyer, M., Jong.	38	39	77
Paradis, D., Alma	35	38	73
Girard, S., Chic.	33	35	68
Girard, J.-P., Chic.	30	37	67

Ligue juvénile

Hier
Série demi-finale "A"
Arvida 7 Kénogami 4
(Arv. mène 3 à 0)

Série demi-finale "B"
Alma 7 St-Jérôme 6
(St-Jér. mène 2 à 1)

Demain
Kénogami à Arvida

Samedi
St-Jérôme à Alma

Ligue midget

Demi-finale "A" 4 de 7

Lundi 8 mars
Alma 2 La Baie 4
(La Baie gagne la série 4-1 et passe en grande finale)

Demi-finale "B" 3 de 5

Hier
Kénogami 5 St-Honoré 6
(St-Honoré mène 2 à 1)

Ligue midget majeure

Demi-finale "A" 4 de 7

Hier
Mistassini 3 Roberval 11
(Roberval mène 3-0)

Vendredi 12 mars
Roberval à Mistassini
(quatrième match)

Demi-finale "B" 3 de 5

Hier
Secteur-Sud 4 Secteur-Nord 5
(série égale 1-1)

Vendredi 12 mars
Secteur-Nord à Secteur-Sud
(troisième match)

Ligue bantam

Demi-finale "B" 3 de 5

Samedi 13 mars
Kénogami à Chicoutimi
(3ième match, série égale 1-1)

Dimanche 14 mars
Chicoutimi à Kénogami
(quatrième match)

Ligue pee wee

Demi-finale "A" 3 de 5

Samedi 13 mars
Alma à Jonquière (Arvida)
(2ième match, Alma mène 1-0)

Dimanche 14 mars
Jonquière à Alma
(troisième match)

Demi-finale "B" 3 de 5

Samedi 13 mars
Chicoutimi à St-Jérôme
(3ième match, St-Jérôme mène 2-0)

Dimanche 14 mars
St-Jérôme à Chicoutimi
(quatrième match si nécessaire)

Ligue nationale

Hier
Toronto 2 Boston 6
Buffalo 1 Philadelphie 6
Rangers à Los Angeles (soirée)

Aujourd'hui
Washington à Atlanta

Demain
Boston à Montréal
Rangers à Vancouver
Islanders à Toronto

Division Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	PT
Mont.	69	50	9	10	288	147	110
L-Ange.	68	32	29	7	220	226	71
Pittsb.	68	29	28	11	286	258	69
Detr.	67	20	38	9	171	259	49
Wash.	67	8	50	9	186	328	25

Division Adams

Boston	67	43	13	11	264	197	97
Buffalo	69	37	20	12	286	213	86
Toronto	70	31	26	13	261	339	75
Calif.	70	25	36	9	222	244	59

Division Patrick

Phila.	68	44	10	14	301	179	102
Islan.	68	37	17	14	260	160	88
Atlanta	70	30	30	10	233	208	70
Rang.	67	23	35	9	223	270	55

Division Smythe

Chicago	67	26	24	17	203	209	69
Vancou.	69	28	28	13	232	234	67
St-Lou.	68	24	32	12	209	242	60
Minne.	68	18	46	4	164	257	40
K-City	67	12	45	10	157	285	34

Les Compteurs

	B	A	PT
Lafleur, G., Mont.	44	57	101
Clarke, B., Phil.	30	70	100
Barber, B., Phil.	41	57	98
Mahovlich, P., Mont.	31	64	95
Perreault, G., Buf.	36	56	91
Pronovost, J., Pitts.	44	43	87
Sittler, D., Tor.	35	50	85
Trottier, B., Isl.	26	58	84
Potvin, D., Isl.	27	56	83

Association mondiale

Hier
Toronto 1 Indianapolis 3
Edmonton à Calgary (soirée)
Houston à San Diego (soirée)

Aujourd'hui
Québec à Winnipeg
Phoenix à Toronto
Indianapolis à Cincinnati
Cleveland à N-Angleterre

Demain
N-Angleterre à Cincinnati
Phoenix à Indianapolis
Houston à San Diego

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	P	PC	PT
Winni.	70	47	21	2	306	214	96
Québec	67	39	24	4	289	262	82
Calgary	68	34	30	4	256	235	72
Edmon.	70	24	41	5	237	295	53
Toronto	68	18	42	5	272	329	41

Division Est

Cleve.	66	29	32	5	228	229	63
Cincin.	69	31	37	1	255	286	63
N-Ang.	68	28	34	6	213	249	62
India.	66	27	37	3	195	207	57

Division Ouest

Hous.	65	42	23	0	267	215	84
Phoen.	66	33	27	6	244	224	72
S-Diego	66	32	30	4	255	233	68

Les Compteurs

	B	A	PT
Tardif, M., Qué.	60	60	120
Nilsson, U., Win.	37	71	108
Hull, B., Win.	42	64	106
Hedberg, A., Win.	48	52	100
Bernier, S., Qué.	32	62	94
Cloutier, R., Qué.	49	43	92
Ftorek, R., Pho.	32	57	89
Lacroix, A., San D.	22	65	87
Bordeleau, C., Qué.	31	55	86
Ullman, N. Edm.	31	51	82

SOMMAIRES

Ligue junior majeure

Chicoutimi 1
Cornwall 3

Première période

1- Corn., Crawley, E. (McGregor, Nicholson) 1:52;
2- Corn., Conroy, J. (Brassard, Patterson) 9:14;
1- Chic., Daigneault, P. (Dufresne, Scollard) 10:51.
Pun.: Lavoie 8:22.

Deuxième période

3- Corn., Gibbs, M. (Brassard, Patterson) 9:03.
Pun.: DAigneault et Geoffrion (min. double) 18:30.

Troisième période

Aucun but.
Pun.: Daigneault et Geoffrion (maj. double) 3:48, Nicholson 12:20.
Lancers par:
Chicoutimi 35
Cornwall 45

Ligue nationale

Buffalo 1
Philadelphie 6

Première période

1- Phil., Dornhoefer 27 (Clarke, Dupont) 6:12;
1- Buf., Martin 42 (Perreault, Laurent) 9:43;
2- Phil., Leach 49 (Kelly) 10:17.
Pun.: Gare B, Schultz P mineures-majeures 3:14; Kelly P 4:05; Hajt B 4:38; Lonsberry P 8:40; Schoenfeld B, Clarke P 15:47; Guevremont B 18:51.

Deuxième période

3- Phi., Bridgman 21 (Dornhoefer, Schultz) 9:58;
4- Phi., Kindrachuk 23, 15:51;
5- Phi., Crisp 3, 17:34.
Pun.: Jim Watson P 6:04; Robert B 10:37; Lonsberry P 12:19; Perreault B, 13:01; Schoenfeld B majeure, Schultz P majeure, Kelly P, Gare B 17:13.

Troisième période

6- Phi., Barber 41 (Clarke, Joe Watson) 15:10.
Pun.: McIlhargey P 0:05; Clarke P 4:22; Kindrachuk P 7:09.
Tirs aux buts:

Buffalo	7	14	9-30
Philadelphie	14	17	7-38

Gardiens: Smith, Buffalo; Stephenson, Philadelphie.
Assistance: 17,077.

Toronto 2
Boston 6

Première période

1- Bost., Ratelle 27 (Cashman, Bucyk) 6:43;
2- Bost., Ratelle 28 (Halward) 11:59;
3- Bost., Hodge 18 (Edestrand, Doak) 15:32;
4- Bost., Bucyk 33 (Hodge, Ratelle) 19:30.
Pun.: Glennie T 5:57; Smith B 8:02; Doak B 9:43; Sittler T 10:28.

Deuxième période

5- Bost., Hodge 19 (Bucyk, Ratelle) 1:28;
1- Tor., Valiquette 9 (Salming, Boutette) 7:23.
Pun.: Edestrand B 6:49.

Troisième période

2- Tor., Alexander 2 (Salming) 11:58;
6- Bost., Hodge 20 (Bucyk, Gibson) 18:17.
Pun.: aucune.
Tirs aux buts:

Toronto	13	16	8-37
Boston	14	7	9-30

Gardiens: Thomas, McLeod, Toronto; Cheevers, Boston.
Assistance: 14,265.

Association mondiale

Indianapolis 3
Toronto 1

Première période

1- Tor., Napier 32 (Phaneuf, Mahovlich) 17:24.
Pun.: Dorey T 15:03; Henderson T 19:42.

Deuxième période

1- Indi., Harbaruk 21 (Thomas, Harris) 4:31;
2- India., Leclerc 24 (Parizeau) 16:09.
Pun.: aucune.

Troisième période

3 India., Parizeau 14 (Karlander, Leclerc) 17:29.
Pun.: Leclerc I 4:13.
Tirs aux buts:

Toronto	10	10	9-29
Indianapolis	8	14	13-35

Gardiens: Wood, Toronto; Dion, Indianapolis.
Assistance: 7,182.

"Nos adversaires en auront sûrement plein les bras"

— Ken Dryden

Collaboration spéciale

MONTREAL — Les joueurs du Canadien de Montréal flottent sur le nuage du succès depuis un bon moment déjà. La question demeure! La troupe de Scotty Bowman réussira-t-elle à faire mieux que l'édition montréalaise de 1972-73, qui n'avait encaissé que dix revers?

Bowman tente d'éviter le sujet. Parfaitement conscient qu'il dirige un groupe de rêve pour tout instructeur digne de titre, Bowman n'envisage pas moins la possibilité que les siens se heurtent à des embûches d'ici la fin de la saison.

Le gardien Ken Dryden se montre aussi prudent que son pilote. Dryden se souvient bien des événements qui ont fait passer à l'histoire du Canadien cette éclatante saison. A cette époque, le Canadien avait terminé la campagne avec 120 points en plus de terminer en beauté avec l'acquisition de la Coupe Stanley.

Dryden avait connu sa part de succès individuels. En obtenant la moyenne de 2.26 buts alloués par match, le grand numéro 29 avait mérité le trophée Vézina et une place au sein de la formation toute étoile de la Ligue nationale.

"La présente édition du Canadien est supérieure à celle à laquelle j'ai appartenu à mes débuts dans la Ligue nationale et à celle de l'an dernier. Plus encore, je la compare à celle qui avait si bien travaillé en 1972-73", explique Dryden, en voie de ramener le trophée Vézina à Montréal cette année.

"Je me rappelle que nous avions accumulé 120 points avant que les Flyers, les Sabres et les Islanders deviennent des équipes de calibre", dit-il.

Dryden estime l'attitude positive de ses coéquipiers cette saison pourra les mener loin. "Pour nous vaincre, les adversaires devront adopter un style de jeu supérieur au nôtre. A l'avance, je suis assuré qu'ils en auront plein les bras".

Six buts encore

Depuis que Scotty Bowman a adopté un système à quatre lignes d'attaquants, afin de reposer ses hommes avant que ne débutent les séries éliminatoires, le prolifique Guy Lafleur ne cache pas que cette situation peut nuire à son rendement dans la course qu'il dispute à Bobby Clarke, au premier rang des compteurs de la Ligue nationale.

Lafleur joue évidemment deux fois moins que son principal adversaire et admet qu'il lui sera difficile de résister à la concurrence du capitaine des Flyers.

Lafleur croyait, avec raison d'ailleurs, qu'il pourrait atteindre le cap des 60 buts avant la fin de la saison. Avec onze rencontres encore à disputer, le leader du Canadien devra trouver le fond du filet à six reprises pour réussir son objectif. Il demeure optimiste à ce sujet.

"Si je ne parviens pas à compter 60 buts, je serai très déçu", avoue Lafleur. "Déçu et surpris de ne pas avoir été en mesure de compter six buts dans onze matches." Naturellement, le fait de se faire poser la question aussi souvent aura créé une forte pression chez lui.

aux bouleaux avec...
jako
DU 5 AU
14 MARS 1976

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

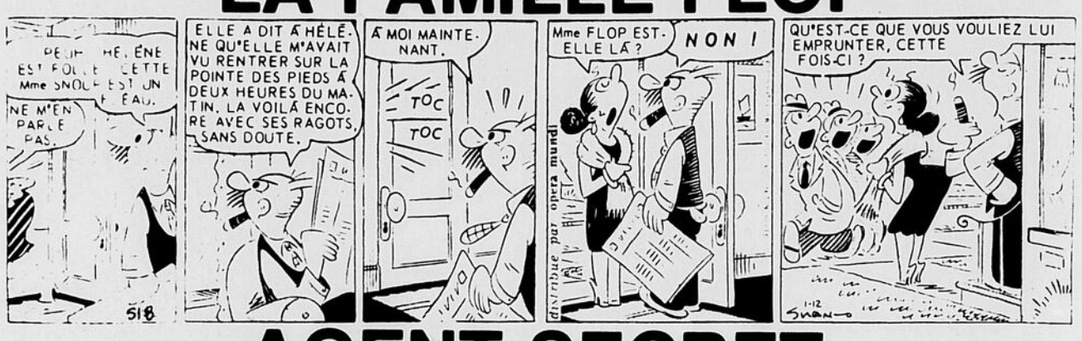
LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



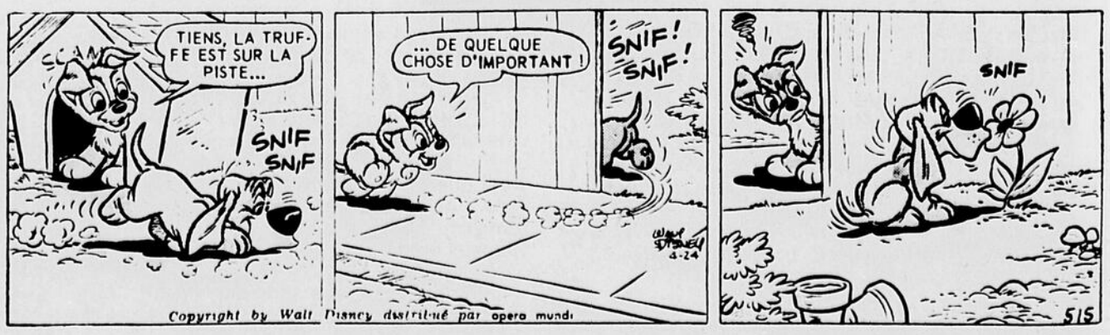
BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP













jako en photos

PAR
REAL TREMBLAY











PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

Une aide fiscale parfois douteuse

OTTAWA (PC) — Les sociétés de conseillers fiscaux sont devenues une industrie lucrative avec un chiffre d'affaires de $20 à $30 millions par année et offrent un service de qualité parfois douteuse et inutile au contribuable salarié moyen.

Il est toujours plus facile de confier à un expert la rédaction de son rapport d'impôt, mais pour la majorité des contribuables, cela n'entraîne qu'une dépense supplémentaire — qu'ils ne peuvent pas déduire.

Le guide accompagnant le formulaire de la déclaration d'impôt sur le revenu de 1975 indique toutes les étapes de rédaction que doit suivre un contribuable dont la plus grande partie du revenu provient d'un salaire fixe et comporte donc un T-4. De plus, l'ordinateur de Revenu Canada identifie et corrige les erreurs les plus courantes.

Normalement, seuls les contribuables touchant des revenus autres que le salaire, comme des loyers, des gains de capital, des obligations d'épargne ou des certificats bancaires auront peut-être besoin des conseils de spécialistes pour la rédacion de leur rapport d'impôt.

En 1973, selon Revenu Canada, seulement 22 pour cent des contribuables ont eu recours aux services de sociétés ou de comptables spécialisés. C'était la première année que le ministère obligeait les conseillers fiscaux professionnels à parapher les déclarations qu'ils aidaient à rédiger et la plus récente pour laquelle des statistiques étaient disponibles.

Mauvais service

Environ la moitié de ceux qui ont payé pour rédiger leur déclaration de 1973 ont eu recours aux services de comptables. Dans pareils cas, ces contribuables ont probablement reçu des conseils en plus du service standard et ils ont dû payer plus cher.

Ces conseillers fiscaux, d'un autre côté, n'offrent normalement que le service — pour $5 ou plus — quoique certains, plus connus, soutiennent qu'ils opèrent à l'année longue et dispensent également des conseils.

Revenu Canada répète toutefois que quiconque doit soumettre une déclaration ordinaire n'a pas besoin de cette aide. Le gouvernement ajoute qu'en obligeant ces professionnels à signer les déclarations, il espère coincer les affairistes marginaux qui n'opèrent que quelques mois au printemps et donnent un mauvais service.

Le ministère emploie également des centaines de spécialistes dans les divers bureaux régionaux lesquels peuvent aider gratuitement les contribuables sur certains points de leur déclaration 1975. Leurs adresses et numéros de téléphone se trouvent dans le guide fiscal en plus des indications pour des appels interurbains sans frais en cas de besoin.

Avantages fiscaux pour encourager l'achat d'actions

GUELPH, Ont. (PC) — Le gouvernement devrait offrir des avantages fiscaux pour inciter les citoyens à acheter plus d'actions des entreprises canadiennes.

C'est ce qu'a déclaré, jeudi, M. Andrew Kniewasser, président de l'Association des courtiers en valeurs du Canada, devant les membres du Club Kiwanis de Guelph, Ont. Il a soutenu que le Canada a un besoin pressant de capitaux pour maintenir son rythme de croissance alors qu'une trop forte proportion des économies des Canadiens sert à éponger les dettes du gouvernement et des sociétés.

Selon lui, des $19.1 milliards d'épargne qui ont alimenté le marché canadien des capitaux, l'an dernier, le financement des dettes en a accaparé 96 pour cent "ne laissant que quatre pour cent comme capital net pour mettre sur pied de nouvelles entreprises ou pour étayer les finances de celles qui existent déjà".

De plus, M. Kniewasser exhorte le gouvernement à faciliter les conditions fiscales pour les pertes de capital en permettant de déduire des sommes raisonnables, non pas seulement des gains de capital, mais du total du revenu imposable.

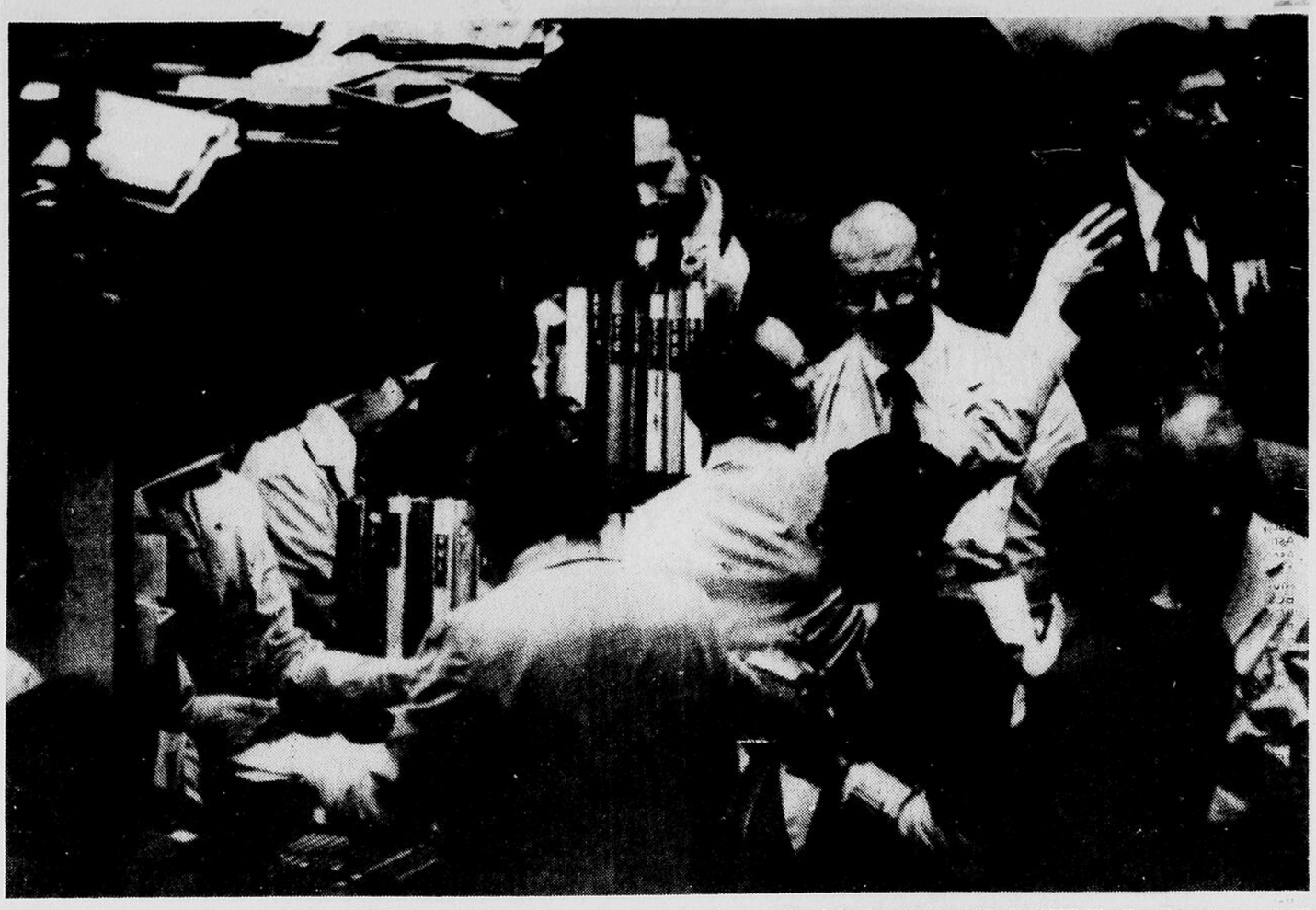
Il ajoute que tous les niveaux de gouvernement devraient réduire leurs dépenses et leurs emprunts. Il dit que l'administration a absorbé 72 pour cent de l'épargne investie dans le marché des capitaux, l'an dernier.

"Nous ne devons jamais oublier que le financement du gouvernement a priorité sur tous les autres. Moins l'Etat en accaparera, plus il en restera pour de nouveaux investissements à des conditions plus favorables."

Il soutient que le Canada est devenu l'un des pays où la soif de capitaux est la plus grande. "Il semblerait maintenant qu'il faut investir plus de $130,000 pour créer un nouvel emploi ordinaire au Canada."

M. Kniewasser croit que notre recours traditionnel à d'importants investissements étrangers posera beaucoup plus de problèmes à l'avenir, puisque les autres pays sont aussi à court de capitaux.

"Il vaudrait mieux développer tout de suite l'environnement pour attirer au Canada le maximum d'économies étrangères sur lesquelles nous pourrons mettre la main."



LA LIGNE DU 1,000 — L'activité était fébrile et les transactions se sont faites nombreuses, cette semaine, à la bourse de New York, alors que, pour la première fois depuis la mi-février 1973, l'indice Dow Jones de 30 éléments du secteur "industriel" a atteint la ligne du 1,000. (Téléphoto PC)

Grâce aux Caisses pop

La Fiducie du Québec parvient à renverser la vapeur financière

MONTREAL (PC) — La Fiducie du Québec, société de fonds mutuel québécoise, est parvenue à renverser une tendance à la baisse qui se manifestait depuis quelques années en affichant en 1975, pour la première fois depuis sa fondation il y a 13 ans, un bénéfice net de $506,000.

Cela a été rendu possible par l'injection, en 1974, de $10 millions en capital-actions provenant des Caisses populaires.

N'eût été du déménagement au complexe Desjardins — où le coût du loyer sera beaucoup plus élevé qu'actuellement dans l'immeuble de la Place d'Armes — nous aurions certainement terminé 1976 avec un profit d'un million de dollars", a déclaré M. Marcel Lizée, directeur général de la Fiducie, lors de l'assemblée annuelle.

M. Lizée a prédit en outre que la Fiducie du Québec a l'intention de bénéficier davantage du réseau des Caisses populaires "pour en faire 1,300 succursales de Fiducie du Québec, un phénomène unique en Amérique du Nord."

Il s'agirait en particulier de demander aux gérants de caisses de collaborer avec le service du courtage immobilier pour reprérer les propriétés à vendre.

Déjà, les Caisses populaires servent à la fiducie de points de vente pour l'épargne-retraite, l'épargne-logement et les hypothèques.

A la Sauvegarde

Revenus accrus de 26 pour cent

MONTREAL — En dépit du climat social et économique de plus en plus perturbé, la Sauvegarde, compagnie d'assurance sur la vie, au terme de cette 74e année d'opérations, présente des résultats particulièrement significatifs.

L'accroissement de l'ensemble des revenus de la compagnie a été de 26%, pour totaliser 41,263,000. A lui seul, le revenu net des primes se chiffrait à 29,923,000, pour s'accroître également de 26%. Quant au revenu sur les placements, il s'est accru de 21%.

Par ailleurs, la somme globale attribuée aux assurés et à leurs bénéficiaires en 1975, représente plus de 30,000,000., soit une augmentation de 29% sur l'an dernier.

Les ventes de nouvelles assurances et rentes en 1975 ont totalisé 141,459,000.

Il est très significatif de remarquer que les ventes de contrats à prime unique ont doublé par rapport à 1974.

Ces résultats de l'année font en sorte que l'ensemble de nos assurances en vigueur a franchi le cap des deux millions de dollars, pour s'établir à 2,088,000,000. Il a fallu soixante et onze ans à la Sauvegarde pour enregistrer dans ses livres le premier milliard de dollars d'assurance et de rentes en vigueur, et seulement trois années ont suffi pour y ajouter le deuxième milliard.

Le bilan financier de la compagnie indique que l'actif au 31 décembre 1975 a atteint 146,429,000, soit une augmentation de 14%.

En novembre, la Maison des arts, la Sauvegarde a célébré son 10e anniversaire de fondation. A cette occasion, une table ronde d'une journée, réunissant des représentants de divers milieux artistiques de la province, a fait l'objet d'une mise au point quant aux résultats des dix dernières années et d'une réflexion sur son orientation future.

BOURSE

Toronto

TORONTO (PC) — L'inquiétude provoquée par les hausses des taux d'intérêt semble s'être calmée jeudi, et les cours étaient nettement à la hausse, à la Bourse de Toronto, sur un marché bourdonnant d'activité.

L'indice industriel a gagné 1.58 point à 193.31, celui des pétroles de l'Ouest 2.67 à 218.50 et celui des métaux communs 1.06 à 89.90, son sommet depuis le 6 mai 1974.

Cependant, l'indice des aurifères a perdu 1.76 point à 323.74, suite à la défaillance du prix des lingots sur les marchés mondiaux.

Le virement a été de 2.59 millions d'actions, d'une valeur de $27.72 millions, à comparer à 2.79 millions d'actions et $29.15 millions mercredi.

Le comportement des valeurs peut se résumer ainsi:

Jeudi, 269 hausses, 180 baisses, et 229 titres inchangés. Mercredi, 225 hausses, 241 baisses, et 241 titres inchangés.

Au nombre des plus grosses transactions, on a signalé 50,000 actions Northern Telecom à $35 1-2 et 18,800 Traders Group A à $14 1-2.

Les actions de Western Mines Ltd. ont été retirées du marché vers 12h45, à la demande de la compagnie, en attendant une déclaration officielle. La compagnie a fait connaître une expansion de son programme d'exploration (plomb et zinc) dans les Territoires du Nord-Ouest. DuPont of Canada Exploration Ltd. est associé à ce projet. Avant cette interruption, Western a gagné 25 cents à $3.25, et DuPont of Canada 3-8 à $20 3-8.

A l'ouverture de la séance, les transactions ont repris dans le cas de Gordon Mackay and Stores Ltd., après deux jours d'interruption en attendant une décision de Peoples Department Stores. Peoples est resté stationnaire à $3.25. Gordon Mackay A, qui n'était pas transigé jeudi, avait fermé à $6 1-2 à sa dernière séance.

Bralorne Resources a gagné cinq cents à $2.50, IBM 3 5-8 à $260, Dominion Bridge 1 3-4 à $32 1-2, Husky Oil 1 5-8 à $22 1-2, Nowsco Well 1 1-2 et Texasgulf 1 3-8 à $34 1-8.

WCI Canada a perdu 2 1-4 à $18 et Imperial Oil A 1-8 à $23 3-8.

Placer Development a gagné 7-8 à $23 3-4, Denison 3-4 à $60 1-2, Mattagami Lake A 3-4 à $18 et Rio Algom 5-8 à $34 5-8. Unite Siscoe a perdu 1-4 à $8 1-4.

PanCanadian Pete a monté de 1 1-8 à $22 1-2, Pan Ocean 3-8 à $13 1-2 et Merland Explorations 24 cents à $3.10. Ranger a perdu 1-2 à $15 3-8.

New York

NEW YORK (AFP) — L'indice des industrielles a clôturé, jeudi, au-dessus de la barre des 1,000 points pour la première fois depuis plus de trois ans.

Après plusieurs tentatives dans ce sens depuis mardi, le marché a de nouveau été fermé jeudi et gagné plus de huit points à l'issue d'une séance active. La hausse des cours a été renforcée par la publication de statistiques montrant une progression de 1.6 pour cent des ventes de détail en février. Le passage du cap des mille était attendu depuis plusieurs semaines. Il a été accueilli avec satisfaction par les milieux boursiers.

La plupart des compartiments, ont clôturé en hausse. Les ordinateurs ont été particulièrement fermes, avec notamment un gain de $4 pour IBM, ainsi que les grands magasins, où Macys a avancé de près de 2. Bonnes hausses aussi pour les automobiles, de 1 3-8 pour Ford, ainsi que pour les machines-outils, où Ingersoll Rand progresse de plus de 2. Les chimiques, alimentaires, papiers, ont été irréguliers, ainsi que les pharmaceutiques, où Syntex gagne néanmoins près de $4.

Le volume des actions qui ont changé de mains, jeudi, à la Bourse de New York, a atteint le total de 27.30 millions, à comparer à 25.90 millions la veille.

Le comportement des valeurs peut se résumer ainsi:

Jeudi, 902 hausses, 571 baisses, et 395 titres inchangés. Mercredi, 73 hausses, 722 baisses, et 385 titres inchangés.

Au nombre des titres canadiens inscrits à la Bourse de New York, Hudson a avancé de 1 3-8 pour fermer à $20 3-4 et Inco 1 1-4 à $34 3-4. Massey Ferguson a perdu 1-8 à $30 1-4.

Au secteur minier, McIntyre a gagné 1-2 à $46 et Dome Mines 1-2 à $42 3-4.

Dans le compartiment des alcools, Seagram a gagné 3-8 à $30 et Hiram Walker 1-4 à $33 3-8.

TOUT SUR L'IMPÔT

Les sommes investies dans un appartement loué peuvent être déduites de l'impôt

Q.- J'ai loué l'étage supérieur de ma maison. Quels frais puis-je réclamer?

R.- L'Annexe 7 que vous avez reçue avec votre déclaration d'impôt sur le revenu indique quelques-unes des dépenses admissibles. Vous devez d'abord inclure le montant du loyer que vous avez reçu et puis vous pouvez réclamer à titre de déductions pour ce loyer les dépenses que vous avez engagées à cette fin. Les dépenses qui se rapportent expressément à la partie louée peuvent être déduites intégralement, mais celles qui se rapportent à l'ensemble du bâtiment (par exemple, taxes, assurance) ne sont déduites que dans la proportion que la partie louée représente par rapport à l'ensemble du bâtiment. Voyez les numéros 13, 14 et 15 de votre Guide d'impôt de 1975 pour de plus amples détails.

Q.- Mon employeur a indiqué sur mon feuillet T4 des gains supérieurs à ce que j'ai reçu. Que puis-je faire?

R.- Voyez votre employeur et signalez-lui la différence. Veuillez remarquer que votre employeur doit inclure les prestations et les allocations imposables sur votre feuillet T4. Les paiements faits en votre nom à un régime d'administration de soins provincial sont des prestations imposables courantes. Ces prestations figurent à la case K sur votre feuillet T4.

Q.- Où puis-je obtenir des renseignements concernant le remboursement de la taxe sur l'essence?

R.- Ce remboursement n'est pas rattaché aux remboursements d'impôt sur le revenu, vous ne devez donc pas transmettre vos demandes de renseignements aux bureaux d'impôt. Communiquez plutôt avec votre bureau local de Revenu Canada, direction de l'Accise.

Q.- Je viens d'immigrer au Canada. J'entretiens des parents à l'étranger. Quelle preuve d'entretien ai-je besoin pour appuyer ma réclamation?

R.- Remplissez la formule T1E-NR que vous pouvez obtenir à votre bureau de district d'impôt et envoyez-la en même temps que votre déclaration. Vous devez également fournir des reçus tels que chèques annulés, traites bancaires, reçus indiquant la valeur des colis, etc. pour justifier votre réclamation.

Q.- Quels frais peut réclamer une personne travaillant à son propre compte?

R.- Habituellement, les frais que vous pouvez réclamer se limitent aux dépenses engagées en vue de tirer votre revenu. Si vous avez retiré un revenu d'entreprise ou de commission, vous pouvez vous procurer la formule T2032 de votre bureau de district d'impôt qui vous aidera à calculer votre revenu net. Les agriculteurs et les pêcheurs doivent se servir des tableaux figurant dans leur Guide d'impôt des agriculteurs et des pêcheurs.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
A.G.F.M	770	250	250	250		
AbbyGlen	1225	340	325	325		−25
Abitibi	19629	$13¼	12⅞	13¼	+	⅛
Abitbi10	300	$50¼	50	50		
Acklands	1525	$14⅜	14⅛	14⅜	+	½
Advocate	500	215	215	215	+	5
AftonMin	1000	$7	7	7	−	⅛
AgnicoE	2070	$5¼	5¼	5¼		
Agralnd	1700	$8	7⅞	8	+	⅛
Albany	20000	40	38	38½	+	½
AltEastG	6500	$10⅛	10	10	−	⅛
AltEnergy	4130	$9¾	9⅜	9⅜		
AltaGasA	6793	$13½	13¼	13½	−	⅛
AltaGF	100	$25⅛	25⅛	25⅛		
AltaNat	400	$25	24⅞	24⅞	−	⅜
Alcan	51144	$27½	26⅜	27½	+	⅞
Alcanpr	100	$30	30	30	+	1
AlgoCent	200	$13⅞	13⅞	13⅞	+	⅛
AlgomaSt	2256	$26¼	26¼	26¼		
Alminex	500	$5½	5⅜	5⅜	−	⅛
Almin4½p	265	$38⅜	38⅜	38⅜		
AmBonza	1100	310	305	305		
AmLarder	1500	20	20	20	+	1
AmEagle	1000	45	45	45	+	3
AmLeduc	83500	11	9	9½	+	1
AndresW	600	$10¾	10⅝	10⅝	−	⅛
AngCT4½	100	$22	22	22		
AngCT290	100	$28¼	28¼	28¼		
AngUDev	2700	100	98	100		
Aquitaine	830	$22⅜	22⅜	22⅜	−	⅛
Asamera	3416	$8¾	8⅝	8⅝	−	⅛
Asbestos	z83	$26⅛	25⅞	26⅛		
AshlandC	1000	$9½	9½	9½	+	⅛
AsocPorc	3395	77	71	71	−	6
AtcoA	2600	$15¼	15	15	−	¼
AtoHardA	100	$13⅜	13⅜	13⅜	+	⅛
BCSugarA	3000	$22½	22½	22½		
BCSugarP	300	$11⅜	11⅜	11⅜	−	⅛
BPCan	8980	$10¼	10	10¼		
BPCanp	z65	$59	58	59		
BadBoy	600	410	400	400		−10
Ballndery	5000	15	14	14		− 1
BanisterC	660	$8⅞	8¾	8⅞	+	⅛
BankBC	381	$23½	23¼	23½	+	¼
BankMtl	8917	$15⅞	15⅝	15⅝		
BankNS	4207	$39½	39	39	+	⅛
Bankeno	6220	239	232	237	+	3
BCdnNat	350	$15¼	15¼	15¼	−	⅜
Bathrstp	2500	$11¾	11¾	11¾	+	¼
BatonB	100	$8¼	8¼	8¼	+	¼
BeckerBp	600	$8¼	8¼	8¼	+	¼
BellCanad	20477	$45	44½	44⅞	−	⅜
BellApr	252	$45	45	45	−	½
BellBpr	100	$45	45	45	−	⅝
BellDpr	10500	$49	48½	48⅞	−	⅛
Bell2.28	2080	$25¾	25⅝	25⅝	−	⅛
BellCanW	74085	325	290	325		+40
BethCopA	2150	$13⅞	13¾	13⅞	+	⅛
BigNama	500	11	11	11		
BlackPA	100	445	445	445	+	5
BlakwodA	300	$7⅛	7	7⅛	+	⅛
BlockBros	1670	395	385	385	−	5
Bombrder	600	300	295	300		+20
BorderC	2400	255	250	250		−10
BovisCor	11900	105	101	101	−	4
BowValy	16850	$17⅞	17¼	17⅜		
BralorRes	3500	250	250	250	+	5
Bramalea	759	$6¼	6¼	6¼		
Brameda	7987	200	196	199	−	3
BrascanA	9320	$12½	12¼	12⅜		
BrendaM	250	$7	7	7	+	⅛
Bridger	1275	450	445	445	−	5
BrightA	310	$8¾	8¾	8¾	−	¼
BrAmBnk	800	$21	20½	21	+	1
BCForest	2400	$23½	22¾	23⅜	+	⅞
BCPackB	100	$17¼	17¼	17¼	−	⅜
BCPhone	1925	$11¾	11½	11½	−	¼
BCPh4¾p	z48	$48	47¾	47¾		
BCPh1956	z55	$46¾	46¾	46¾		
BCPh4.84	200	$13	13	13	+	¼
BCPh5.15	200	$51½	51½	51½	−1	½
BCP7.04p	z35	$18	17½	18		
BCP10.16p	220	$25¾	25¾	25¾	+	¼
Brunswk	15924	480	460	480		+20
BuddAuto	200	$6⅜	6⅜	6⅜		
BuddAw	100	230	230	230		
BuloraCor	58800	45	42½	43	−	1
BurnsFds	1500	$10¾	10¾	10¾		
C						
CCYachts	201	315	310	315		+15
CAEA	1500	$10⅞	10⅞	10⅞		
CFCN	z14	$8⅜	8⅜	8⅜		
CadFrv	2100	$10	10	10		
CalPowA	1393	$28	27¾	28	−	⅛
Calvert	1500	20	20	20		
CamMine	7500	38½	37½	38	−	½
Camflo	7330	$11½	11½	11½	+	⅛
CChibA	1200	435	425	425	+	5
CampRL	150	$25½	25½	25½	−	1
CampauA	1050	$5¼	5⅛	5¼		
Campau7p	500	$7⅞	7⅞	7⅞		
CanCemL	300	$11	11	11	+	¼
CanDevp	740	$98½	98¼	98¼	−	¼
CanMaltA	100	$22	22	22		
CNorWest	2620	$6¼	6	6⅛		
CPakrsC	1700	$23	22⅞	23	+	⅜
CanPerm	5400	$18¼	17¾	17¾	−	½
CSPete	9100	375	370	375		+10
CTung	1100	290	282	286	−	4
CCablesy	100	$15¼	15¼	15¼	−	¼
CCablew	316	185	185	185	+	5
CdnCel	6350	$7⅜	7¼	7⅜	+	⅛
CExGas	5800	330	325	330	+	5
CFoundpr	z65	$9¾	9¾	9¾		
CGInvest	200	$20½	20½	20½		
CHomestd	1100	$5⅞	5¾	5¾	−	⅛
CHydro	1008	$7½	7½	7½	+	⅛
CIBkCom	5030	$25¾	25½	25½		
CIL	850	$24¾	24¼	24¼	−	⅜
CIPowrA	400	$15¾	15¾	15¾	−	¼
CLIPete	3500	26	26	26		
CMalart	6000	38	37	37	−	2
CManoir	100	475	475	475	+	5
CMarconi	410	460	460	460		
CMerrill	1200	$6⅜	6¼	6¼	−	⅛
COcdental	400	$12⅜	12¼	12⅜	+	⅜
CPInve	5374	$19¼	18⅞	19¼	+	½
CPInvepr	195	$37¾	37¾	37¾		
CPLtd	35956	$16¾	16¼	16¾	+	½
CPLAp	200	$8⅜	8⅜	8⅜		
CReserve	3300	400	395	395		
CdnSupO	100	$40⅜	40⅜	40⅜	−	⅜
CdnTireA	1358	$50	49¾	50		
CUilties	1550	$11¼	11	11¼	+	⅛
CU10¼	800	$26⅜	26¼	26⅜	−	⅜
CUtilw	400	330	330	330	+	5
CVickers	118	$22⅝	22⅝	22⅝	+	½
CWN5½p	z75	$10¾	10¾	10¾		
Canbra	100	390	390	390		
CandelOil	430	$12¾	12½	12¾	+	¼
Canron	1070	$21½	21⅛	21½	+	⅜
Caron6pr	100	$88	88	88		+12
CarlOK	3456	345	340	340		− 5
CarlBp	100	$25	25	25	+	⅜
CarmaA	100	$9⅞	9⅞	9⅞	−	¼
CarrierJD	600	175	175	175	+	5
Cassiar	920	$8	7⅞	8	+	⅛
CasidyAp	100	$6¾	6¾	6¾		
Celanese	3500	$6¼	6⅛	6¼		
ChibKay	500	11	11	11		
ChieftanD	5200	$9⅛	8⅞	8⅞	−	⅛
Chimo	400	100	100	100		
Chrysler	11812	$20⅛	19¼	19⅞	+	½
CHUM	100	$7¾	7¾	7¾	+	¼
CHUMB	1800	$9½	9	9½	+	½
Claiborne	1100	220	220	220	+	5
CochWill	z200	36	36	36		
Cockfield	200	440	440	440	+	5
CoinLake	2000	10	10	10		
Coldstm	5000	53	53	53	−	2
ColesBook	935	$8½	8½	8½		
CombMet	72000	19	16	19	+	3
Cominco	8361	$39⅝	39¼	39¼	+	¼
ComCap	2150	320	300	315		+20
CHolidayI	1460	355	350	350		
Compro	125	430	430	430	−	5
ComprAp	z25	$10½	10½	10½		
Computel	150	$5	5	5		
ConChmA	2000	$5¼	5	5	−	¼
ConBathA	1145	$36½	36	36½	+	½
ConBathp	300	$16⅞	16⅞	16⅞	−	⅛
CBath68w	2100	$16½	15¾	16½	+	⅝
ConBldg	500	250	245	245	−	5
ConFardy	1415	325	320	320	−	5
CDurham	3000	60	60	60		
CMarben	500	39	39	39	−	3
CMorisn	36	0	175	171		
ConsPipe	150	355	355	355	+	5
ConsProf	10609	27½	27	27		
CRambler	400	155	155	155	+	3
CRexspar	16200	79	76	79	+	3
ConDistrb	2500	375	370	370	−	5
ConsGas	10120	$12¼	12⅛	12¼	+	⅛
ConGasD	400	$21	21	21	−	⅜
ControlF	600	300	300	300		
Conwest	1000	385	380	385	+	5
Copeland	300	170	170	170	−	5
CopFields	3600	140	138	140		
Corbyvt	300	$17½	17¼	17¼	−	¼
CornatInd	240	465	465	465		−10
CosekaR	5778	340	335	335	−	5
Craigmt	3650	$6	5⅞	6	+	⅛
CrainRL	100	$10¾	10¾	10¾	−	⅛
Crestbrk	300	440	440	440		−10
Cstland	2000	10½	10½	10½	−	4½
CrwnLife	z7	$49⅞	49⅞	49⅞		
CrowNest	900	$31½	30	31½	+	½
CrushIntl	1900	$10⅞	10½	10¾		
CuvierM	1500	95	95	95		
CygnusA	z13	$5	5	5		
CygnusB	z39	$5	5	5		
Cyprus	12700	$10	9¾	10	+	¼
D&G						
DRGLtdA	100	$5⅞	5⅞	5⅞		
DalmyA	100	$10⅜	10⅜	10⅜		
DaonDev	200	$7⅜	7⅜	7⅜	+	⅛
DaonA	400	$6¾	6¾	6¾		
DAragon	5000	15½	15½	15½	−	½
DeccaR	3900	480	475	475	−	5
DEldona	1000	35	35	35		
Denison	2189	$60½	60	60½	+	¾
Dicknsn	1600	$6¼	6⅛	6¼		
Discovry	840	70	70	70		
DistTrA	200	355	355	355	+	5
Domanl	900	$11	10⅝	10⅝	−	⅜
Dome	3725	$42½	42⅜	42⅜		
DomePete	5039	$34⅞	34¼	34⅜	+	½
DBridge	1280	$32½	31	32½	+	1⅜
DCitrsA	500	$6	5¾	6		
DExplor	4000	25	25	25	+	1
DofascoA	1350	$27¼	27	27	−	¼
DomStore	1255	$16¾	16½	16½	−	⅛
DTextieA	300	$8¾	8¾	8¾		
Domtar	3863	$25⅜	25	25⅜	+	⅜
Doverpr	100	$6	6	6		
DrMcCA	5000	$15	14½	15	+	½
DuPont	600	$20⅜	20⅜	20⅜	+	⅜
DylexLA	100	$7⅜	7⅜	7⅜	−	⅛
E-LFin	2620	$6	6	6		
E-LFinw	100	125	125	125	+	5
EastMal	550	238	238	238	−	2
EastSulA	610	175	170	175	+	5
EgoMines	13450	75	72	74	+	3
ElectroA	210	450	435	435		+10
ElksStors	100	$6⅜	6⅜	6⅜	−	⅛
Emco	1630	$9¼	9¼	9¼	+	¼
Extndcar	z50	$5⅜	5⅜	5⅜		
FalconC	7480	$8¼	8	8⅛	+	⅛
Falcon	10960	$38⅜	37	37¾	+	¾
FrmMerp	400	$10⅜	10¼	10⅜	+	⅛
FedIndA	1150	$6	5⅞	6	+	¼
FCityFwt	200	265	265	265		−10
FoodcrpLt	200	270	270	270		
FoodexS	6300	$5⅜	5	5¼	+	⅛
FordCnda	z5	$88¾	88¾	88¾		
FSeasons	1000	345	345	345	−	5
FraserB	200	$22¼	22¼	22¼		
Frobex	5000	11	10	11	+	1
GSWCpr	z5	$93	93	93		
GazM66w	z300	4	4	4		
GDistrbA	700	$8½	8½	8½		
GMC	898	$68⅜	67½	68½	+	⅜
GenstarL	1901	$22⅜	22¼	22⅜		
GnstarLw	1860	$8¾	8½	8¾	+	¼
GescoDis	200	435	435	435		+15
GntMasct	33400	175	168	175	+	1
GiantYk	400	$8	7⅞	8		
Gibraltar	41311	$8¼	7¾	8	+	¼
Glendale	1000	195	190	195		+10
Goldray	4500	36	35	36		
GraftG	450	$33¼	33¼	33¼	−	¼
Granduc	2850	174	165	174		+11
GtOilSds	396	$5⅝	5⅜	5⅝	+	¼
GLNickl	1000	80	80	80		
GLPaper	925	$27⅞	27⅞	27⅞	−	⅛
GLPapw	950	$7	7	7	+	⅛
GNFin	100	115	115	115		
GNGasAp	100	$15	15	15	−	½
GtWLife	110	$61	61	61	−	½
GtWestS	1400	$5¾	5⅝	5⅝	+	⅛
GWestwt	2250	210	210	210	+	5
GGooseA	z10	$5	5	5		
GreyhndC	z100	34	34	34		
Greyhnd	248	$18¼	18¼	18¼	−	¼
GuarTrst	901	$7	6⅞	7	+	⅛
GuardCap	200	365	365	365	+	5
GulfCan	4651	$31¾	31⅜	31¾		
Gulfstrem	15000	35	32	34½	−	½
H&L						
HambroC	2809	270	255	270		+15
HGroupA	1500	460	450	450		−25
HamTr	200	$11¾	11¾	11¾	−	¼
Hardee	2700	100	95	100		
HardCrpA	1060	$5¾	5⅜	5⅜	−	⅜
Harlequin	2415	$9⅜	9⅜	9⅜		
HarrisJS	5500	460	450	460		+10
HWood	1800	113	110	110		
HawkerS	3200	$7⅞	7⅜	7¾		
HayesDA	720	$7⅜	7⅛	7⅜	+	¼
Highmont	1100	131	130	131	+	4
HolingerA	705	$34½	34	34	−	1
HomeA	1313	$31⅜	31	31¼	−	⅜
HBramor	200	280	280	280		
HudBayA	2668	$20⅜	20¼	20⅜	+	⅜
HBayCo	383	$19	18⅞	18⅞		
HBOilGas	1100	$39	38¾	38¾		
HurEriA	1175	$23¼	23	23	−	½
HurEri7¼	800	$19	18¾	19	−	⅜
HuskyOil	29490	$22½	21	22½	+	1⅜
HuskyEw	4420	$7	6½	7	+	⅜
HydraEx	2008	37½	36	36	−	2
Hy'sLtd	300	355	350	350	+	5
IAC	10965	$19¾	19	19¾	+	¾
IAC4½p	100	$75	75	75		
ITLInd	1400	125	125	125		
IUIntl	14654	$11⅛	10⅞	11	+	⅛
IWCCom	1000	196	195	195	−	5
ImascoA	1900	$26¾	26⅜	26⅜	−	⅜
ImascoAp	100	320	320	320		
ImpOilA	27446	$23⅜	23⅛	23⅜	−	⅛
ImpOilB	150	$23½	23½	23½		
Indal	400	$13¾	13½	13¾	+	⅜
Indusmin	500	$9¼	9	9	−	⅜
InlandGas	850	$9¼	9¼	9¼		
InlandGp	z20	$9⅞	9⅞	9⅞		
Inter-City	4650	495	480	480		−10
InterCBp	z50	$15½	15½	15½		
InterCBw	13100	279	256	256		−19
IntDiv	400	160	160	160		+20
Intrmetco	1700	$7⅜	7⅜	7⅜	−	⅛
IBM	672	$260	255	260		+3⅜
IntMogul	750	280	280	280		
IMogulA	700	$9¾	9¾	9¾		
IncoA	28064	$34¼	33	34⅛		+1¼
IncoB	1130	$34	33⅜	34	+	⅜
IntprPipe	8680	$13½	13¼	13¼	−	⅜
IntPipew	2100	42½	41	41	−	4
Ipsco	2000	$15	15	15		
InvGroup	z20	$7⅛	7⅛	7⅛		
InvGrpA	3500	$7¾	7¾	7¾	−	⅛
InvGrp5p	2000	$14¾	14½	14½		
IrishCop	z400	1½	1½	1½		
IronBayT	1100	$5⅝	5⅜	5⅝		
IslandTel	400	$9	9	9	−	¼
ISO	6200	149	146	148	+	3
IvacoA	700	$10	10	10		
Jannock	100	$5⅞	5⅞	5⅞		
JannockA	315	$12½	12½	12½	−	¼
JannockD	100	$6⅛	6⅛	6⅛	+	⅛
Janoc6p	z13	$60½	60	60		
Jelex	1500	8	8	8		
JorexLtd	5000	25	24	25	+	1
Joutel	500	36	36	36		
KaiserRe	2270	$11⅜	11¼	11⅜	−	⅛
Kaiserwt	500	$8⅜	8⅜	8⅜		
KamKotia	2000	67	67	67	−	1
KapsTran	4450	215	205	215		+10
KeenInd	1500	325	325	325	+	5
KeepriteB	500	$7¾	7¾	7¾	+	⅛
KelseyH	200	$10¼	10	10¼	+	½
Kenting	420	$11¼	11	11¼	+	¼
KerrAA	3433	$12	11⅞	11⅞		
KAnacon	2000	25	25	25		
KofflerAp	400	$7½	7½	7½		
LaLuz	500	$7	7	7		
LabattA	z20	$15½	17½	17½		
LabattAp	300	$17⅛	17⅛	17⅛	+	⅛
LabMin	100	$33	33	33		
Lacana	2300	395	390	390		
LaidlawA	500	$7	7	7		
LOntCem	5685	420	410	420	+	5
Lakehead	3000	20	20	20	−	1
LambdM	z50	100	100	100		
LambMA	z25	100	100	100		
Langis	z300	5	5	5		
Laurasia	1000	42	42	42	−	1
LauFin	400	$6⅜	6½	6⅜	+	⅛
Liberian	100	$16	16	16		
LincTw	200	175	175	175		+25
LLLac	1222	165	165	165		+10
Livingsto	2048	$13¾	13¼	13¾	+	½
Livingw	324	$9⅜	9	9⅜		
LobCoA	100	$5⅜	5⅜	5⅜	−	⅛
LobCoB	z25	$5¼	5¼	5¼		
LobCopr	139	$22½	22½	22½	+	¼
LobLtdAp	400	$14	14	14	+	⅛
LobLtd2p	z25	$60	60	60		
Lochiel	300	111	110	111	+	1
LoebM	700	310	310	310	+	5
LostRiver	1000	235	235	235	−	4
LyttonM	3355	89	88	88	+	3
M&O						
MDSHelth	4000	295	290	295		+15
MEPCw	1800	70	70	70	−	5
MHCable	110	$9	9	9	+	⅛
MclanHA	1843	$9½	9¼	9¼	−	¼
MBLtd	11663	$23¼	23	23⅛	+	⅛
Madeline	2614	232	225	226	−	4
Madsen	z100	48	48	48		
MagnaInt	720	$13¾	13½	13¾	+	¼
Magnetcs	z200	48	48	48		
Magnum	z4	$18	18	18		
Maistlnl	400	400	400	400		
MajstcWil	1300	283	280	280	−	8
Malartic	3800	90	85	85	+	2
ManBar	z100	75	75	75		
MLfMills	200	$27½	27½	27½	−	⅛
Marcana	10000	14	14	14		
MrtmeEIA	100	$8¼	8¼	8¼	+	⅛
Maritime	z50	$15½	15½	15½		
MarT940	300	$9¾	9¾	9¾	+	¼
Markboro	300	$13½	13	13½	+	½
Martin	500	13	13	13	−	½
MassFer	50026	$30⅞	28⅜	29⅜		
MasF2.50	z50	$25¾	25¼	25⅜	+	⅛
MatgmiA	2700	$18	17½	18	+	¾
McAdam	1000	42	42	42		
McIntyre	200	$46⅜	45¼	46⅜	+	1⅛
MeltonRE	300	385	385	385		
MeltonAw	3000	180	180	180		−20
Mentor	1300	178	176	177	+	2
Mercantil	2250	$15⅛	14⅞	14⅞	−	⅛
MerlandE	33800	315	287	310		+24
MetaUran	11500	12	10	11½	+	1
MexLPpr	200	$6	6	6	+	⅛
Mindamr	1000	18	18	18		
MinrlRes	2272	114	113	114	−	6
MoffatA	900	$7½	7½	7½	−	¼
MolsonA	2598	$18⅞	18⅝	18⅝	−	⅛
MolsonB	600	$16⅛	16⅛	16⅛	−	⅜
MonarcW	2200	60	50	60		
MonecoA	450	$20	19⅞	20		
MonetaP	1090	34	34	34	+	2
MtlTrust	300	$13	13	13		
Moore	20745	$46⅛	45⅝	46⅛	+	⅛
MtWright	6500	25	25	25		
Multi-Mi	10000	45	43½	43½	−	½
Murphy	450	480	480	480		−20
NBCook	500	145	145	145		+15
NBUMine	8700	265	260	265	+	5
NaChrsl	5300	$5⅞	5¾	5⅞	+	¼
NabrsDlg	100	$24	24	24		
NatPete	z100	27	27	27		
NatSeaA	450	$12½	12	12½		
NatTrust	150	$15½	15½	15½	+	⅜
Neonex	3800	190	184	190		+10
NBTel	100	$14⅝	14⅝	14⅝	−	⅛
NBTelAp	100	$14½	14½	14½	−	½
NBTel1.85	z50	$19¼	19¼	19¼		
NDimens	13400	27	26	26	+	1
NProvidD	500	20	20	20	+	½
NSenator	2400	11	11	11	+	1
NYorkOil	500	34	34	34	−	4
NewcoFin	146	$10½	10½	10½		
NfldLPA	z50	$10⅝	10⅝	10⅝		
NfldTe975	200	$19¾	19¾	19¾	+	⅜
NickRim	1160	11	11	11	−	1
NobleM	4100	30	30	30	−	2
NorAcme	1000	8	8	8		
NorandaA	13866	$36⅜	36	36⅛	+	¼
Norbaska	z200	15	15	15		
Norcen	11087	$12⅛	12⅛	12⅛	+	⅛
NorcenB	300	$22¼	22¼	22¼	−	⅛
Norcn150	800	$20¾	20½	20½	−	⅞
Norcenw	5125	240	215	240		+20
NordairL	800	216	210	216	+	1
Norlex	1000	17	17	17	−	1
NormickP	200	315	315	315		+15
NCOils	3290	$6¼	6⅛	6⅛		
NorTel	59846	$35½	34¾	35⅛	+	⅝
NTecmBw	12940	$16	15¼	15⅝	+	¼
Northgat	7200	$5¼	5⅛	5¼		
Northld	500	10	10	10	−	1
NowscoW	3800	$12⅝	11⅜	12⅝	+	1½
Nu-WstA	5000	$14⅛	14	14	−	⅛
Nudlama	3000	31	30	31		
NufortRes	17613	35	34½	35		
Numac	1850	$10¾	10⅝	10⅝		
OPILtd	900	222	218	218	−	7
OSFInd	140	370	370	370		
OakwoodP	3356	151	148	148	−	3
Obrien	20365	88	80	88	+	9
OcelotInd	12900	$11⅛	10⅞	11		
Okanagan	100	$7⅛	7⅛	7⅛	−	⅛
OrchanA	5700	282	270	280	+	6
Orlando	z80	$10¼	10¼	10¼		
OshawaA	12460	$5⅝	5⅜	5½	+	¼
Oshawaw	z200	20	20	20		
Osisko	3090	16	16	16	+	1
P&S						
PacCoper	37000	82	74	78	+	8
PacPete	2505	$29⅛	29	29⅛	+	⅜
PagePet	1400	185	175	180		
PalomaP	z30	187	187	187		
PamourA	1200	480	470	475	−	5
PanCentr	1700	110	102	102	−	8
PanOcean	66175	$13½	13	13½	+	⅜
PanCanP	12349	$22½	21½	22½	+	1⅛
PangoGld	2000	37	37	37	−	3
PatinoNV	710	$12½

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Felicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

DODGE CHARGER, 1970, moteur 440, en très bonne condition. Tél.: 549-6999.
F-6050

NOVA SS, 1975, servofreins, servodirection, seulement 6,000 milles, à l'état de neuf. Tél.: 549-6776, sur les heures de bureau.
F-6059

— — —

CITROEN D Special, manuelle, 1970, 42,000 milles, mecanique parfaite. Tél.: 579-1707, après 5 hres p.m.
F-6054

— — —

PONTIAC, 1969, Parisienne, hard-top, 2 portes, excellente condition, prix: $445.00. Tél.: 549-3912.
F-6146

ASTRE, 1974, 9,100 milles, raison: 2ième voiture, prix à discuter. Tél.: 543-6458, le soir seulement.
F-6029

CAMIONS A VENDRE

CAMION, 1 tonne, Mercury, 1968, avec boite et dompeuse, 34,000 milles, bonne condition. Tél.: 549-8566.
F-6149

DIVERS A VENDRE

REPRIS DE FINANCE, chargeur sur roues, Michigan, 1974, modèle 45-B, 2 V.C., en excellente condition. Pour informations, tél.: 545-0493.
F-4897

4 COMPRESSEURS à réfrigération (usages), palan Comealong, 1½ tonne, 2 polycopieuses, 9" et 30" (usagées), 25 moteurs électriques assortis, 2 dessus de table en fibre noire, 1¼" x 24" x 110", meule avec base en fonte avec pompe, 6 pompes à eau assorties. Tél.: 543-1728.
F-6032

VASTE CHOIX de meubles antiques et usagés et département de jonc. ARTISAN DU MEUBLE LTEE, 524, Delisle. Tél.: 668-8784.
F-6011

SET DE SALON, à vendre, poêle, frigidaire. Tél.: 549-7308.
F-6117

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camion, loader, chargeuse, tracteur, chenille, etc.. Communiquez au numéro de telephone: 418-899-6840.
F-4974

PRIX MODIQUE, réparations d'appareils électriques de tous genres. Tél.: 549-7308.
F-6116

SET DE CHAMBRE, commode, garde-robe. Tél.: 549-7308.
F-6118

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos, usagés, neufs à vendre, pour informations, tél.: 549-3925.
F-6010

— — —

TABLE DE POOL, de dimension régulière, tout équipée. Aubaine: $240.00 tout compris. Tél.: 543-1940.
F-6061

— — —

ANTIQUITES: armoires et commodes en pin, fauteuils, récamier, table et chaises, lit de bois, secrétaire, sideboard. Tél.: 547-0252.
F-6115

— — —

PIECES DE TOYOTA Corolla, 1972, communiquez à: 543-8911.
F-6112

ACCESSOIRES POUR ROULOTTES, de tous genres, auvents, poêles, réfrigérateurs, demandez le catalogue Belco, $1.00, 1249, Taschereau, Longueuil, P.Q.
F-6148

MACHINERIE

MACHINES, OUTILS, à vendre, tour milling, drill, machine à gears et lifts-truck. Tels: 819-362-3455; entrepôt: 819-362-2223.
F-6031

MAISON A VENDRE

MAISON: 5½ pièces, 3 chambres, extérieur fini en briques, avec abri d'auto et armoires, tapis mur à mur, en arrière de Place du Saguenay, directement du propriétaire, conditions avantageuses, pour personnes sérieuses. Tél.: 549-3836.
F-6106

DIRECTEMENT DU PROPRIETAIRE: 2 logements, 6 pièces chacun, 31 x 37, en briques, garage double, terrain paysagé, 248, Bretagne, Jonquière. Tél.: 542-2900.
F-6058

— — —

MAISON A VENDRE: 4 logements, chauffés, éclairés, peuvent rapporter $400.00 par mois, $25,000.00. Tel.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-6249

— — —

BUNGALOW: 26 x 38, 3 chambres, salon, cuisine, tapis mur à mur, remise, foyer, avec patio, pour rendez-vous: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-6246

MAISON, style colonial, 1,456 pi. car., 3 ans, chauffage électrique Novelec, salle à dîner, salon, 3 chambres, foyer, 2 salles de bains, terrain 7,750 pi. car., située 1084, rue Philips, Chicoutimi. Tél.: 545-4113, après 17 heures, la semaine.
F-6153

— — —

A VENDRE: maisons modèles, avec base de foyer, 25 x 40, briques, arrière Place du Royaume, style canadien, prix: $34,950.00, saison hivernale seulement. Tel.: 549-4322, Trépin Inc., courtier.
F-6250

— — —

BUNGALOW: style canadien, fini extérieur en cèdre, avec garage annexé, plus remise, 40 x 28, prix: $60,000.00. En arrière de Place du Royaume. Tels: 549-4322, jour; 547-8549, soir, Trépin Inc., courtier.
F-6060

— — —

MAISON: 1½ étage, 4 chambres, extérieur entièrement rénovée, garage, située au 317, Lamarche, Arvida. Tels: 672-4527 ou 548-6423.
F-6154

MAISONS-MOBILE A VENDRE

MAISON MOBILE, 1973, marque Chinook, grandeur 60 x 14, installée sur terrain de maisons mobiles à Jonquière, prix à discuter. Tels: 547-4468 ou 547-8630.
F-6150

TERRAINS A VENDRE

5 TERRAINS, près Place du Royaume, decor enchanteur, rue passant Domaine Saguenay Inc., prix: $2,200.00, conditions faciles, service public non rendu, arrière Place du Royaume, continuation rue des Champs-Elysées. Tel.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6248

A LOUER

900 PIEDS CARRES de plancher, au sous-sol pouvant servir d'entrepôt ou de local commercial, situé centre-ville. Tél.: 543-7744.
F-6103

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS NEUFS: avec terrain boisé, Habitat Saguenay Enr., arrière Place du Royaume, tapis mur à mur, meublés, chauffés, éclairés, stationnement, disponibles pour 2 à 4 personnes, prix variant de $175.00 à $225.00 par mois, suivant la location et les meubles fournis. Tél.: 549-4322, TREPIN INC., COURTIER.
F-6247

APPARTEMENT meublé, 3½ pièces, meuble style colonial, tapis mur à mur, situé coin Hamel et du Perche, à Rivière-du-Moulin. Tél.: 549-9973.
F-6053

— — —

APPARTEMENT: 2½ pièces, meublé, avec tapis, chauffé, éclairé, $115.00 par mois, libre le 1er avril. Tél.: 548-7176.
F-6113

APPARTEMENTS LE GITE: 3½ pièces, ultramodernes, balcons, portes panoramiques, meublés, style colonial, service de conciergerie, stationnement, buanderie, tapis mur à mur, situés rues Alma, des Hospitalières, des Champs-Elysées, Chicoutimi, 1450, du Perche et 1469, boul. Mgr-Racine, Rivière-du-Moulin. $185.00 à $195.00 par mois. Tels: 549-9973 ou 549-4803.
F-6243

LOCAUX A LOUER

LOCAL COMMERCIAL à louer, 1,400 pi. car., très bien situé sur la rue Racine est. Tél.: 549-4512.
F-6109

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 5½ pièces, dans un sous-sol, moderne, entrees laveuse, secheuse, chauffe, éclaire, eau chaude fournie, libre le 1er avril. Prix: $145.00. Tél.: 547-3772.
F-6147

LOGEMENT: 4½ pièces, situé près des 2 centres d'achats, chauffé à l'électricité, entrée d'auto indépendante. Tapis mur à mur. Tél: 549-2158, libre le 1er mai.
F-6057

LOGEMENT: 4½ pièces, non chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse, libre immédiatement. Tél.: 549-1021, situé 79, Lorne ouest, Chicoutimi.
F-6156

— — —

LOGEMENT: 5½ pièces, dans un sous-sol, moderne, meublé ou non, entrées laveuse, sécheuse, chauffé, éclairé, eau chaude fournie, libre le 1er avril. Tél.: 547-3772.
F-6152

CHALET (maison mobile), à louer, au lac Clair, pour 2 personnes, chauffé à l'électricité, chemin ouvert à l'année, libre le 1er mai, (saison hivernale seulement). Tél.: 549-4322.
F-6244

LOGEMENTS: 3½ pièces, chauffés, éclairés, situés rues Dubé, Alma, des Hospitalières, des Engoulevents, aussi: 4½ et 5½ pièces, rue Ste-Cécile à Jonquière, libres immédiatement. Tels: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-6047

— — —

POUR LOUER ou sous-louer votre logement, communiquez avec la Banque de Loyers Enr., services gratuits pour locataires. Tels: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-6012

— — —

LOGEMENTS: 3½ pièces, meublé, rue des Champs-Elysées, près de Place du Saguenay, aussi: 3½ pièces, meublé, 81, rue Ste-Monique, Chicoutimi. Libres immédiatement. Tels: 543-4021, le jour; 549-5149, le soir.
F-6063

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, luxueux, tapis, aspirateur dans mur, sauna, buanderie, chauffé, éclairé, 1241, Duchesne, arrière de Place du Saguenay. Tél.: 545-0698.
F-6158

MAISONS A LOUER

MAISON, SEULE, 350, rue Hébert, Arvida, $175.00 par mois. Tél.: 548-2129.
F-6155

PERDUS

LE JOUR DE NOEL, un gilet gris contenant une certaine somme d'argent a été perdu en face du numéro 207, St-Hilaire, Jonquière, pour renseignement, tel.: 547-9645, généreuse récompense promise.
F-6039

DIVERS

NOUVEAU: achetons et vendons, meubles usagés, MEUBLES USAGES ST-IGNACE. Tél.: 549-7308.
F-4891

FAIRE-PART: Futurs mariés: faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-5714

NETTOYAGE DE TAPIS, à la brosse, estimé gratuit, travail garanti, commercial ou résidentiel, PRIX UNIQUE. Tél.: 547-4557.
F-6105

DEMANDES

ACHETERAIS bandes dessinées neuves, usagées et "comics" de tous genres. Tél.: 543-7239, après 5 heures.
F-6145

— — —

CHALET à louer, dans les environs de Chicoutimi, 6½ pièces, pour les mois de juin, juillet, août, belle plage, facilité pour la baignade. Informations, tels: 543-2886 ou 549-6307.
F-6049

FEMMES DEMANDEES

AIDE familiale pour travailler dans une maison privée, 2 enfants, située dans St-Mathias, Arvida. Tél.: 548-8754, après 6 heures.
F-6051

HOMMES DEMANDES

ATTENTION... Agent distributeur demandé, à temps partiel, ligne additionnelle, sans investissement, comprenant: stéréos, télévisions couleur, etc., profit alléchant, communiquez à: 543-1542, M. Raymond.
F-6151

HOMMES OU FEMMES DEMANDES

POUR FAIRE la livraison des annuaires de téléphone, dans la région du Saguenay seulement, tout candidat doit bien connaitre la région et doit posséder une voiture. Tél.: 1-514-870-2458, National Selef Distribution Compagnie Limited, à frais virés le plus tôt possible.
F-6157

— — —

CHERCHONS personne ou couple sérieux pour gérer un nouveau commerce. Début à temps partiel. Si intéressé, écrivez à: Michel Brochu, 40, des Chênes ouest, appt 6, un rendez-vous sera fixé d'ici le 13 mars. Tél.: 628-2739.
F-6110

POUR INSERER UNE **ANNONCE CLASSEE**

SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs **662-7829**
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains

NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur au Saguenay-Lac-St-Jean.

$1.10 par semaine.
Prix dans les dépôts: $0.25 la copie.

PAR LA POSTE:
Sag.-Lac-St-Jean-Côte-Nord.
6 mois: $35.00 1 an: $65.00

Autres régions au Canada:
6 mois: $40.00 1 an: $75.00

Pays étrangers:
6 mois: $45.00 1 an: $85.00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Une compagnie pétrolière d'envergure internationale, recherche un représentant pour la région de Sept-Iles, - Baie-Comeau.

REPRESENTANTS

CHERCHEZ-VOUS A RELEVER UN DEFI TOUT EN AUGMENTANT VOTRE SALAIRE DE BASE ET VOS POSSIBILITES D'AVANCEMENT?

LE CANDIDAT:
— un minimum de 2 ans d'expérience de vente ou de représentation,
— un minumum de 12 années d'études,
— préférablement bilingue. Nous considérerons les candidats qui ne maîtrisent pas parfaitement l'anglais.

Faites parvenir votre curriculum vitae en toute confiance au:

Journal Le Quotidien,
361, Avenue Labrecque,
Chicoutimi.
A/S DEPT.: 3002.

HOMMES DEMANDES

Opérateur de boring-mill demandé pour travail de nuit, dans un atelier mécanique de la ville de Québec.

Tél.: 418-681-0291
M. ROSAIRE GUILLEMETTE

S. HUOT INC.
990, STE-THERESE — QUEBEC

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE DOLBEAU-MISTASSINI

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:
Assistant directeur
ENDROIT DE TRAVAIL:
Dolbeau.
FONCTION:
Préparation des dossiers de prêt, faire investigation et confection de rapports divers;
Gestion de la comptabilité;
Coordination des activités inhérentes aux divers services offerts par la Caisse à ses membres;
Surveillance du personnel.
QUALIFICATIONS:
Minimum 12 ans de scolarité, expérience pertinente aux affaires bancaires, prêt et services connexes.
SALAIRE:
Selon qualification et expérience.
CANDIDATURE:
Tous les applicants doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 16 mars 1976, à:
M. Jean-Yves Hébert, directeur général,
CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE
DE DOLBEAU-MISTASSINI,
205, 5ième AVENUE, DOLBEAU.

OFFRE D'EMPLOI

TRAVAIL FACILE
PAR TELEPHONE

CONDITIONS:
Etre libre de 9.00 hres a.m. à 1.00 hre p.m. et de 5.00 hres p.m. à 9 hres p.m.
Voix agréable.

LES AVANTAGES:
Ambiance agréable, assurance-chômage.
Tous bénéfices.

Téléphonez entre les heures ci-haut mentionnées à:

543-8336

LES CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITEE

requiert les services de

MECANICIENS ET DE CONTREMAITRES-MECANICIENS

devant travailler dans la région de Québec ainsi que dans le nord du Québec en général.

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:
Posséder au moins 10 ans d'expérience dans l'équipement lourd.
— Résidant ou s'engage à résider dans la région de Québec.
Bonne condition de travail, avantages sociaux et salaire selon la compétence.
Les candidats doivent soumettre leur demande en s'adressant à:

CONSTRUCTIONS DU ST-LAURENT LIMITEE
1101, boulevard des Chutes, Villeneuve, Québec 5, P.Q.

GUIDE DE SERVICES ET DE VENTES

IMPOT SUR LE REVENU
RAPPORT personnel, commercial, propriétaire.
TELS:
549-7008 - 549-9657

ECOLE DE CONDUITE LACOMBE
592 Fiches Arvida JONQ
548-5385
PERMIS NO 23

FAIRE PARTS FUTURE(S) MARIE(E)S Faire parts de mariage EXCLUSIFS, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à
IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE
349 Jacques Cartier est
Chicoutimi P.Q
Tel 545-4474

REPONDEZ A L'APPEL!
DEVENEZ ENGAGE VOLONTAIRE

VENTE ENTRETIEN RECHARGEMENT D'EXTINCTEURS manuel et automatique
Y. D. EXTINCTEURS ENR.
322, Ave, Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776.

COMPTABILITE
— Tenue de livres
— Bilans et états financiers
— Impôt
SERVICES COMPTABLES ENR.
543-9765

ROLAND ROY FOURRURES
ENTREPOSAGE
NETTOYAGE
REPARATION
TEL.: 543-0745

REPARATIONS D'APPAREILS MENAGERS
Service à domicile.
Poêles, réfrigérateurs, laveuses-sécheuses,
TECHNICIENS SPECIALISES.
Tél.: 547-6545.

RAPPORT D'IMPOT
$5.00 et plus
CHARLES GIRARD,
449, rue Morin,
CHICOUTIMI.
Tél.: 543-4629.

REPARATIONS GENERALES d'équipements de soudure
SERVICE RAPIDE
Y. D. EXTINCTEUR ENR.
322, Ave Morin, Chicoutimi, Tél.: 545-0776

ARMOIRES DE CUISINE
comptoirs, vanités,
SUR MESURE,
PRIX TRES RAISONNABLES
TEL.: 549-7490, YVON...

IMPOT
SERVICE A DOMICILE
Comptabilité, tenue de livres,
SAVARD & DESBIENS
543-3023 et 543-7625



ERABLIERE AU SUCRE D'OR
RG DE LA CHAINE LATERRIERE
Pour réservations de groupes
TEL.: 678-2505

Les Améliorations LRD Inc.
Vente et pose, revêtement: Acier et Aluminium
Dépositaire exclusif d'acier Pre-coat Dofasco
2365 Ave du Pont Sud ALMA, P.Q.
Tél.: 668-3611
LAVAL CARON représentant
ESTIMATION GRATUITE

HENAULT & GOSSELIN INC
2365, ave. du Pont sud, Alma.
SPECIALITES: DEMENAGEMENT DE BATISSES ET CONSTRUCTION DE FONDATION.
LOUIS DESCHESNES, 668-3611. ALMA

PATRONS



Vous l'aimerez!

Patron imprimé: 9008.
Grandeurs: 8 - 20.
Par Marian Martin.

Le printemps vous paraîtra plus vivant et plus gai dans cette robe dénudée de toute fantaisie.
La bande large accentue l'encolure en V, le collet léger et les plis à l'empiècement.
Commandez maintenant!
Grandeurs: 8 - 10 - 12 - 14 - 16 - 18 - 20.
La grandeur 12 (buste 34) requiert 2 3/8 verges de tissu 45" de largeur.

$1.00 pour chaque patron comptant, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour couvrir les frais de mallage 1ère classe et pour manipulation. Imprimez clairement le numéro du modèle et la grandeur ainsi que votre nom et votre adresse.
Envoyez à Marian Martin, département des patrons, Le Quotidien 60, Progress Avenue, Scarborough, Ont. M1P 4P7.
Savez-vous comment obtenir un patron gratuitement? Commandez dès maintenant votre nouveau catalogue de patrons automne-hiver et découpez le coupon à l'intérieur vous donnant droit à un patron gratuit à votre choix. Envoyez $0.75 maintenant.

Livre couture et tricot	$1.25
Livre artisanat rapide	$1.00
Livre modes rapide	$1.00
Livre couture rapide	$1.00

Marian Martin

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Numéro.....
Nom.....
Adresse.....

CANADA EN BREF

Pipe-line Crowe

OTTAWA — La "Fondation pour la justice et la liberté" de Toronto a réclamé aujourd'hui la reprise complète des audiences de la Commission nationale de l'Energie sur la demande de construction d'un pipe-line de plusieurs milliards de dollars, dans l'Arctique.

Le groupe a en outre exigé la reprise des audiences à la suite de la décision rendue par la Cour suprême du Canada ce matin désaisissant le président de la commission, Marshall Crowe, DU.

L'instance suprême du pays a expliqué sa décision par le fait que Monsieur Crowe avait siégé au Conseil d'administration d'une compagnie qui avait déjà effectué des représentations pour construire le pipe-line, une situation de conflit d'intérêts devait estimer la cour.

Industrie textile

OTTAWA — Le ministre fédéral du Travail, John Munro, a déclaré aujourd'hui devant un comité des Communes, étudiant le budget supplémentaire de son ministère, que le gouvernement fédéral verserait 70 mille dollars de subventions supplémentaires pour les travailleurs de l'industrie textile âgés de 55 ans ou plus qui ont été congédiés.

Les subventions totales attribuées aux travailleurs de l'industrie textile pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1976 s'élèvent à quelque 607 mille dollars.

Drury — Démission

OTTAWA — Le ministre fédéral des Travaux publics, Charles Drury, a refusé de commenter la nature des entretiens privés qu'il a eus aujourd'hui avec le premier ministre Trudeau.

Pressé cet après-midi par l'Opposition aux Communes de démissionner parce qu'accusé d'avoir entravé le cours de la justice, le ministre Drury a affirmé au sortir de la chambre qu'une démission était un fait et ne devait pas servir de menace.

Monsieur Drury a confirmé avoir eu une conversation téléphonique avec le juge Hugessen au sujet du procès de son collègue Ouellet, mais a refusé d'en révéler la teneur.

Information Canada

OTTAWA — Le ministre fédéral des Approvisionnements et des Services, Jean-Pierre Goyer, a confirmé aujourd'hui à Ottawa qu'"Information Canada" sera démantelée, tel que prévu, à la fin du mois.

On sait que le gouvernement fédéral avait récemment décidé de dissoudre cet organisme.

CRTC — Dalfen

VICTORIA — Selon une rumeur non confirmée à Victoria, le sous-ministre des Communications de Colombie Britannique, Charles Dalfen, sera nommé à la vice-présidence du Conseil de la radio-télévision canadienne.

Le ministre des Communications de cette province Jack Davis a refusé de commenter cette rumeur déclarant que toute déclaration devait parvenir de Monsieur Dalfen lui-même.

M. Dalfen n'a pu être rejoint, mais on dit qu'il sera de retour en Colombie Britannique demain.

Le poste de vice-président du CRTC se trouve vacant depuis que Monsieur Harry Boyle a été nommé à la présidence, à la succession de Monsieur Pierre Juneau, qui avait laissé le poste pour se lancer en politique fédérale au cours d'une élection partielle qu'il perdit finalement.

Accord entre le Canada et la CEE

BRUXELLES (AFP) — La conclusion d'un accord-cadre de coopération non préférentielle entre le Canada et la CEE, constitue une entreprise absolument nouvelle pour des pays industrialisés, a déclaré M. Michel Dupuy, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada après la première session de négociations Canada-CEE.

Parmi les raisons qui poussent le Canada à s'engager dans cette négociation figure le déclin de la part relative du Canada dans le commerce extérieur des neuf pays du Marché commun.

Les négociations, qui se sont ouvertes jeudi dans une atmosphère amicale, doivent tenir compte, toutefois, d'impératifs tant internationaux que nationaux. En ce qui concerne le commerce, l'accord envisagé ne peut être que non préférentiel et doit tenir compte des obligations contractées par les deux parties auprès du GATT. En clair, il faudra rechercher si l'exportation de certains produits exclusivement canadiens ou exclusivement européens pourra être encouragée par des abaissements tarifaires qui ne profiteraient qu'aux deux parties intéressées, seules productrices. En ce qui concerne le Canada, certains métaux rares pourraient entrer dans cette catégorie.

Sur le plan national, des difficultés peuvent apparaître du côté canadien. En effet, le contrôle des ressources naturelles au Canada est du ressort de chacune des 10 provinces. Le gouvernement d'Ottawa ne peut engager ces provinces qu'après discussions et accords avec les gouvernements provinciaux.

La province d'Alberta est, par exemple, extrêmement restrictive en ce qui concerne l'exploitation de ses ressources pétrolières par les capitaux étrangers



La présidente Isabel Peron.

Malgré des concessions

Les grèves sauvages se poursuivent en Argentine

BUENOS AIRES (Reuter) — La décision du gouvernement d'accorder des augmentations de 20 pour cent aux ouvriers n'a pas empêché plusieurs secteurs de l'industrie de poursuivre leurs grèves sauvages.

Le gouvernement a accordé des augmentations de 20 pour cent bien que son programme initial d'austérité pour les six prochains mois ait prévu des augmentations maximum de 12 pour cent. Mais les syndicalistes les plus militants de la ceinture industrielle de la capitale et de la construction automobile de Cordoba ne les ont sans doute pas jugées suffisantes et les premières indications font apparaître que plus de 100 petites entreprises de la banlieue de Buenos Aires sont paralysées et que des grèves sauvages affectent au moins trois des grandes usines automobiles de Cordoba.

Les ouvriers de l'automobile réclamaient des augmentations de l'ordre de 50 pour cent et l'annulation du programme d'austérité élaboré par le ministre de l'Economie M. Emilio Mondelli qui, pour les syndicats, "fait retomber tout le poids de la crise économique sur les travailleurs". L'étendue du mouvement à Cordoba est difficile à cerner car les journalistes sont au nombre des groupements professionnels qui ont cessé le travail pour 48 heures à l'appui de revendications salariales immédiates.

La révision du programme Mondelli a été rendue publique, mercredi soir, peu avant que la présidente Isabel Peron prenne la parole devant une séance plénière de la Confédération générale du travail (CGT). Le ministre n'est pas revenu sur sa décision d'augmenter de 100 pour cent le gaz, l'électricité, les tarifs ferroviaires et de nombreux produits de consommation.

Coup d'Etat

Les dirigeants des syndicats affiliés à la CGT ont longuement applaudi la présidente, même lorsqu'elle a lancé "nous ne sommes pas habitués à nous serrer la ceinture mais il va falloir nous y résoudre". Mais les observateurs font remarquer que ces dirigeants sont en majorité des péronistes orthodoxes. Aussi la question se pose de savoir s'ils parviendront à contrôler une base qui a presque complètement basculé dans le camp des adversaires de la présidente.

La perspective d'un regain de la tension sociale a fait renaître les rumeurs de coup d'Etat militaire et on dit que les officiers supérieurs de l'armée estiment que le contrôle du pays échappe désormais de manière irréversible au gouvernement. Un journal de la capitale rapporte que Mme Peron elle-même aurait confié à ses ministres, il y a quelques jours, que plusieurs personnes lui ont prédit un coup de force pour vendredi. Mais elle aurait ajouté qu'elle n'y croyait pas.

Les rumeurs circulent avec tant de force que le député radical Jose Zamanillo a proposé officiellement à la Chambre des députés que le ministre de la Défense Jose Deheza et les chefs des trois armes soient interrogés par les députés.

D'autre part, les attentats se poursuivent et des bombes ont explosé dans trois gares de chemin de fer et trois magasins d'exposition de voitures. Les attentats n'ont pas été revendiqués. A Cordoba, la police tente toujours de retrouver les 12 personnes enlevées la veille par des bandes armées. Parmi les victimes, toutes appartenant à la gauche, figure l'ancien ministre de l'Interieur Hugo Vaca Narvaja qui est affilié à la tendance dite "authentique" du mouvement péroniste.

En Espagne

Gouvernement vu comme répressif

MADRID (AP) — Le nouveau gouvernement espagnol est aujourd'hui de plus en plus accusé, même à certains échelons officiels, de mettre dans les rues plus de policiers qu'à l'époque du général Franco et d'être incapable de les contrôler.

Alors que six manifestants sont déjà tombés sous les balles des forces de l'ordre, le régime du roi Juan Carlos 1er fait l'objet d'une attaque sans précédent.

Le président du gouvernement, M. Carlos Arias Navarro, reflétant ainsi la préoccupation des autorités, a reçu, jeudi, les responsables du canton de Vitoria, localité basque où la police a, la semaine dernière, tué quatre métallos lors de manifestations.

Au lendemain de ces événements, les autorités de Vitoria avaient fait savoir qu'elles étaient "profondément révoltées par l'action du gouvernement".

Quant au conseil municipal de Basauri, faubourg de Bilbao où un jeune basque de 18 ans fut abattu par la Garde civile il y a trois jours, il a voté à l'unanimité une résolution accusant la police d'utiliser des "méthodes répressives".

Du temps du général Franco, l'utilisation par la police d'Etat de balles en caoutchouc, de gaz lacrymogènes et de grenades fumigènes était peu fréquente. L'action des forces de l'ordre, souvent empreinte de brutalité, n'était cependant jamais mise publiquement en question.

Mais aujourd'hui, en présence d'un gouvernement qui essaie de faire adopter ses promesses de libéralisation, les pressions en vue d'arracher les libertés refusées par l'ancien régime se multiplient en Espagne sous forme de grèves, de conflits salariaux et de manifestations de protestation contre la brutalité de la répression policière.

VILLE DE CHICOUTIMI

LA VILLE DE CHICOUTIMI

Le présent projet de développement est financé par le ministère de l'Expansion économique régionale du Canada et l'Office de planification et de développement du Québec et mis en oeuvre avec la collaboration du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec.

APPEL D'OFFRES

PROJET NO 106-F-76
RESERVOIR ELEVE - ASSISES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la susdite ville, que des soumissions seront admises pour l'aménagement des ASSISES d'un RESERVOIR ELEVE en acier pour emmagasinement d'eau potable.

Les plans et devis de ces travaux seront disponibles sur dépôt de $100.00 au bureau de l'ingénieur-conseil Emile-A. Daoust, à 754, avenue Alma, Chicoutimi, 549-2488 à compter de vendredi le 12 mars 1976.

Lesdites soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% du coût de la soumission.

L'ouverture des soumissions se fera le 25 mars 1976 à 14.00 heures au bureau du greffier de la ville, à l'hôtel de ville.

La ville ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Le début des travaux sera autorisé vers le 29 mars 1976 et ceux-ci devront être complétés le 15 mai 1976. Après cette date, une pénalité de $100.00 par jour s'appliquera nonobstant les dispositions du Code Civil.

Donné à Chicoutimi, ce 10ième jour de mars 1976.

JEAN-YVES FORTIN,
Greffier de la ville de Chicoutimi.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE JONQUIERE

735, St-Dominique
Jonquière

APPEL D'OFFRES

ASSURANCES GENERALES

La Commission scolaire de Jonquière recevra jusqu'à midi, heure locale, le 25 mars 1976, au Centre administratif, 735, rue St-Dominique, Jonquière, des offres sous enveloppes scellées pour les assurances générales de la Commission scolaire de Jonquière.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers de charge et autres documents contenant les conditions du présent appel d'offres, moyennant un paiement de $25.00 remboursable sur présentation d'une soumission dûment complétée et signée, à compter de neuf heures (9.00 hres) le dix (10) mars 1976 au bureau de la Commission scolaire de Jonquière, 735, rue St-Dominique, Jonquière, en s'adressant à Réal Gagnon, directeur des Services financiers.

Sont admis à soumissionner, les courtiers d'assurances ayant leur place d'affaires située au Québec et membres en règle de l'Association des courtiers d'assurances de la province de Québec.

Chaque soumissionnaire présentera son offre sur le bordereau de soumission et dans l'enveloppe fournie à cette fin par la Commission scolaire. Chaque soumission sera accompagnée d'un chèque visé au montant de $250.00 payable à l'ordre de la Commission scolaire de Jonquière, et tiré sur une banque canadienne ou une caisse populaire Desjardins. Ce dépôt sera remboursé à tout soumissionnaire dès qu'une soumission aura été retenue. Quant au soumissionnaire choisi, il n'aura droit au remboursement qu'une fois les contrats d'assurances émis conformément à sa soumission.

La date de clôture des soumissions a été fixée au jeudi 25 mars 1976 à midi, heure locale. Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de deux (2) heures, heure locale, au 735, rue St-Dominique, Jonquière.

Aucune correction de soumission faite par téléphone ou télégramme ne sera prise en considération.

La Commission scolaire de Jonquière ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

VICTORIEN GAGNON, L. Péd., M. Ed.,
Directeur général

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
No: 155-11-000033-76
COUR SUPERIEURE
(EN MATIERE DE FAILLITE)
Surintendant: Q-45787

Dans l'affaire de la faillite de: CLAUDE COTE, (200-365-161), faisant affaires seul sous les nom et raison sociale (non enregistrée) de "DECORATIONS EXTERIEURES CLAUDE COTE", 160B, des Peupliers, Notre-Dame-de-la-Doré, et demeurant au 163, des Peupliers, Notre-Dame-de-la-Doré, Cté Roberval.
débiteur:

AVIS est par les présentes donné que **Claude Côté,** (200-365-161), faisant affaires seul sous les nom et raison sociale (non enregistrée) de **"Décorations extérieures Claude Côté"**, 160B, des Peupliers, Notre-Dame-de-la-Doré, et demeurant au 163, des Peupliers, Notre-Dame-de-la-Doré, Cté Roberval, a fait une cession de ses biens le 8ième jour de mars 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1er jour d'avril 1976, à 1.30 heure de l'après-midi, devant le Séquestre officiel, en le Palais de justice d'Alma, dans le comté du Lac-Saint-Jean, dans la province de Québec.

Daté à Chicoutimi, ce 9ième jour de mars 1976.

Yvon Delwaide, syndic,
110 est, rue Racine,
Chicoutimi.

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport de toutes les créances, présentes et futures, de Les Constructions Jean-Baptiste Tremblay Ltée, ayant sa principale place d'affaires en la ville d'Arvida, en faveur de Banque Canadienne Nationale en date du 21 octobre 1974, a été enregistré à Chicoutimi le 22 octobre sous le numéro 279954.

Banque Canadienne Nationale, Montréal, 3 mars 1976.

Serge Bélanger,
notaire.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
No 155-12-000204-76

COUR SUPERIEURE/SUPERIOR COURT
Chambre de la Famille/Family Chamber
(Divorces/Divorce Division)

MONIQUE VENNE,
77, ave Lafriche,
Dolbeau, P.Q.
requérante, Petitioner

vs

STEVEN PANKUCH,
d'adresse inconnue,
from unknown place.
Intimé, Respondent.

ORDONNANCE/ORDER

La Cour ordonne à l'intimé, **Steven Pankuch,** de comparaitre, dans un délai de soixante jours à compter de la date de la dernière publication de la présente ordonnance dans **Le Quotidien,** en deux publications, en français et en anglais.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Roberval, Palais de justice, 750, boul. St-Joseph, Roberval.

Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la requérante pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

A Roberval, ce 25 février 1976.

The Court orders the respondent, **Steven Pankuck,** to appear within sixty (60) days following the last publication of this order in **Le Quotidien,** in two publications, in french and in english.

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Roberval, Roberval Court House, 750, St-Joseph Blvd., Roberval.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Roberval, this February 25th, 1976.

Me Raymond Poisson,
Procureur de la demanderesse
Attorney of petitioner.

Gilles Michaud,
Régistraire adjoint des divorces
Divorce registrar adjoint.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE ROBERVAL
NO: 155-12-000208-76

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
Divorces

GASTON GAUVIN, 301, 7ième Ave., Dolbeau, P.Q.
Requérant,

—vs—

DENISE DIONNE, adresse inconnue.
Intimée,

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimée, DENISE DIONNE de comparaitre dans un délai de 60 jours à compter de la date de la dernière publication de la présente ordonnance dans: LE QUOTIDIEN, en deux publications, en français et en anglais.

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Roberval, Palais de justice, 750, boul. St-Joseph, Roberval.

Vous êtes de plus avisée qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

A Roberval, ce 2 mars 1976.

Gilles Michaud,
Registraire-adjoint des divorces

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT OF ROBERVAL
NO: 155-12-000208-76

SUPERIOR COURT
Family Chamber
Divorce Division

GASTON GAUVIN, 301, 7ième Ave., Dolbeau, P.Q.
Petitioner,

—vs—

DENISE DIONNE, from unknown place.
Respondent,

ORDER

The Court orders the respondent, DENISE DIONNE to appear within 60 days following the last publication of this order: THE QUOTIDIEN, in two publications, in french and in english.

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district of Roberval, Roberval Court House, 750, St-Joseph Blvd., Roberval.

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgement of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Roberval, this March 2th 1976.

Gilles Michaud,
Divorce-adjoint Registrar.

DECES



MME MARIE-JOSEPH FORTIN

Subitement à sa résidence, le 10 mars 1976, à l'âge de 68 ans et 9 mois, est décédée **Mme veuve Léo Berger, née Marie-Joseph Fortin,** du 670, rue Victoria, Bagotville.

Les funérailles auront lieu samedi à 2 hres. Départ: maison funéraire Gravel & Fils, 219, de la Fabrique, Bagotville pour l'église St-Alphonse de Bagotville et de là au cimetière de St-Edouard de Port-Alfred.

Elle était Femme Chrétienne.

Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Mme Léo Legendre née Laura, Mme Gaétan Ostigny née Monique, Mlle Annette, ses fils: MM. Raymond (Charlotte Simard), Camil (Micheline Tremblay), [illegible]chel (Diane Tremblay), [illegible]ge (Marise Bouchard), ses soeurs: Mme Edmond Tremblay née Julie-Anna, Mme Jos Bolduc née Cécile, Mme Aimé Gagnon née Suéma, son frère: M. Paul-Emile Fortin.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

M. GEORGES-ARMAND COTE

A Sanmour en Abitibi, à l'âge de 65 ans, est décédé **M. Georges-Armand Côté,** époux de dame Blondine Maltais. Il demeurait au Sanmour, en Abitibi, autrefois de Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu lundi à 2 hres. Départ: maison funéraire Gravel & Fils, 304, Racine est, Chicoutimi, pour la cathédrale et de là au cimetière paroissial.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses deux fils: M. Raymond (Alice Newashish), et Jacques.

Direction funéraire: Gravel & Fils.

DAME FLORIDA THERIAULT

A Chicoutimi, le 11 mars 1976, à l'âge de 65 ans et 5 mois, est décédée **dame Florida Thériault,** épouse de feu M. Albert Claveau. Elle demeurait au Rang 7, St-Félix-d'Otis.

Les funérailles auront lieu samedi à 3 hres. Départ: Nault & Girard, 1031, rue Gagnon, Grande-Baie pour l'église St-Félix-d'Otis et de là au cimetière paroissial.

Elle était la mère de Jean-Roch, Paul, Jeannot et Alain Claveau, de Mme Camil Gagnon (née Brigitte), Mme Jean-Guy Maloney (Solange), Mme Robert Lepage (Rina), et elle était grand-mère de 22 petits-enfants.

Direction funéraire: Nault & Girard.

MLLE GEORGETTE TREMBLAY

A Chicoutimi, le 11 mars 1976, à l'âge de 62 ans, est décédée **Mlle Georgette Tremblay,** fille de feu Ovide Tremblay et de dame Georgiane Gauthier. Elle demeurait au 20, rue de la Croix, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu samedi à 3 hres. Départ: Emery Gravel Enr., 2410, rue Roussel, Chicoutimi-Nord pour l'église Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

Direction funéraire: Emery Gravel Enr.

MME MARIE-ANNA BRASSARD

A Arvida, le 11 mars 1976, à l'âge de 91 ans et 2 mois, est décédé **Mme Marie-Anna Brassard,** épouse de feu François Gauthier. Elle demeurait au 85, King-Georges, Kénogami.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 hres. Départ: Caron Inc., 146, de la Fabrique, Jonquière, pour l'église St-Georges, et de là au cimetière Shipshaw.

Direction funéraire: Caron & Fils Inc.

BRIDGE

Attaque surprise

La surprise peut être l'élément dominant pouvant assurer le succès d'une attaque. Alors que la force principale d'une main est à une suite mineure, bien des joueurs rechercheront plutôt la manche à sans-atout. C'est en ces cas que l'entame devient de la plus grande importance, alors que le plus souvent pour le déclarant, il y a un point vulnérable.

Donneur: Nord
Nord-Sud vulnérables

Pi- R-10-9
Co- 9-6
Ca- R-D-10-5-3
Tr- D-6-3

Pi- 6-5-3-2
Co- A-7-5-4-3
Ca- V-8
Tr- R-4

O N E S

Pi- D-8-7-4
Co- D-V-10-2
Ca- 2
Tr- A-V-10-2

Pi- A-V
Co- R-8
Ca- A-9-7-6-4
Tr- 9-8-7-5

Nord	Est	Sud	Ouest
passe	passe	1-carreau	1-coeur
3-carreaux	3-coeurs	3-S-A (1)	passe
passe	passe		

(1) On peut dire que pour Sud se présentent trois options, passer parole, porter le contrat à 4-carreaux ou 3-S-A. Le déclarant opte pour l'optimisme.

Pour ceux qui approuveraient plus ou moins les enchères, je dois dire qu'il s'agit d'une main jouée au cours d'un tournoi national et qu'en Sud se trouve Sam Stayman.

Entame: -?

Si, comme il l'avait envisagé, Stayman reçoit une attaque à coeur, immédiatement, il peut compter huit gagnantes et pour une neuvième, il aura simplement à déterminer dans quelle direction sera tentée l'impasse contre la dame de pique. L'aventure ne sera tentée qu'après le jeu de quatre carreaux et à ce point les adversaires auront eu à se chercher deux ou trois défausses et ainsi fournir au déclarant certaines indications. Stayman ne devait pas cependant avoir à se préoccuper de la dame de pique.

Bien convaincu qu'une attaque de coeur saurait gratifier le déclarant d'une levée et que de plus les mains N-S pouvaient présenter un deuxième point vulnérable, Ouest se dit qu'il fallait songer à une attaque surprise pouvant permettre à Est de s'attaquer lui-même aux coeurs. Ainsi, le choix se limitait entre une attaque à pique ou trèfle. Pour deux raisons, Ouest accordait ses préférences à l'entame du roi de trèfle. C'est que bien souvent un déclarant est préparé à repousser une attaque aux suites majeures et de plus à pique, Ouest n'apporterait aucune assistance à son partenaire. Par contre, l'attaque du roi de trèfle peut produire les effets recherchés dès que le partenaire se trouve en possession soit de l'as ou de la dame.

Après l'attaque du roi de trèfle, le déclarant se trouvait impuissant et voyait les adversaires s'assurer des neuf premières levées par quatre trèfles et cinq coeurs.

La chute de cinq levées peut être d'un certain réconfort pour les joueurs qui peuvent se dire: "Une telle aventure n'arrive pas qu'à moi seul!"

Noël Duchesne

HOROSCOPE

Le sextile Vénus-Jupiter vous conférera plus d'indulgence et de tolérance à l'égard de votre entourage. Vous comprendrez mieux les motivations de chacun, ce qui vous permettra d'agir vous-même avec plus d'à-propos. Bien des conflits se résolveront aujourd'hui. Chance avec 4 et 73.

Anniversaires: Vous serez contraint de compter sur des personnes que vous n'appréciez guère d'ordinaire mais vous vous apercevrez que vous aviez tort.

Naissances: Vos enfants seront généreux, sociables et gais. Ils aimeront être entourés de beaucoup d'amis mais se laisseront trop facilement influencés.

BELIER (21 mars - 20 avril) Profession: Certaines expériences vous sembleront des échecs, mais elles vous auront permis une réflexion qui vous fera progresser. **Affection:** Vous vous sentirez d'humeur capricieuse. **Santé:** Bonne.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) Profession: Il est possible que certaines tensions dans votre groupe ne puissent se résoudre qu'en employant des méthodes autoritaires. **Affection:** Vous établirez plus facilement des contacts harmonieux. **Santé:** Ménagez votre vésicule.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) Profession: Contentez-vous de faire face aux tâches quotidiennes sans prendre de risques et sans rien tenter de nouveau, car le moment ne vous est pas favorable. **Affection:** Vous ne serez pas totalement satisfait. **Santé:** Prudence au volant.

CANCER (22 juin - 22 juil.) Profession: Votre ambition vous poussera à des excès et à des maladresses que vous aurez du mal à vous faire pardonner. **Affection:** L'être cher vous demandera d'être plus disponible. **Santé:** Faites un peu de sport.

LION (23 juil. - 22 août) Profession: Lâchez la bride à votre imagination et n'ayez pas peur de vous conduire d'une façon qui vous semblera audacieuse. **Affection:** Mettez plus de romantisme dans vos affections. **Santé:** Limitez vos efforts physiques.

VIERGE (23 août - 22 sept.) Profession: Vous pourrez compter sur votre intuition qui plus sûrement que la raison vous dictera la conduite à suivre dans une affaire délicate. **Affection:** Méfiez-vous de votre impulsivité. **Santé:** Mangez plus de crudités.

BALANCE (23 sept. - 22 oct.) Profession: Vous avez beaucoup de travail à terminer si vous voulez passer un week-end tranquille, soyez courageux. **Affection:** Vos sautes d'humeur pourraient peiner votre partenaire. **Santé:** N'abusez pas des médicaments.

SCORPION (23 oct. - 21 nov.) Profession: On appréciera votre goût du travail bien fait, votre audace réfléchie et vous n'aurez aucun mal à trouver des appuis. **Affection:** Une grande tendresse marquera vos liens affectifs. **Santé:** Bonne.

SAGITTAIRE (22 nov. - 20 déc.) Profession: Vous vous engagerez dans une voie qui vous réserve des satisfactions financières et également très honorifiques. **Affection:** Une décision d'engagement durable vous rend votre sérénité. **Santé:** Bon dynamisme.

CAPRICORNE (21 déc. - 19 janv.) Profession: Vous recevrez des offres intéressantes et vous aurez l'occasion de contacter des personnes qui vous offriront de nouveaux débouchés. **Affection:** Quelques nuages dans votre ciel. **Santé:** Ne vous laissez pas aller.

VERSEAU (20 janv. - 18 fév.) Profession: Vous ne serez pas très bien inspiré aujourd'hui et vos problèmes risquent de se compliquer à la suite de vos initiatives. **Affection:** Votre vie amicale vous donne beaucoup de joie. **Santé:** Ménagez vos reins.

POISSONS (19 fév. - 20 mars) Profession: Vous avez le sentiment que vous allez pouvoir prendre votre revanche sur un adversaire particulièrement redoutable mais restez très prudent. **Affection:** Ne cédez pas à la jalousie. **Santé:** Evitez les boissons fortes.

La crise continue au Liban

Karame envisage de quitter son poste

BEYROUTH (Reuter) — "Je suis désespéré", s'est exclamé M. Rachid Karamé, à l'issue d'un entretien, jeudi, au palais présidentiel.

Le chef du gouvernement libanais, un sunnite (musulman), conformément à la constitution, a annoncé qu'il envisageait de démissionner en raison de la persistance de la crise au sein de l'armée.

Déplorant les critiques "injustes" dont il a fait l'objet, M. Karamé a adjuré le chef de l'Etat "de sauver ce bateau (le Liban), d'un naufrage imminent".

A ses côtés se trouvait M. Abdel-Halim Khaddam. Le ministre syrien des Affaires étrangères et plusieurs officiers supérieurs de l'état-major syrien mènent, depuis quelques jours, une nouvelle mission de médiation au Liban pour venir à bout de la crise qui paraît menacer de désintégration, la petite armée libanaise.

L'appel de M. Karamé, qui avait déjà présenté, en janvier dernier, sa démission au plus fort des combats entre factions de droite et de gauche, pour la reprendre six jours après, survient à l'issue d'une journée qui a vu la mutinerie gagner du terrain.

Faisant fi de l'amnistie générale proclamée mercredi soir par le chef de l'armée de terre, le général Hanna Saeb, les mutins du lieutenant Ahmed al-Khatib se sont emparés, jeudi, de trois autres casernes, deux dans le quartier Qubbeh de Tripoli, la troisième à Nabtiyeh, à environ 12 km de la frontière israélienne.

Démission?

"J'ai solidement tenu jusqu'au dernier moment, espérant que chacun aurait répondu à une attitude dictée par les intérêts supérieurs du pays."

"Mais les attitudes hésitantes et négatives qui se sont manifestées m'ont désespéré et me conduisent à envisager de faire le dernier pas que vous connaissez tous", a poursuivi M. Karamé.

Pour les observateurs, cette allusion est sans nul doute possible, une déclaration d'intention de démissionner.

Sur le terrain, la mutinerie paraît gagner en importance. Lors de la prise de la garnison de Rabatiyeh, sept militaires ont été blessés au cours d'affrontements entre les rebelles de "l'armée arabe du Liban" et les soldats loyalistes.

Des unités palestiniennes sont intervenues pour arrêter l'effusion de sang et ont évacué plusieurs officiers retranchés dans les casernements, dont le chef de la région militaire du sud, le général Simon Seayed. Son collègue de la région du nord, le colonel Abdel-Majid Shehab, un musulman, avait été tué quelques heures auparavant alors qu'il se rendait en voiture de Beyrouth à Tripoli.

LES ENTRECROISÉS

5 ***lettres cachées*** — ***THEME*** *LE CANON*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3
ère
feu
sac
tir

4
bout
cale
obus
rond
saut
tige
tube
zone

5
affût
arrêt
bêche
bombe
chars
coupe
dégât
ébène
écrou
enfer
fusil
gâter
jambe

recul
tirée
trous

6
abuser
assise
centre
charge
chasse
clapet
départ
élever
éteint

étirer
étoupe
éventé
opérer
pierre
tapage
trajet

7
obusier
pistons
rainure

8
atteinte
batterie

9
cartouche
étouffer
étoupille
tourillon

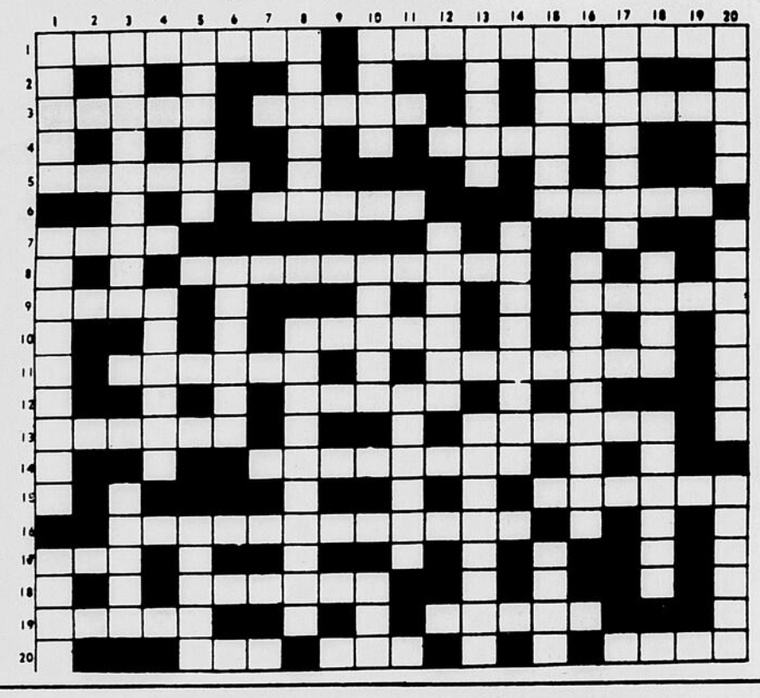
10
artillerie
épaulement

11
trajectoire

12
récupérateur

clavette

La réponse du problème précédent: *accord*



MOT MYSTÈRE

5 ***lettres cachées*** — ***THEME*** *LA NAVIGATION*

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A
acier
aide

B
bac
balise
bateau
ber

C
cabine

cadran
cadre
cale
canon
canot
carène
cargo
carré
citerne
code
commande
coque

E
écho
époque

F
flotte

G
galère
galion
général
gens
grade
grue

L
ligne
liquide

M
marin
marine
mâts
membre

O
océan
ordre

P
palan
pêche
péril
pétrolier
pôle
ponton
port
poste

Q
quille

R
rade
règle

S
sèche
sous-officier

T
tonnage
tonne
trirème

V
vapeur
vigie
voie
volume

La réponse du problème précédent: *tranche*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	L	E	S	S	P	M	C	R	E	E	P	O	S	T	E
2	R	A	N	R	A	O	A	O	N	D	G	T	N	N	O
3	E	E	R	R	E	D	R	N	M	R	A	A	I	H	L
4	G	D	I	E	E	I	O	T	A	M	R	R	C	I	L
5	O	N	I	L	N	T	C	C	E	D	A	E	G	E	E
6	R	O	V	A	O	E	I	I	A	M	R	N	I	R	P
7	V	E	B	O	E	R	G	C	F	B	E	G	D	N	O
8	E	E	I	L	L	E	T	A	M	F	I	R	O	E	Q
9	R	H	G	C	I	U	U	E	N	V	O	N	I	O	U
10	E	E	C	E	A	Q	M	Q	P	N	A	S	E	R	E
11	R	T	R	E	S	E	U	E	O	C	O	P	U	N	T
12	C	P	T	E	P	I	R	I	O	C	A	T	E	O	E
13	B	A	C	O	L	I	L	D	D	L	E	R	N	U	S
14	B	H	L	L	L	A	E	A	A	E	A	A	R	O	R
15	E	E	E	E	G	F	G	N	B	C	C	G	N	E	P

Sears

Spéciaux ECLAIRS

SAMEDI, 13 MARS 1976

Quantité limitée. Pas de téléshopping.

Une foule d'autres spéciaux par tout le magasin.

Lots d'habits et de vestons
Grandeurs, couleurs et tissus variés.
MODE MASCULINE — (Rayon 45)
SPECIAL: 39.99

Coutelleries en acier inoxydable
100 pièces, 16 couverts, choix de 2 motifs.
Coutellerie — (Rayon 4)
SPECIAL: 19.99

Tapis de passage
27" de largeur, 100% peluche de nylon. Envers en caoutchouc. Couleurs: or ou brun nuancé, stock 96509.
Rég.: $2.99 le pied — SPECIAL: le pied
Tapis — (Rayon 37)
1.99

Crème bain Solaire Antoine
Rég.: $2.25 — SPECIAL: 1.79
Cosmétiques — (Rayon 8)

Balance de manteaux d'hiver
En cuir, de carcoat et de vestes d'hiver. Réduits à: 50% du prix original.
Grandeurs désassorties.
Mode masculine — (Rayon 45)

Scies à fer "Craftsman"
Rég.: $4.99 — SPECIAL: 3.49
Quincaillerie — (Rayon 9)

Ensembles deux pièces
Confections variées, tissus variés, couleurs assorties. Grandeurs: 8 à 18 ans.
SPECIAL: 12.99
Garçons — (Rayon 40)

Rubans à mesurer "Craftsman"
Longueur: 50'.
Rég.: $5.98 — SPECIAL: 4.49
Quincaillerie — (Rayon 9)

Pantalons
En partie ou en totalité de laine, coupe "jeune homme". Couleurs variées. Grandeurs: 30 à 44.
SPECIAL: 15.99
Mode masculine — (Rayon 41)

Coffres à outils
Dimension: 19" x 7" x 7".
Rég.: $10.49 — SPECIAL: 8.49
Quincaillerie — (Rayon 9)

Ensembles sport
Une variété d'ensembles sport, coupe ajustée et semi-ajustée, tons de rust, marine, brun, beige. Corduroy, coton ou polyester. Grandeurs: 36 à 46.
SPECIAL: 29.99
Mode masculine — (Rayon 41)

Tissus de recouvrement
"Marvalon de Mac-Tac" choix de motifs et de couleurs.
Rég.: $0.89 ver. — SPECIAL: 2/.89
Articles ménagers — (Rayon 11)

Douches-téléphone
Boyau de métal, support pour la douche.
Rég.: $9.99 — SPECIAL: 6.49
Plomberie — (Rayon 42)

Sacs sport, en vinyle
Très pratiques pour fin de semaine. Glissière sur le dessus.
Rég.: $7.49 — SPECIAL: 5.99
Valises — (Rayon 14)

Vestes de suède
Vestes ou blousons en cuir de vache refendu, ultra-modes du printemps. Couleurs: chameau, rouille, bleu denim et autres. Grs: 36 à 46.
SPECIAL: 47.99
Mode masculine — (Rayon 45)

Tables d'hôtesse
Fini patiné laiton, 4 plateaux. Pratiques pour collation.
Rég.: $31.98 — SPECIAL: 24.98
Cadeaux — (Rayon 21)

Brix Blox
Blocs de construction 398 pièces.
Rég.: $7.99 — SPECIAL: 4.99
Jouets — (Rayon 49)

Couvre-lits S85
Achat spécial, avec de légères imperfections. Grandeurs: simple ou double. Choix de couleurs. Quantité: 30.
Rég.: $9.99 — SPECIAL: 6.99
Rideaux-tentures — (Rayon 24)

Brix Blox
Blocs de construction, 250 pièces.
Rég.: $5.99 — SPECIAL: 2.99
Jouets — (Rayon 49)

Housses d'autos #98330
Polyester lavable, imitant le mouton, pour voitures 4 portes seulement, siège avant. Quantité: 34.
Rég.: $21.98 — SPECIAL: 16.99
Centre de l'Auto — (Rayon 28)

Chaînes haute fidélité AM-FM
Stéréos-phonos, cassettes, 150 watts (démonstrateur). Quantité 6.
Rég.: $399.98 — SPECIAL: 349.98
Radio-télévision — (Rayon 57)

Jackets à carreaux
Pour le printemps, 100% acrylique, grandeurs: 4 à 6X ans. Lavables à la machine.
Rég.: $12.98 — SPECIAL: 9.98
Enfants — (Rayon 29)

Choix de cartouches
8 pistes: The Genius of Simon and Garfunkel, Best plays Bert Kaempfert, 20 Super Hits, The Golden Ring, Tribute to Elvis, Tribute to Glen Campbell.
SPECIAL: .99
Disques et cassettes — (Rayon 58)

Lot de tapisserie
Lavable, pré-encollée.
SPECIAL: rouleau double
Peinture — (Rayon 30)
2.99

Mélange "Bridge Mixture"
Rég.: $1.49 lb — SPECIAL: lb
Bonbons — (Rayon 27)
.99

Lot de chemises
De très belle valeur, 50% coton, 50% polyester, gilets 100% acrylique, choix de couleurs. Débardeurs, grandeurs désassorties.
SPECIAL:
Accessoires pour hommes — (Rayon 39)
1.99

Draps pour lits
Simples ou doubles, contours ou plats, 100% coton, couleurs assorties, fleuris ou rayés.
SPECIAL: 2/$7
Literie — (Rayon 96)

Grille-pain automatique
"General Electric", 2 tranches, ton: or.
Rég.: $24.99 — SPECIAL: 19.99
Accessoires électriques — (Rayon 34)

Taies d'oreillers
100% coton, fleuries ou blanches.
SPECIAL: la paire
Literie — (Rayon 96)
1.99

Simpsons-Sears Ltd.